

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

AGRICULTURE AND FORESTRY

Chair:

The Honourable PERCY MOCKLER

Tuesday, November 20, 2012
Thursday, November 22, 2012

Issue No. 26

Second and third (final) meetings on:

The subject matter of those elements contained in Division 19 of Part 4 of Bill C-45, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures

INCLUDING:

THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE

(The subject matter of those elements contained in Division 19 of Part 4 of Bill C-45, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures)

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président :

L'honorable PERCY MOCKLER

Le mardi 20 novembre 2012
Le jeudi 22 novembre 2012

Fascicule n° 26

Deuxième et troisième (dernière) réunions concernant :

La teneur des éléments de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures

INCLUANT

LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(La teneur des éléments de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Fernand Robichaud, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Buth	Mahovlich
Callbeck	Maltais
* Cowan	Mercer
(or Tardif)	Merchant
Duffy	Plett
Eaton	Rivard
* LeBreton, P.C.	
(or Carignan)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-président : L'honorable Fernand Robichaud, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Buth	Mahovlich
Callbeck	Maltais
* Cowan	Mercer
(ou Tardif)	Merchant
Duffy	Plett
Eaton	Rivard
* LeBreton, C.P.	
(ou Carignan)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 20, 2012
(50)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 5:18 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Callbeck, Duffy, Eaton, Mahovlich, Maltais, Mercer, Mockler, Plett and Rivard (10).

In attendance: Aïcha Coulibaly, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, October 30, 2012, the committee continued its consideration of the subject-matter of those elements contained in Division 19 of Part 4 of Bill C-45, a second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 25.*)

WITNESSES:

National Farmers Union:

Terry Boehm, President (by videoconference).

Grain Farmers of Ontario:

Mark Brock, 2nd Vice Chair and Director.

Canadian Wheat Board Alliance:

Laurence Nicholson, Member.

Western Barley Growers Association:

Doug McBain, Director.

Western Canadian Wheat Growers Association:

Blair Rutter, Executive Director.

Alberta Barley Commission:

Matt Sawyer, Chairman.

Canadian Canola Growers Association:

Rick White, General Manager.

OmniTRAX:

Brad Chase, President.

Red Coat Road and Rail:

Lonney McKague, Director.

Mr. Boehm, Mr. Brock and Mr. Nicholson each made opening statements and, together, answered questions.

At 6:10 p.m., the committee suspended.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 20 novembre 2012
(50)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 17 h 18, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Duffy, Eaton, Mahovlich, Maltais, Mercer, Mockler, Plett et Rivard (10).

Également présente : Aïcha Coulibaly, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 octobre 2012, le comité poursuit son examen de la teneur des éléments de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 25 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Syndicat national des cultivateurs :

Terry Boehm, président (par vidéoconférence).

Grain Farmers of Ontario :

Mark Brock, deuxième vice-président et directeur.

Canadian Wheat Board Alliance :

Laurence Nicholson, membre.

Western Barley Growers Association :

Doug McBain, directeur.

Western Canadian Wheat Growers Association :

Blair Rutter, directeur exécutif.

Alberta Barley Commission :

Matt Sawyer, président.

Canadian Canola Growers Association :

Rick White, directeur général.

OmniTRAX :

Brad Chase, président.

Red Coat Road and Rail :

Lonney McKague, directeur.

MM. Boehm, Brock et Nicholson font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 18 h 10, la séance est suspendue.

At 6:13 p.m., the committee resumed.

Mr. McBain, Mr Rutter, Mr. Sawyer and Mr. White each made opening statements and, together, answered questions.

At 6:58 p.m., the committee suspended.

At 7:02 p.m., the committee resumed.

Mr. Chase and Mr. McKague each made opening statements and, together, answered questions.

At 7:39 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, November 22, 2012
(51)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:04 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Callbeck, Duffy, Eaton, Mahovlich, Maltais, Mercer, Merchant, Mockler, Plett and Rivard (11).

In attendance: Aïcha Coulibaly, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, October 30, 2012, the committee continued its consideration of the subject-matter of those elements contained in Division 19 of Part 4 of Bill C-45, a second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 25.*)

WITNESSES:

Western Grain Elevator Association:

Wade Sobkowich, Executive Director;

Richard Wansbutter, Chairman, Western Grain Elevator Association Management Committee.

Grain Growers of Canada:

Richard Phillips, Executive Director.

Inland Terminal Association of Canada:

Kevin Hursh, Executive Director.

As individuals:

John De Pape;

Jeff Nielsen.

À 18 h 13, la séance reprend.

MM. McBain, Rutter, Sawyer et White font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 18 h 58, la séance est suspendue.

À 19 h 2, la séance reprend.

MM. Chase et McKague font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 19 h 39, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 22 novembre 2012
(51)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 4, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Duffy, Eaton, Mahovlich, Maltais, Mercer, Merchant, Mockler, Plett et Rivard (11).

Également présente : Aïcha Coulibaly, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 octobre 2012, le comité poursuit son examen de la teneur des éléments de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 25 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Western Grain Elevator Association :

Wade Sobkowich, directeur exécutif;

Richard Wansbutter, président, Western Grain Elevator Association Management Committee.

Producteurs de grains du Canada :

Richard Phillips, directeur exécutif.

Inland Terminal Association of Canada :

Kevin Hursh, directeur exécutif.

À titre personnel :

John De Pape;

Jeff Nielsen.

Mr. Sobkowich and Mr. Phillips each made opening statements and, together with Mr. Wansbutter, answered questions.

At 9:01 a.m., the committee suspended.

At 9:06 a.m., the committee resumed.

Mr. Hursh, Mr. De Pape and Mr. Nielsen each made opening statements and, together, answered questions.

At 9:43 a.m., the committee suspended.

At 9:45 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft report.

It was moved that the report be adopted.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted, on division.

At 10:09 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

MM. Sobkowich et Phillips font chacun une déclaration puis, avec M. Wansbutter, répondent aux questions.

À 9 h 1, la séance est suspendue.

À 9 h 6, la séance reprend.

MM. Hursh, De Pape et Nielsen font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 9 h 43, la séance est suspendue.

À 9 h 45, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour étudier un projet de rapport.

Il est proposé que le rapport soit adopté.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

À 10 h 9, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, November 22, 2012

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry has the honour to table its

EIGHTH REPORT

Your committee, which was authorized to examine the subject matter of Division 19 of Part 4 of Bill C-45, a second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, October 30, 2012, examined the said subject matter and now reports as follows:

The modernization of the *Canada Grain Act* — which has not been revised in over 40 years — would simplify the activities of the Canadian Grain Commission (CGC) and reduce the regulatory burden on grain producers. It is estimated that the proposed changes would eliminate about \$20 million annually.

Between November 1 and November 22, 2012, the Committee held three meetings comprising approximately seven hours in total on this study. In addition to testimony by the Honourable Gerry Ritz, P.C., M.P., Minister of Agriculture and Agri-Food and Minister for the Canadian Wheat Board, and Elwin Hermanson, Chief Commissioner of the Canadian Grain Commission, the Committee heard testimony from senior officials with Agriculture and Agri-Food Canada and the Canadian Grain Commission as well as representatives from 12 organizations. Two people also appeared as individuals (see the Appendix). These witnesses work in the grain sector in various areas including production, transportation, handling, storage, processing and research.

Testimony concerned the following:

- Privatization of certain inspection and weighing issues;
- An increase in CGC user fees;
- Implementation of an insurance-based program to protect payments to producers;
- Grain marketing freedom; and
- Rail transport of grain.

Respectfully submitted,

Le président,
PERCY MOCKLER

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 22 novembre 2012

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de déposer son

HUITIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été autorisé à examiner la teneur de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 30 octobre 2012, examiné ladite teneur du projet de loi et en fait maintenant rapport comme il suit :

La modernisation de la *Loi sur les grains du Canada* — qui n'a pas été révisée depuis plus de 40 ans — vise à simplifier les activités de la Commission canadienne des grains (CCG) et alléger le fardeau de la réglementation supporté par les producteurs de grains. Les modifications proposées devraient permettre la réalisation d'économies annuelles estimées à près de 20 millions de dollars.

Aux fins d'examen, le Comité a tenu, du 1^{er} au 22 novembre 2012, trois réunions d'une durée totale d'environ sept heures. En plus de la comparution de l'honorable Gerry Ritz, C.P., député, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé et de M. Elwin Hermanson, commissaire en chef de la Commission canadienne des grains, le Comité a entendu les témoignages des hauts fonctionnaires d'Agriculture et agroalimentaire Canada et de la Commission canadienne des grains ainsi que des représentants de 12 organisations. Deux individus ont également comparu à titre personnel (voir annexe). Ces témoins oeuvrent dans les domaines variés du secteur céréalier et couvrent les activités de production, de transport, de manutention, d'entreposage, de transformation et de recherche.

Les témoignages ont porté sur les questions suivantes :

- la privatisation de certains services d'inspection et de pesée;
- la hausse des frais d'utilisation requis par la Commission canadienne des grains;
- la mise en œuvre d'un programme de protection des paiements aux producteurs fondé sur l'assurance;
- la commercialisation libre des grains; le transport ferroviaire des grains.

Respectueusement soumis,

**Appendix — List of witnesses
(Organizations and individuals)
Study on the subject-matter of Bill C-45,
Part 4, Division 19**

The Hon. Gerry Ritz, P.C., M.P., Minister of Agriculture and Agri-Food and Minister for the Canadian Wheat Board

Elwin Hermanson, Chief Commissioner, Canadian Grain Commission

Frédéric Seppey, Director General, Policy Development and Analysis Section, Agriculture and Agri-Food Canada

Gordon Miles, Chief Operating Officer, Canadian Grain Commission

Organizations:

Alberta Barley Commission
Canadian Canola Growers Association
Canadian Wheat Board Alliance
Grain Farmers of Ontario
Grain Growers of Canada
Inland Terminal Association of Canada
National Farmers Union
OmniTrax, Canada
Red Coast Rail
Western Barley Growers Association
Western Canadian Wheat Growers Association
Western Grain Elevator Association

As individuals:

Jeff Nielsen
John De Pape

**Annexe — Liste des témoins
(organisations et individus)
Étude sur la teneur du projet de loi C-45,
Partie 4, Section 19**

L'honorable Gerry Ritz, C.P., député, ministre d'Agriculture et agroalimentaire Canada et ministre de la Commission canadienne du blé

Elwin Hermanson, commissaire en chef, Commission canadienne des grains

Frédéric Seppey, directeur général, direction de l'élaboration et de l'analyse des politiques, Agriculture et agroalimentaire Canada

Gordon Miles, chef de l'exploitation, Commission canadienne des grains

Organisations :

Alberta Barley Commission
Canadian Canola Growers Association
Canadian Wheat Board Alliance
Grain Farmers of Ontario
Les Producteurs de grains du Canada
Inland Terminal Association of Canada
National Farmers Union
OmniTrax Canada
Red Coast Rail
Western Barley Growers Association
Western Canadian Wheat Growers Association
Western Grain Elevator Association

À titre personnel :

Jeff Nielsen
John De Pape

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 20, 2012

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 5:18 p.m. to study the subject matter of those elements contained in Division 19 of Part 4 of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I call the meeting to order.

[*English*]

I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. I am Percy Mockler, a senator from New Brunswick, and chair of the committee. I will ask the senators to introduce themselves, please.

Senator Mercer: I am Senator Terry Mercer from Nova Scotia.

Senator Callbeck: Catherine Callbeck, Prince Edward Island.

Senator Mahovlich: Frank Mahovlich, Ontario.

Senator Plett: Don Plett, and I am from Manitoba.

Senator Buth: JoAnne Buth, Manitoba.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario.

Senator Duffy: Mike Duffy, Prince Edward Island.

[*Translation*]

Senator Maltais: Ghislain Maltais, Quebec.

Senator Rivard: Michel Rivard, Quebec.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, before I ask the witnesses to make their presentations, due to the factor of time and also in order to permit all witnesses to have time for their presentations — I know we are going beyond the two-hour limit — I would like to ask honourable senators to be as precise and accurate as possible in asking questions. I would also ask the same of the witnesses when answering.

We will have three hours. The first hour will be a panel that we now welcome. Thank you for accepting the invitation to join us and share your opinions with the committee.

Today, honourable senators, the committee will continue its study relating to the subject matter of Division 19 of Part 4 of Bill C-45.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 20 novembre 2012

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 17 h 18, pour étudier la teneur des éléments de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte.

[*Traduction*]

Bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Je m'appelle Percy Mockler, je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et le président du comité. J'aimerais que les sénateurs se présentent, s'il vous plaît.

Le sénateur Mercer : Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Callbeck : Je suis Catherine Callbeck, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Mahovlich : Je suis Frank Mahovlich, de l'Ontario.

Le sénateur Plett : Je suis Don Plett, et je viens du Manitoba.

Le sénateur Buth : Je suis JoAnne Buth, du Manitoba.

Le sénateur Eaton : Je suis Nicky Eaton, de l'Ontario.

Le sénateur Duffy : Je suis Mike Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, Québec.

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, Québec.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, avant de donner la parole aux témoins, étant donné les limites de temps et aussi pour leur permettre de livrer leur exposé au complet — je sais que nous allons dépasser notre limite de deux heures —, j'aimerais vous rappeler de poser des questions aussi précises et directes que possible. Je demanderais aussi aux témoins de répondre de la même manière.

Nous avons trois heures à notre disposition. Nous accueillons, pour la première heure, le groupe de témoins qui est devant vous. Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître et à partager vos points de vue avec nous.

Aujourd'hui, honorables sénateurs, nous poursuivons l'étude de la teneur des éléments de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45.

The first panel is composed of Mr. Laurence Nicholson, Member of the Canadian Wheat Board Alliance; Mr. Mark Brock, 2nd Vice Chair and Director of the Grain Farmers of Ontario; and we also have, by video conference, Mr. Terry Boehm, President of the National Farmers Union.

Thank you again for accepting our invitation. Before I ask the witnesses to make their presentations, to be followed by questions from the senators, I do see that Senator Plett wants to make a comment. The chair will recognize Senator Plett before we ask Mr. Terry Boehm to make his presentation.

Senator Plett: Thank you, chair. I have a little bit of housekeeping, if we could. As we are all aware, we have not been able to have steering committee meetings to approve all our witnesses. We discussed this at an earlier meeting, that there may be other witnesses coming forward. I would like to propose to the committee that we have one more witness on Thursday morning. That witness would be the Grain Growers of Canada and they would be the Thursday morning 8 a.m. to 9 a.m. time slot.

The Chair: Any other questions? If not, the chair will accept what is being put forward. Thank you, Senator Plett.

Mr. Terry Boehm, please proceed with your presentation.

Terry Boehm, President, National Farmers Union: Thank you. My understanding is that I have approximately 10 minutes. Is that correct?

The Chair: Yes.

Mr. Boehm: I can tailor my remarks somewhat.

The National Farmers Union welcomes the opportunity to respond to the proposed changes to the Canada Grain Act that would affect the Canadian Grain Commission and ultimately grain producers. The NFU is Canada's largest voluntary direct-membership farm organization and it is financed entirely by membership dues and member donations. The NFU is made up of members from across the country, many of whom are grain producers, and the NFU works for economic and social justice for family farmers.

The Canadian Grain Commission, as you know, celebrates its one-hundredth anniversary this year, along with the Canada Grain Act. The CGC has been an extremely important institution for Canada's grain producers throughout this time period. Its importance remains undiminished at this time, and there is no reason to expect that that would change in the future, except, of course, if changes are made that destroy the rationale for its existence. There is a very real danger of this if the changes considered are implemented.

The CGC was the result of long agitation by prairie grain producers who were regularly cheated on grades, dockage and weights for their grain. They were also disadvantaged by

Le premier groupe de témoins est composé de M. Laurence Nicholson, membre de la Canadian Wheat Board Alliance et de M. Mark Brock, deuxième vice-président et directeur de Grain Farmers of Ontario. Nous accueillons aussi, par vidéoconférence, M. Terry Boehm, président du Syndicat national des cultivateurs.

Merci encore une fois d'avoir accepté notre invitation à comparaître. Avant de demander aux témoins de livrer leurs exposés — qui seront suivis des questions des sénateurs —, je constate que le sénateur Plett souhaite faire un commentaire. Le président cède donc la parole au sénateur Plett avant de demander à M. Terry Boehm de livrer son exposé.

Le sénateur Plett : Merci, monsieur le président. J'ai une question administrative à régler, si c'est possible. Comme nous le savons tous, nous n'avons pas pu tenir les réunions du comité de direction nécessaires pour approuver tous nos témoins. Au cours d'une réunion précédente, nous avons parlé de la possibilité d'inviter d'autres témoins. J'aimerais proposer au comité d'accueillir un témoin supplémentaire jeudi matin. Il s'agit d'un représentant des Producteurs de grains du Canada, et il comparaitrait jeudi de 8 à 9 heures.

Le président : Y a-t-il d'autres questions? Sinon, le président accepte la proposition. Merci, sénateur Plett.

Monsieur Terry Boehm, veuillez livrer votre exposé.

Terry Boehm, président, Syndicat national des cultivateurs : Merci. D'après ce que je comprends, j'ai environ 10 minutes. Est-ce exact?

Le président : Oui.

M. Boehm : Je peux adapter mon exposé.

Les membres du Syndicat national des cultivateurs sont heureux d'avoir l'occasion de commenter les modifications proposées à la Loi sur les grains du Canada qui auront des répercussions sur la Commission canadienne des grains et, au bout du compte, sur les producteurs de grains. Le SNC est l'organisme agricole volontaire à adhésion directe le plus important du Canada et il est intégralement financé par les cotisations des membres et leurs dons. Le SNC est formé de membres de partout au pays, et un grand nombre d'entre eux sont des producteurs de grains. Le SNC fait la promotion de la justice économique et sociale pour les exploitations agricoles familiales.

La Commission canadienne des grains, comme vous le savez, célèbre cette année son 100^e anniversaire, tout comme la Loi sur les grains du Canada. La CCG a été une institution extrêmement importante pour les producteurs de grains du Canada pendant tout ce temps. Elle est toujours aussi importante aujourd'hui, et il n'y a aucune raison de croire qu'il en sera autrement à l'avenir, à moins, évidemment, qu'on opère des changements qui éliminent sa raison d'être — ce qui risque d'arriver si les modifications envisagées sont mises en œuvre.

La CCG a été créée dans la foulée des revendications de longue date des producteurs de grains des Prairies, qui se faisaient escroquer régulièrement sur les grades, les impuretés et le poids de

favouritism and conditions that discriminated as to who got access to elevators and rail transport services. Farmers, as individuals, had little power dealing with oligopolistic grain companies and railways. They understood that they needed an independent agency to act in their interests to balance the large power differentials that existed between them and the previously mentioned grain companies and railways. They needed an institution that regulated the grain trade and whose decisions would be binding on both the trade and farmers.

As a consequence, the CGC governance was carefully constructed, both to balance powers in the institution as well as to balance powers externally, outside of the institution, in the trade itself. The structure of three commissioners was created to settle any disputes at the head of the organization by majority decision, and to ensure that the commission was not taken in directions that either harm farmers or for which it was not intended.

The terms of office originally were longer than the terms of office in government to prevent the threat of dismissal with each change of government, and the source of funding for commissioners is also outside the Ministry of Agriculture in order to prevent interference from the minister. They are paid by the public service administration.

In addition, to ensure that the chief commissioners fulfilled their duties, the assistant commissioners were appointed, who were paid separately from the commission and had therefore the independence to raise issues if chief commissioners were acting outside the mandate of the CGC. Of course, in recent years these assistant commissioners have not been appointed and their funding has been eliminated, which we think has been unfortunate for farmers and the grain system as a whole.

The mandate under the Canada Grain Act is that the commission act in the interests of grain producers, establish and maintain standards of quality for Canadian grain, and regulate grain handling in Canada to ensure a dependable commodity for domestic and export markets.

The commission has done very well in the past. We feel that with Canadian quality and our ability to export and sell dependably, Canada's reputation has been built in no small part by the function of the Canadian Grain Commission and its dedicated employees.

It is also important that we have a somewhat collaborative system in our grain handling system. We had the grain commission working in the interests of farmers but also working with the grain trade and ultimately benefiting the entire economy of this country, for a very low cost. The annual budget of the grain commission is in the neighbourhood of

leurs grains. Ils étaient aussi lésés par le favoritisme et la discrimination exercée dans le choix de ceux à qui on donnait accès aux silos et aux services de transport ferroviaire. Les agriculteurs, en tant que particuliers, étaient mal équipés pour traiter avec des entreprises céréalières et des lignes de chemin de fer à structure oligopolistique. Ils ont compris qu'ils avaient besoin d'un organisme indépendant pour défendre leurs intérêts et pour équilibrer les grands écarts de pouvoir qui existaient entre eux et ces sociétés. Ils avaient besoin d'une institution qui réglerait le commerce du grain et dont les décisions auraient force exécutoire pour les intervenants du milieu commercial et pour les agriculteurs.

C'est pourquoi la structure de gouvernance de la CCG a été prudemment élaborée; on cherchait à équilibrer les pouvoirs au sein de l'institution, mais aussi à les équilibrer à l'extérieur, c'est-à-dire dans le milieu commercial. Une structure à trois commissaires a été créée afin de régler, par décision majoritaire, les différends qui pouvaient surgir aux échelons les plus élevés de l'organisme, et pour veiller à ce qu'on n'entraîne pas la commission dans une voie qui l'éloignerait de sa mission initiale ou qui nuirait aux agriculteurs.

À l'origine, la durée des mandats confiés aux commissaires était plus longue que celle des mandats des élus gouvernementaux, afin d'écartier la menace de renvoi à chaque changement de gouvernement. De plus, la source de financement des commissaires ne relève pas du ministère de l'Agriculture, ce qui prévient toute ingérence de la part du ministre. Les commissaires sont payés par l'administration du secteur public.

On a également nommé des commissaires adjoints qui veillaient à ce que les commissaires en chef remplissent leurs obligations. Ils n'étaient pas payés par la commission, ce qui leur donnait l'indépendance nécessaire pour soulever des questions si les commissaires en chef outrepassaient le mandat qui leur avait été confié par la CCG. Évidemment, ces dernières années, on n'a nommé aucun commissaire adjoint et leur financement a été éliminé. À notre avis, cette décision nuit aux agriculteurs et à l'ensemble du système céréalier.

Conformément à la Loi sur les grains du Canada, la commission doit, dans l'intérêt des producteurs de grains, établir et maintenir des normes de qualité pour le grain canadien, réglementer la manutention du grain au Canada et offrir une denrée valable sur les marchés intérieur et d'exportation.

La commission a fait du très bon travail à cet égard dans le passé. Nous pensons qu'avec la qualité canadienne et notre capacité d'exporter et de vendre le produit de façon fiable, la réputation du Canada a été forgée en grande partie par le travail de la Commission canadienne des grains et de ses employés dévoués.

Il est aussi important que le fonctionnement de notre système de manutention des grains repose en partie sur la collaboration. La Commission canadienne des grains a servi les intérêts des agriculteurs, mais aussi ceux du commerce du grain, ce qui, au bout du compte et à coût minime, a servi l'ensemble de l'économie du pays. Le budget annuel de la Commission canadienne des

\$80 million, up or down a little bit per year, and it works out to be approximately 5 cents per bushel in terms of cost to grain producers.

To deal specifically with Division 19, a number of changes are being called for. The first one I would like to address is the elimination of the inward inspection. We have always maintained that this was an important piece of the Canadian grain handling system, Western Canadian in particular, in that it provided a continuous audit of grain moving from the country elevator system into terminal position. It avoids large-scale contamination of grain, either from chemicals or animal feces. It catches it before it is blended into larger quantities. It also corrects any misgrading that may have taken place in the railcars inside the country. It was also an essential component for the proper functioning of the producer-car system. It also makes sure there is a correlation between what is bought in the country and what arrives at the terminal.

I want to quote an example from 1909, prior to the Canadian Grain Commission, from *A History of the Canadian Grain Commission* by J. Blanchard: “In 1909, in an audit of grain terminals at the Lakehead it was discovered that stocks and shipments of No. 1 Northern,” which at the time was the highest grade of wheat in Western Canada, “in the case of two terminals, exceeded receipts by over 1 million bushels. There were corresponding shortages in the lower grades.” What that clearly shows is that farmers were being paid and graded in the country lower than the actual value of their grain once it got to terminal position. There is nothing that would indicate that this could not happen in the future without that auditing process taking place from inward inspection.

Now, with respect to inward inspection, these changes are being touted as an attempt to modernize the system, to reduce costs, et cetera. Again, it is a very low-cost quality assurance system that brings some fairness to farmers in the system, and the loss of inward inspection would eliminate the jobs of many dedicated CGC employees. By the 1880s it was felt that grain inspectors should be government employees as they would be unduly influenced by those who paid the fees.

One of the problems with moving toward an accreditation system is that the CGC is mandated to act in the interests of grain producers. To farm that outside would make it unclear to the employees exactly whom their allegiance was to. Quite likely they would see their employer as either the private service providers or the grain company they were working for, which would reflect on the conduct of activities and how they made their decisions.

grains est d'environ 80 millions de dollars — il varie un peu chaque année —, ce qui coûte aux producteurs de grains environ 5 cents par boisseau.

En ce qui concerne la section 19, elle propose plusieurs modifications. Tout d'abord, j'aimerais parler de l'élimination de l'inspection à l'arrivage. Nous avons toujours soutenu qu'il s'agissait d'un élément important du système de manutention des grains du Canada, surtout dans l'Ouest canadien, car cela permet d'assurer la vérification continue des grains pendant leur transport entre les silos du pays jusqu'aux installations terminales. On évite ainsi la contamination à grande échelle du grain, que ce soit par des produits chimiques ou des excréments d'animaux. L'inspection intercepte les contaminants avant qu'ils soient mélangés dans de grandes quantités de grains. Elle corrige aussi les erreurs qui pourraient avoir été faites dans la détermination du grade dans les wagons à l'intérieur du pays. Il s'agissait aussi d'un élément essentiel au bon fonctionnement du système de wagons de producteur, en plus de veiller à ce que le produit acheté aux exploitations agricoles soit bien celui qui se rend aux installations terminales.

J'aimerais citer un exemple qui remonte à 1909, c'est-à-dire avant la création de la Commission canadienne des grains, et tiré du livre *Historique de la Commission canadienne des grains*, par J. Blanchard. « En 1909, au cours d'une vérification des installations terminales céréalières à la tête des Grands Lacs, on s'aperçut que les stocks et les envois de Northern n° 1 » — qui à l'époque était le grade le plus élevé de blé dans l'Ouest canadien — « dans deux silos excédaient la quantité figurant aux récépissés par plus d'un million de boisseaux. Il manquait du grain de grades inférieurs. » Ce qui est clair, c'est que le prix qu'on donnait aux agriculteurs pour leur grain était moins élevé que la valeur de leur grain une fois qu'il arrivait aux installations terminales. On procédait de la même façon pour le grade. En l'absence d'un processus de vérification à l'arrivage, rien ne prouve que cela ne se reproduira pas à l'avenir.

En ce qui concerne l'inspection à l'arrivage, on tente de faire la promotion de ces changements en disant qu'ils vont moderniser le système, réduire les coûts, et cetera. Encore une fois, il s'agit d'un système d'assurance de la qualité à très bas coût qui permet de rendre le système un peu plus équitable pour les agriculteurs. De plus, l'élimination de l'inspection à l'arrivage supprimerait les emplois d'un grand nombre d'employés dévoués de la CCG. Dès les années 1880, on était d'avis que les inspecteurs de grains devraient être des employés du gouvernement, car autrement, ils pourraient être influencés par ceux qui payaient leur salaire.

L'un des problèmes posés par l'adoption d'un système d'accréditation, c'est que la CCG a le mandat de servir les intérêts des producteurs de grains. Si on faisait appel à un sous-traitant, les employés ne sauraient pas exactement à qui ils doivent allégeance. Ils considéreraient très probablement que leur employeur est la société céréalière ou les fournisseurs de services privés qui les ont embauchés, ce qui influencerait sur leurs activités et leurs décisions.

The other elimination proposed in the bill is the end of weigh-overs at the elevator system. This is an important system to ensure that accurate weights are taken when farmers deliver their grain into the elevator system; that there is a verification between what is bought from farmers and what is actually inside the elevator system; and that there are not excess overages from improper scale calibrations and dockage; and an assortment of other possibilities. This brings fairness and integrity to the system. Its very low cost actually benefits the entire system, not just farmers, although grain companies may argue otherwise.

The next proposed changes are in security, licensing and bonding. The proposal is to shift to an insurance-based scheme to protect farmers in the event of bankruptcy. One of the issues with an insurance-based scheme is that under the current system, grain companies post a bond of the approximate value of their average monthly transactions. In the event of bankruptcy, the company, and the farmers affected in particular, look at the root causes of that bankruptcy. Often it is an issue with access to rail transport service or some other factor, such as the clogging of the ports, et cetera. By its nature, it causes people to scrutinize the system and to correct it. We fear that an insurance-based system would mask that to a certain extent because parties would be paid — it would have a certain cost — and the fact of looking at the root causes of systemic inefficiencies would be lost in the process.

The other piece in this is that farmers are being told that this is a modernization and a cost savings; and the federal government wants the CGC to move to full cost recovery. However, we are not convinced that the cost savings actually will translate to farmers at anywhere near the level that would be required to compensate for the loss of quality and reputation that some of these proposals would bring.

I would like to raise the example of the consolidation of the prairie grain elevator system that took place in the last 20 years, particularly in the last 10 years. We went from 5,000 elevators to fewer than 200. At the time, it was argued that this would be a more efficient system and that elevation costs would go down. Indeed, the costs have gone up by a factor of 4 and 5 in spite of the fact that farmers are delivering to much greater distances to a much consolidated elevator system. Efficiencies promised often do not show up in the bottom line.

The last proposal is the shift of the Canadian Grain Commission in reference to the Financial Administration Act. This is an important shift in terms of the independence of the agency, because it becomes a department of the ministry under the FAA and is no longer a quasi-independent institution. Rather than reporting on its activities from the year past, it has to make projections for the year in the future, which possibly it would tailor to a specific minister's preferences and demands.

Le projet de loi propose aussi d'éliminer l'obligation de procéder à des pesées de contrôle aux installations. Il s'agit d'un important système qui permet de vérifier que les grains livrés par les agriculteurs sont pesés correctement, que le produit acheté aux agriculteurs correspond bien à ce qui est à l'intérieur de l'installation, et qu'il n'y a pas d'excédent attribuable à des impuretés et à un mauvais calibrage de la balance, et cetera. Cela permet de rendre le système équitable et de préserver son intégrité. Son coût peu élevé profite à l'ensemble du système, et non seulement aux agriculteurs, quoi qu'en disent les sociétés céréalières.

Les autres modifications proposées concernent les garanties, les permis et le cautionnement. On propose en effet d'adopter un système fondé sur l'assurance pour protéger les agriculteurs en cas de faillite. L'un des problèmes qui se posent avec un système fondé sur l'assurance, c'est que dans le système actuel, les sociétés céréalières versent un cautionnement de la valeur approximative de la moyenne de leurs transactions mensuelles. En cas de faillite, la société, et surtout les agriculteurs concernés, examinent les causes fondamentales de cette faillite. Souvent, il s'agit d'un problème d'accès au service de transport ferroviaire ou d'un autre facteur, par exemple, la congestion dans les ports, et cetera. Cela fait en sorte que les gens examinent le système et tentent de le corriger. Nous craignons qu'un système fondé sur l'assurance ne fonctionne pas de cette façon, car les parties seraient payées — cela engendrerait un certain coût — et le processus n'encouragerait plus les intervenants à examiner les causes fondamentales des inefficacités du système.

L'autre problème, c'est qu'on dit aux agriculteurs qu'il s'agit d'une modernisation et que cela entraînera une réduction des coûts et que le gouvernement fédéral souhaite que la CCG devienne un organisme à recouvrement intégral des coûts. Toutefois, nous ne sommes pas convaincus que les économies dont profiteront les agriculteurs seront suffisantes pour compenser la diminution de la qualité et les dommages à leur réputation qu'entraîneront certains des changements proposés.

J'aimerais soulever l'exemple de la consolidation du système des silos à grains des Prairies au cours des 20 dernières années, surtout ces 10 dernières années. Nous sommes passés de 5 000 silos à moins de 200. À l'époque, on a soutenu que ce système était plus efficace et que les coûts liés aux silos seraient réduits. Toutefois, les coûts sont de quatre à cinq fois plus élevés, même si les agriculteurs doivent maintenant parcourir de plus grandes distances pour livrer leurs grains dans un système de silos beaucoup plus consolidé. Il arrive souvent qu'au bout du compte, les gains en efficacité qu'on avait promis ne se matérialisent pas.

Enfin, on propose de modifier la façon dont la Commission canadienne des grains est assujettie à la Loi sur la gestion des finances publiques. Il s'agit d'un changement important en ce qui concerne l'indépendance de la commission, car elle devient un service du ministère en vertu de la LGFP, et n'est plus une institution quasi indépendante. Au lieu de faire rapport de ses activités de l'année qui vient de s'écouler, elle devra faire des projections pour l'année à venir, ce qui pourrait la pousser à les adapter aux préférences et aux demandes d'un ministre.

The Chair: Mr. Boehm, I will ask you to conclude, please, given the time that we have.

Mr. Boehm: Yes.

Farmers really pay thrice through the weakening of the CGC with, first, higher user fees; second, the loss of current protections and benefits; and, third, the refusal to pass potential savings on to farmers as grain companies capture the blending premiums of the grain entirely without any monitoring or auditing in that system. This is exacerbated by the loss of farmer grain-handling co-ops, as has happened in the last decades as well.

Thank you for your time.

The Chair: Thank you, Mr. Boehm.

Mark Brock, 2nd Vice Chair and Director, Grain Farmers of Ontario: Grain Farmers of Ontario welcomes this opportunity to speak to the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry about the proposed amendments to the Canada Grain Act effected by Division 19 of Bill C-45. Grain Farmers of Ontario, GFO, is the province's largest commodity organization, representing Ontario's 28,000 corn, soybean and wheat producers. The crops they grow cover 5 million acres of farmland across the province, generate over \$2.5 billion in farmgate receipts, result in over \$9 billion in economic output, and are responsible for over 40,000 jobs in the province of Ontario. Although the proposed changes to the Canada Grain Act will affect the western grain industry more than the industry in Ontario, Ontario is still a significant grain and oilseed producer, third largest by value, and the CGC is an important and valued part of certain aspects of our marketing system.

As I am sure it is for many other industry organizations and associations, GFO's main concern with the proposed amendments to the Canada Grain Act is the fact that it will make the CGC almost totally reliant on user fees. This, combined with the CGC's proposed increases in fees over the next four years, would significantly increase industry's costs to market our grain.

We believe that the change will have two main implications. First, it will cause prices paid to farmers to be lower than they otherwise would be. Regardless of who the first payer of the fee is, ultimately the fees are reflected in the price paid to farmers. The higher the fee is, the lower the price is to the farmer. Second, it could reduce our competitiveness vis-à-vis our major competitors, primarily the United States. In this regard, I note that the U.S. Federal Grain Inspection Service will continue to have about 37 per cent of its funding provided by the federal government.

Le président : Monsieur Boehm, je vais vous demander de bien vouloir terminer, vu le peu de temps à notre disposition.

M. Boehm : Oui.

L'affaiblissement de la CCG fait vraiment payer un coût triple aux agriculteurs : d'abord, leurs frais d'utilisation ont augmenté; ensuite, ils ont perdu les avantages et les protections dont ils jouissaient jusqu'ici; enfin, les sociétés céréalières refusent de partager avec eux leurs éventuelles économies, car elles gardent pour elles les primes au mélange des grains, sans que leur système fasse l'objet d'une surveillance ou d'un audit. Pis encore, depuis quelques décennies, les agriculteurs ont perdu les coopératives de manutention des grains.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

Le président : Merci, monsieur Boehm.

Mark Brock, deuxième vice-président et directeur, des Grain Farmers of Ontario : Les Grain Farmers of Ontario, les GFO, sont heureux d'avoir l'occasion de s'exprimer devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts sur le projet de modification de la Loi sur les grains du Canada exposé dans la Section 19 du projet de loi C-45. Ils sont, en importance, le premier groupement de producteurs spécialisés de la province, car ils représentent 28 000 producteurs ontariens de maïs, de soja et de blé. Leurs cultures couvrent 5 millions d'acres d'un bout à l'autre de la province et elles produisent plus de 2,5 milliards de dollars de recettes à la ferme, qui se traduisent par une production économique de plus de 9 milliards de dollars. Elles pourvoient également à plus de 40 000 emplois en Ontario. Même si les modifications proposées à la Loi sur les grains du Canada toucheront plus le secteur des grains de l'Ouest que celui de l'Ontario, la province reste un important producteur de grains et d'oléagineux, le troisième en valeur, et la CCG est un rouage important et apprécié de certaines parties de notre système de commercialisation.

Comme chez de nombreuses autres organisations et associations de l'industrie, j'en suis convaincu, la principale inquiétude que nous causent les modifications proposées à la Loi sur les grains du Canada provient du fait que la CCG dépendra presque totalement des frais d'utilisation. De plus, les majorations proposées des droits de la CCG au cours des quatre années à venir augmenteront sensiblement les coûts de commercialisation de notre grain que paie notre industrie.

Nous prévoyons que cela aura deux grandes conséquences. D'abord, une baisse des prix payés aux agriculteurs plus importante qu'elle ne le serait autrement. Peu importe qui paie les droits le premier, ils finissent par se répercuter sur le prix payé aux agriculteurs. Ce prix est d'autant plus réduit que les droits sont élevés. Ensuite, notre compétitivité face à nos concurrents, principalement ceux des États-Unis, risque de diminuer. À ce sujet, je vous fais remarquer que le service fédéral américain d'inspection des grains continuera d'être financé à 37 p. 100 par le gouvernement fédéral.

To illustrate the impact of the proposed fee increases, I would note that the outward inspection fees on bulk soybean or corn exported by ship will rise from 51 cents per tonne in the current crop year to \$1.60 per tonne on August 1, 2013, and will rise to \$1.70 per tonne in 2017. For a 30,000-tonne shipment of soybeans, this means that the CGC inspection cost will rise from \$15,300 this year to \$48,000 next year and to \$51,000 in 2017.

In addition to the proposed increases in fees for mandatory CGC services, we are concerned about the proposed increases for certain non-mandatory services. Of particular note is that the identity preserved service known as CIPRS, Canadian Identity Preserved Recognition System, offered by the CGC, will be fully cost recovered. This service is used extensively in Ontario to ensure that food grade soybean shipments do not contain genetically modified soybeans. An increase in fees for this service would erode the price premium for this product and eliminate the incentive to produce them. About half of Canada's soybean exports of 2.5 million tonnes are food grade soybean.

We understand that these increases in fees ultimately borne by farmers may seem minor in the context of the current grain prices. However, history has taught us that prices a year from now, let alone five years from now, may be substantially below current levels. We do applaud the government's initiative to streamline and modernize the CGC, and it is long overdue. We urge the government to make the other required changes to the Canada Grain Act that are not monetary in nature, such as governance changes. However, we believe that the scale of cost recovery being proposed must be revisited.

Thank you for your time.

Laurence Nicholson, Member, Canadian Wheat Board Alliance:

It is certainly a pleasure for me to be here and talk to you about the Canadian Grain Commission. As to my background, I spent 30 years with Alberta Pool, eight of those years as an elevator manager, buying grain and loading it, and 22 years as a pool rep. In the role as a pool rep I organized sessions on the Canadian Wheat Board, Canada Grains Commission, the Winnipeg Commodity Exchange and OceanFreight. I spent four years as a director with Alberta Canola Producers Commission, Canola Growers of Canada four years, Canola Council of Canada four years, 20 years of farming and four years as Director of Wild Rose Agricultural Producers.

The area I want to talk about is several-fold and I certainly look forward to any discussion and questions. If you look at the bonding of the grain companies, as well as the elevator manager, it is crucial that that continue. I can say here that I was involved in some of those instances where elevator managers got sticky fingers and put their finger in the till, and court cases were held on those kinds of things.

As a manager, you have a quarter of 1 per cent over, and if you are over that, then you are in trouble with the Canadian Grain Commission. If you are a quarter per cent under in your weights,

Conséquence des augmentations prévues, les droits d'inspection de sortie pour le soja ou le maïs en vrac exportés par bateau passeront de 0,51 \$ la tonne, au cours de la campagne agricole actuelle, à 1,60 \$, le 1^{er} août 2013, puis à 1,70 \$ en 2017. Pour inspecter un chargement de 30 000 tonnes de soja, la CCG, qui demande 15 300 \$ cette année, exigera 48 000 \$ l'année prochaine, puis 51 000 \$ en 2017.

Il n'y a pas que les majorations proposées des droits pour les services obligatoires de la CCG qui nous inquiètent : celles de certains services facultatifs aussi, notamment le service de ségrégation connu sous l'appellation de Système canadien de reconnaissance de la ségrégation ou SCRS, dont le coût sera entièrement recouvré. On l'utilise largement en Ontario pour que les chargements de soja alimentaire ne renferment pas de soja génétiquement modifié. La majoration des droits de ce service grugerait la bonification reçue pour ce produit et découragerait sa production. La moitié des 2,5 millions de tonnes de soja que le Canada exporte est de qualité alimentaire.

Ces majorations qui, finalement, frappent les agriculteurs peuvent sembler modestes par rapport aux prix actuels des grains. Cependant, l'histoire montre que ces prix, dans un an, à plus forte raison cinq, peuvent être considérablement inférieurs aux niveaux actuels. Nous applaudissons le gouvernement pour son initiative de modernisation et de rationalisation de la CCG. Ç'aurait dû être fait depuis longtemps. Nous lui recommandons vivement d'apporter les autres modifications nécessaires exigées à la Loi sur les grains du Canada qui n'ont pas de conséquences pécuniaires, par exemple changer les méthodes de gouvernance de l'organisme. Cependant, nous croyons que l'échelle proposée du recouvrement des coûts doit être revue.

Merci de m'avoir accordé votre temps.

Laurence Nicholson, membre, Canadian Wheat Board Alliance :

Je suis vraiment heureux d'être ici et de vous parler de la Commission canadienne des grains. Voici mes antécédents : J'ai passé 30 ans à l'Alberta Pool, dont huit en qualité de directeur de silo et 22 en qualité de représentant. Dans ce rôle, j'ai organisé des séances sur la Commission canadienne du blé, la Commission canadienne des grains, la Bourse des marchandises de Winnipeg et OceanFreight. Pendant quatre ans, j'ai été directeur à l'Alberta Canola Producers Commission, quatre ans chez les Canola Growers of Canada, quatre ans au Conseil canadien du canola. J'ai été agriculteur 20 ans et directeur des Wild Rose Agricultural Producers quatre ans.

Je veux parler de plusieurs sujets et j'ai bien sûr très hâte de répondre à vos questions et de participer aux discussions. En ce qui concerne le cautionnement des compagnies céréalières et des directeurs de silos, son maintien est indispensable. J'ai vu des directeurs de silos qui avaient tendance à voler et à puiser dans la caisse, ce qui s'est terminé par des poursuites.

Le directeur de silo a droit à une marge d'un quart pour cent d'écart en plus ou en moins sur les pesées. Si l'écart est supérieur par excès, il a des ennuis avec la Commission canadienne des grains. S'il

then you are in trouble with the bond company. That keeps the elevator managers quite honest in the system. We must continue to do that or we will be turning the clock back to the 1920s, when you had to go along with a bottle of whisky, as my dad used to say, in order to get a decent rate at the elevator. I do not think we want to go back to that.

If you look at the weighing and inspection into the terminals at Vancouver and Thunder Bay, that car is inspected by the Canadian Grain Commission to see if it has leaks from the primary elevator to the terminal, and of course some of those cars do leak in transit. The commission then weighs and inspects the cargo unloaded and pays on the outturn to whoever shipped that car. That again keeps the elevator managers honest. He gets a report back of the car unload, and if it is downgraded or upgraded, he can adjust his files accordingly and know where he is at as an elevator manager in the primary elevator system.

The other thing I want to talk briefly about is the bonding of the elevator companies. I will go back to an article I read in the paper and I hope it is accurate. Between 2002 and 2008 farmers received 77 per cent of their money after the buyer failed to pay them. Out of these cases, farmers were 100 per cent compensated in six and in one they received 99.8 per cent of the value of their commodity. In two cases the farmers were fully refunded, receiving 28 cents and 51 cents on the dollar. The report says that since 1982, 20 CGC licences have failed. Payments of \$9.3 million were paid to the security held by the Canada Grains Commission. The Canada Grains Commission was ordered by the federal government to pay farmers for another \$3.1 million, bringing the total payout to \$12.4 million to an estimated 700 to 1,000 farmers. Other grain buyers have failed, but there have been no reported data on the extreme failures. The report also said that the CCG has made considerable improvements in recent years, doing a better job of monitoring and auditing the grain companies. One of these criticisms of the current program is cost hidden.

I had a neighbour last June ask me who he could market some of his spring wheat to because it had ergot in it. I advised him to contact Newco Grain of Lethbridge. He phoned them and sent a super B load to Newco and within a week Newco declared bankruptcy. He got paid for 95 per cent of the value of that cargo just last week.

I believe it is there and it needs to be kept there. Yes, it is expensive, but it is a cost of doing business to the grain companies and the grain industry. I would hate to see that being lost.

I will now leave it open for discussion and I hope we have a good discussion on the CGC. Thank you.

Senator Plett: Thank you, gentlemen, for coming out this evening. We certainly appreciate you being here.

est supérieur par défaut, c'est avec la société d'assurance de cautionnement. Cela l'incite à l'honnêteté. Il ne faut rien y changer, sinon on retombera dans les travers des années 1920, quand il fallait graisser les pattes avec une bouteille de whisky, comme mon père avait l'habitude de dire, pour obtenir un prix décent. Je ne crois pas que nous voulions revenir à cette époque.

En ce qui concerne la pesée et l'inspection aux silos d'expédition de Vancouver et de Thunder Bay, la Commission canadienne des grains cherche d'éventuelles fuites dans les wagons, pendant le transit depuis le silo primaire et, bien sûr, cela se produit. La commission pèse et inspecte le chargement et verse à l'expéditeur le montant déterminé. C'est une autre incitation à l'honnêteté pour le directeur de silo. Le rapport qu'il reçoit sur le déchargement du wagon et sur l'éventuel classement vers le haut ou déclasserment du chargement lui permet d'apporter des corrections dans ses dossiers, et il connaît la place qu'il occupe dans le réseau de silos primaires.

Je tiens aussi à aborder rapidement le cautionnement des exploitants de silos. Je citerai un article paru dans le journal, et j'espère qu'il dit vrai. Entre 2002 et 2008, des agriculteurs ont reçu 77 p. 100 de leur argent après que l'acheteur a été en défaut de paiement. Six d'entre eux ont été entièrement indemnisés et un l'a été à 99,8 p. 100. Deux ont été entièrement remboursés, et ils ont reçu 28 et 51 p. 100. D'après le rapport, 20 titulaires de licences de la CCG ont fait faillite depuis 1982. Un montant de 9,3 millions de dollars est allé à la garantie détenue par la commission. Le gouvernement fédéral a ordonné à la commission de verser encore 3,1 millions, ce qui a porté à 12,4 millions le total payé à un nombre estimé de 700 à 1 000 agriculteurs. D'autres acheteurs de grains ont également fait faillite, mais aucun renseignement n'a été communiqué sur les cas extrêmes. Toujours d'après le rapport, la CCG, ces dernières années, a considérablement amélioré son travail de surveillance et d'audit des compagnies céréalières. L'une des critiques du programme actuel, c'est que les coûts sont cachés.

En juin, un de mes voisins m'a demandé à qui il pouvait vendre une partie de son blé de printemps qui était ergoté. Je lui ai conseillé de contacter Newco Grain de Lethbridge. Après lui avoir parlé, il lui a expédié un chargement de blé par camion super-B et, dans la semaine qui a suivi, Newco a déposé son bilan. Pas plus tard que la semaine dernière, il a été indemnisé à 95 p. 100 de la valeur de ce chargement.

Je pense que le système doit rester en place. Oui, il est coûteux, mais c'est le coût à payer pour faire des affaires avec les compagnies céréalières et l'industrie du grain. Je regretterais beaucoup que cela disparaisse.

Je m'arrête, pour faire place à la discussion et j'espère qu'elle sera fructueuse, en ce qui concerne la CCG. Merci.

Le sénateur Plett : Merci, messieurs, de vous être déplacés ce soir. Nous sommes bien heureux de votre présence.

My first question will be for Mr. Brock, and it might be hypothetical. Do you think farmers in Western Canada should have the same marketing freedom as those in the rest of Canada?

Mr. Brock: I can only speak to Ontario and I appreciate how I can market my grain. I would say it is really not my place to say what a Western producer should or should not do. I enjoy the freedoms that I have in terms of marketing my commodities in Ontario.

Senator Plett: As a Canadian, it is my duty to make sure that all Canadians have the same freedoms. Do you not believe in that?

Mr. Brock: I will not argue that point. Western producers know what they need and want. It is not for me to speak for a Western producer.

Senator Plett: I am surprised. I would have thought you would encourage Western producers as you do Ontario producers.

Do farmers in Ontario have producer payment protection when selling their grain?

Mr. Brock: Yes, we do. We have a system that is called the Grain Financial Protection Board. We pay a licence fee as a producer and a portion of the licence fee that we pay to our organization, the Grain Farmers of Ontario, goes to a fund that is maintained that we have in the case of a situation where an elevator goes into default. It is made up of a board on which I am actually a member. I have not been to a board meeting yet, but it is made up of farmers and industry people, and we evaluate the situations that result from a default. There is a fund in place. We make sure it is actuarially sound and we have a process in place to ensure if there is a default that there is something there for producer protection.

Senator Plett: Mr. Nicholson and Mr. Boehm, you were both witnesses here a few months back when we dealt with the freedom and marketing choice for farmers in Western Canada. You were pessimistic, to say the least, about the success of that program. Many of us on this committee were in Western Canada a week ago. We travelled through Western Canada and visited farmers, producers, elevators, canola crushing plants and so on. We visited a certain farmer by the name of Jim Janzen, Windy Creek Farms, St. Francois Xavier. He told us that he had never experienced a year as he had this year, getting over \$9 a bushel for his wheat. It can be argued that this was due to the drought in the United States. That probably played a part in it.

However, he also said he had gotten his cheque. He said, "I have in my lifetime not delivered a \$1 million cheque to the bank and I could do that this year." Our chair asked Mr. Janzen, "What should government do down the road for farmers?" He said, "Stay the course. What you have done is a remarkable thing for Western Canadian farmers. Stay the course."

This is further staying the course. This is a continuation of what we have done.

Ma première question s'adresse à M. Brock. On pourrait la qualifier d'hypothétique. Pensez-vous que les agriculteurs de l'Ouest devraient avoir la même liberté commerciale que ceux du reste du Canada?

M. Brock : Je ne peux parler que pour ceux de l'Ontario. Je suis bien heureux de pouvoir commercialiser mon grain comme je le fais. Mais ce n'est pas à moi de dire quoi faire à un agriculteur de l'Ouest. J'aime bien les libertés que je possède pour la commercialisation de mes produits en Ontario.

Le sénateur Plett : Mon devoir de Canadien est de m'assurer que tous les Canadiens jouissent des mêmes libertés. Y croyez-vous?

M. Brock : Je ne le contesterai pas. Les producteurs de l'Ouest savent ce qu'ils veulent et ils connaissent leurs besoins. Ce n'est pas ma place de parler pour eux.

Le sénateur Plett : Vous m'étonnez. J'aurais cru que vous auriez encouragé les producteurs de l'Ouest comme vous le faites pour ceux de l'Ontario.

Est-ce que les producteurs de l'Ontario jouissent d'une protection des paiements qui leur sont dus pour la vente de leur grain?

M. Brock : Oui. Nous avons un système, la Commission de protection financière des producteurs de céréales. Le producteur paie un droit de licence, dont une partie que nous versons à notre organisation, les Grain Farmers of Ontario, va dans un fonds destiné à servir en cas de manquement du silo à ses engagements. Je fais partie du conseil d'administration. Je n'ai pas encore assisté à ses séances, mais il est constitué d'agriculteurs et de représentants de l'industrie. Nous évaluons les conséquences d'une situation de non-paiement. Le fonds est en place. Nous veillons à bien le gérer, selon des méthodes actuarielles, et nous avons prévu un mécanisme pour protéger les producteurs contre les défauts de paiement.

Le sénateur Plett : Messieurs Nicholson et Boehm, vous êtes tous les deux venus témoigner ici, il y a quelques mois, lorsque nous avons étudié la liberté et le choix du régime de commercialisation de leurs produits pour les agriculteurs de l'Ouest. Vous étiez pessimistes, c'est le moins qu'on puisse dire, sur la réussite de ce programme. Beaucoup de membres du comité sont allés dans l'Ouest, il y a une semaine. Nous nous sommes déplacés dans la région, nous avons visité des agriculteurs, des producteurs, des silos, des huileries, et ainsi de suite. Un certain Jim Janzen, des Windy Creek Farms, à St. François Xavier nous a dit qu'il n'avait jamais connu d'année comme celle-ci, puisqu'il avait obtenu plus de 9 \$ le boisseau de blé. On peut remercier la sécheresse aux États-Unis. C'a probablement été un facteur.

Cependant, il nous a aussi dit qu'il avait reçu son chèque, que c'était la première fois de sa vie qu'il en encaissait un d'un million de dollars à la banque. Notre président lui a demandé ce que le gouvernement pouvait faire, en fin de compte, pour les agriculteurs. Il a répondu : « Tenez bon! C'est remarquable ce que vous avez fait pour les agriculteurs de l'Ouest. Tenez bon! »

C'est plus que tenir bon. C'est poursuivre dans le droit fil de ce que nous faisons.

What would you say to Mr. Janzen when he says that this has been good for Canada and furthering this will be good for Canada? “My grain will be graded and docked by the primary elevator when I deliver my grain to them, and if there is a disagreement, I can submit a sample to the Canadian Grain Commission for final binding on an official grade.” That is all the checks and balances. There are efficiencies in place here, and yet you say, “Saving money is not good; yes, things are expensive, but spend it anyway.”

What would you say to Mr. Jansen? I would like both of you to give me a short answer.

Mr. Nicholson: Mr. Chair, do you really want me to get into this?

The Chair: What we have before us is Division 19 of Part 4 of Bill C-45, which is comprised of proposed amendments to the Canada Grain Act. I will welcome comments if you have comments on the proposed amendments before us, Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: First, you need to look at what is currently happening right now on the West Coast. We have approximately 24 vessels waiting in English Bay for grain. We no longer have at the terminals at Vancouver the pooling of Canadian Wheat Board grain within the terminals. Just these last few weeks, there have been multi-car loadings, and that means that the cars shipped in there are shipped to a specific terminal. If you look at the Burrard Inlet and the terminals on the North Shore, which are owned now by Cargill and Pioneer Grain, they have to cross the bridge called Burlington Northern Railway Bridge and there is a cost of \$150 a car. There is also a real bottleneck in getting grain unloaded because of it.

Is the system efficient? No, it is not. My understanding is — and I was told this somewhat confidentially — that the Canadian Wheat Board has agreements with two of the grain companies for pooling of grain. In other words, if the Canadian Wheat Board has sold a cargo of grain and are short and do not have it in the terminal, they can switch stocks around between these two companies. The rest of the companies are reluctant to do that. That is causing major problems at the port.

If you look at the whole system of marketing, it has been told to me and I have it in black and white that the farmers in Western Canada have only committed about 25 per cent of their stocks or inventory that they have on the farm. When we have transportation capacity and terminal capacity, if we do not get signed contracts through that system, then come July 31, a third of the grain could be carried forward into the next crop year and not be able to be marketed.

If you look at costs, my costs have gone up. The primary elevator costs now run from \$1.53 to \$1.74 a bushel. When I hauled grain in a couple of weeks ago, the deductions were put near one third of my cheque. They vary between primary elevators on what they call “basis,” and that is transportation,

Que diriez-vous à M. Janzen, pour qui ç’a été bon pour le Canada et que si on continue, ce sera encore bon pour le Canada? Mon grain sera classé et entreposé au silo primaire, quand je le livrerai là, et s’il y a désaccord, je peux présenter un échantillon à la Commission canadienne des grains pour obtenir une décision exécutoire et sans appel sur sa qualité officielle. Voilà les freins et contrepoids. Malgré les facteurs d’efficacité en place, vous dites : « Ce n’est pas assez d’économiser; oui, la vie est chère, mais dépensons quand même. »

Que diriez-vous à M. Jansen? J’aimerais que vous me donniez tous les deux une courte réponse.

M. Nicholson : Monsieur le président, est-ce que vous voulez vraiment que nous allions là?

Le président : Nous étudions la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45, qui comprend des projets de modification pour la Loi sur les grains du Canada. Toute observation sur les modifications proposées qui sont soumises à notre étude est la bienvenue.

M. Nicholson : Il faut d’abord examiner la situation actuelle, sur la côte Ouest. Deux douzaines de bateaux attendent le grain dans la baie English. Aux silos d’expédition de Vancouver, nous ne faisons plus sur place le pool du grain de la Commission canadienne du blé. Au cours des quelques dernières semaines, on a chargé de nombreux wagons, ce qui signifie que ceux qui arrivent sont destinés à un silo d’expédition précis. Pour se rendre aux silos de l’inlet Burrard et de la côte Nord, qui appartient désormais à Cargill and Pioneer Grain, ils doivent traverser le pont appelé Burlington Northern Railway Bridge, au coût de 150 \$ le wagon. À cause de cela, il existe aussi un véritable goulot d’étranglement pour le déchargement du grain.

Le système est-il efficace? Non, pas du tout. Je crois comprendre — et on me l’a dit en quelque sorte sous le sceau du secret — que la Commission canadienne du blé a conclu des ententes avec deux sociétés céréalières pour le pool du grain. Autrement dit, si elle a vendu une cargaison de grains, qu’elle se trouve à court et ne l’a pas dans son terminal, elle peut faire un échange avec elles. Les autres sociétés hésitent à faire de même. Cela cause des problèmes majeurs dans le port.

En ce qui concerne tout le système de commercialisation, on m’a dit, et j’ai pris des notes, que les agriculteurs de l’Ouest n’ont engagé que le quart de leurs stocks actuellement détenus sur leur exploitation. Si, quand la capacité de transport et celle des silos offrent des disponibilités, nous n’avons pas signé de contrats par ce système, après le 31 juillet le tiers du grain pourrait être reporté dans la prochaine campagne agricole et pourrait ne pas pouvoir être commercialisé.

En ce qui concerne les coûts, les miens se sont envolés. Aux silos primaires, ils se situent maintenant entre 1,53 et 1,74 \$ le boisseau. Quand j’ai transporté mon grain, il y a quelques semaines, les déductions ont représenté près du tiers de mon chèque. Elles varient d’un silo primaire à l’autre en fonction de la base, c’est-à-dire les

as well as handling and cleaning. They do vary on the Prairies on wheat, for example, from \$56 or \$58 per tonne to \$64 per tonne. That variance is very expensive to me as a farmer.

Yes, Senator Plett, I can honestly say that as a farmer I got more money this year than I have ever gotten. However, when I have to start paying \$616 a bushel for my canola seed, \$1,000 a tonne for my anhydrous ammonia, \$1 a litre for my fuel — and repairs have gone up — my bottom line will be worse this year than it was last year. My costs have gone up dramatically.

The Chair: Thank you, Mr. Nicholson.

Are there any witnesses who would like to comment?

Mr. Boehm: I will, very briefly. The grain handling and transportation system is complex, and there are all sorts of places where problems can arise. Mr. Nicholson pointed out a number of them. Those demurrage costs of those ships waiting at port and the fact that grain is sitting on the Prairies and will need to be pumped through a constricted system will lead to higher basis levels and reduced payments to farmers.

The unique situation that we have now is the function of droughts, not just in the U.S. but in Russia and somewhat in Europe. Very quickly with these sorts of costs that we pay — the transport costs, et cetera — if we lose our quality market that the grain commission helps very much to maintain by its insertion in the system, our returns will drop drastically. Therefore, I think it is much more complex than what Senator Plett has reiterated from his farmer in Manitoba.

Senator Mercer: I will not try to dwell on what has happened in the past. The Canadian Wheat Board bill passed and we admit it has been a great year for the price of grain. It has also been a great year for the price of apples because of the failure of crops elsewhere. It may be a little too early to celebrate victory; one good season does not make the whole thing successful. We will be here a long time, and history will judge whether it was right or wrong.

Mr. Nicholson, you talk about the bonding issue. In your story, I was concerned about the farmer who sold his grain in Lethbridge and the company went bankrupt. You say it is expensive. When farmers start the process of planning their year and their seasons — and they do this well in advance — part of the plan has always been to factor the cost of bonding into your operational costs, has it not? It does come back to the producer at some point.

Mr. Nicholson: That is a very good question. I look at the grains and oilseed business and how it contributes billions of dollars to the balance of payments for Canada, which helps us keep our dollar and inflation under control; therefore, the taxpayers should help pay for the costs of the commission.

frais de transport, de manutention et de nettoyage. Pour le blé des Prairies, elles varient, par exemple, de 56 ou de 58 \$ la tonne à 64 \$. Pour un agriculteur comme moi, cet écart est très coûteux.

Oui, sénateur Plett, je peux honnêtement affirmer, en ma qualité d'agriculteur, que j'ai reçu plus d'argent cette année que jamais auparavant. Cependant, quand je dois commencer à payer 616 \$ le boisseau pour les semences de canola, 1 000 \$ la tonne pour l'ammoniac, 1 \$ le litre de carburant, et, en plus, les coûts des réparations se sont envolés, mon bilan sera pire cette année que celui de l'année dernière. L'augmentation de mes coûts a été spectaculaire.

Le président : Merci, monsieur Nicholson.

Les autres témoins souhaitent-ils intervenir?

M. Boehm : Rapidement, si vous le permettez. Le système de manutention et de transport des grains est complexe, et des problèmes peuvent surgir n'importe où. M. Nicholson vous a décrit certains des problèmes. Les surestaries payées par les navires qui mouillent au port et le fait que le grain reste dans les Prairies et doit passer par un système étroit font que les prix de base seront plus élevés et que les agriculteurs encaisseront des paiements réduits.

Nous sommes dans une situation particulière en ce moment en raison de la sécheresse qui sévit non seulement aux États-Unis, mais également en Russie et dans quelques régions européennes. Nous occupons une place privilégiée comme fournisseur de grain de grande qualité grâce notamment à la participation de la Commission canadienne des grains au système. Si nous perdons cette place en raison des coûts que nous assumons, tels que les frais de transport, nous verrons nos recettes chuter. Je crois donc que la situation est beaucoup plus complexe que celle décrite par le sénateur Plett à partir de l'avis d'un agriculteur au Manitoba.

Le sénateur Mercer : Je ne veux pas ressasser le passé. Le projet de loi sur la Commission canadienne du blé a été adopté et nous savons que le cours des grains est très élevé cette année. Le secteur des pommes a également connu une année formidable en raison des récoltes minables connues ailleurs. Cependant, il est peut-être un peu trop tôt pour crier victoire : une bonne année ne garantit pas la réussite des années suivantes. Nous serons ici longtemps et seule l'histoire saura nous dire si nous avons raison ou non.

Monsieur Nicholson, vous avez abordé la question des garanties. Vous nous avez raconté l'histoire de l'agriculteur qui a vendu son grain à Lethbridge et de la société qui a fait faillite. Vous dites que cela coûte très cher. Lorsque les agriculteurs commencent à planifier leur année et leurs saisons, ce qu'ils font bien à l'avance, ils doivent depuis toujours tenir compte des coûts de la garantie dans leurs frais opérationnels, n'est-ce pas? La garantie revient à l'agriculteur à un moment donné.

M. Nicholson : C'est une excellente question. Je constate que le secteur des céréales et des oléagineux génère des milliards de dollars à la balance des paiements du Canada, ce qui nous aide à maîtriser le cours du dollar ainsi que l'inflation. Il est normal donc que les contribuables aident à défrayer la commission de ses coûts.

I look at the check-offs, and we get check-offs right now on our cheques for weighing and inspection of grain. That is only part of the cost. I thought about this and talked with a lot of people about who should pay the cost of the commission. I think a fair cost to the producer as well as to the Government of Canada would be fair. We are in this together; we are not in this alone. If something happens to the export of grain and oilseeds out of Vancouver, it will come back. Instead of Canada being in a trade surplus position, we will be in a trade deficit and you do not want to be there. We have been there in the past few months, and that has certainly hurt our dollar and our balance of payments.

Senator Mercer: Mr. Brock, you talked about the increase of fees by \$1.19 per unit as it escalates. Can you give us an idea of what that would mean in terms of total dollars for your average Ontario grain farmer?

Mr. Brock: Basically what it comes down to is that when I go to market my grain, based on the Chicago Board of Trade for corn, soybeans and wheat, there is adjustment in there of a basis price that is either plus or minus. In the last few years, it has been a negative to the price I see at the Chicago Board of Trade.

As these fees increase, you have the first person that pays it and it whittles down to the system where, ultimately, a farmer sees a greater negative basis because of those costs borne by the people and the processes I sell my grain to. Since their costs are increased, they have less ability to pay for my commodity that I have to sell. It results in just a lower basis and a lower price to me as a producer.

Senator Mercer: Simple cost accounting means you will add that in to the cost of the base price of a bushel of grain down the road.

Mr. Brock: Yes.

Senator Mercer: Obviously, of course, if you can find someone who is willing to pay the price. This is a good year for everyone, for grain producers at least. In other parts of Ontario, apple crops, for example, were terrible this year.

You suffer, as a producer; and a consumer, at the very end of the chain, who is buying the product, is paying more, because we know that the people in the middle are not going to suffer. They are going to pass that on to the next person in the chain until it gets to the final consumer.

Mr. Boehm, you talked about the savings that have been projected and that you do not think the savings will be passed on to the producers, which I think is a concern. What changes do you think should be made to accommodate for that?

Mr. Boehm: In the first part, producers, when these proposed amendments and changes take place, at the end of the day, if there is not any sort of auditing process that determines whether there was actually a true cost-benefit taking place, the volatility of grain prices, basis levels shifting, et cetera, who will really know? All we

Pour ce qui est des contributions, elles sont prélevées sur les droits que nous payons pour la pesée et l'inspection du grain. Or, cela ne représente qu'une partie des coûts. J'ai réfléchi à la question et j'en ai parlé avec de nombreux intervenants pour savoir qui devrait payer les coûts de la commission. Je crois qu'il serait juste que ce soit les agriculteurs ainsi que le gouvernement du Canada. Personne ne fait cavalier seul; nous sommes tous touchés par ce secteur. S'il y a un problème lors de l'exportation des céréales et des oléagineux à Vancouver, il se fera ressentir en amont de la filière. Le Canada, plutôt que de bénéficier d'un excédent commercial, connaîtra un déficit, ce qui n'est guère souhaitable. C'est la situation que nous avons connue au cours des derniers mois, et le dollar ainsi que la balance des paiements en ont pâti.

Le sénateur Mercer : Monsieur Brock, vous avez parlé de la hausse des droits de 1,19 \$ par unité. Pouvez-vous nous donner une idée de ce que cela représenterait en dollars pour le producteur de grains moyen de l'Ontario?

M Brock : Essentiellement, lorsque je vais vendre mon maïs, mon soya et mon blé aux prix établis par la Bourse de Chicago, le prix de base est rajusté à la hausse ou à la baisse. Au cours des dernières années, la tendance des prix affichés à la Bourse de Chicago a été négative.

Au fur et à mesure que les droits augmentent, ils se font ressentir par le premier intervenant et ensuite par tous les maillons de la chaîne. En fin de compte, l'agriculteur a un prix plus bas en raison des coûts assumés par les intervenants à qui il a vendu son grain. Puisque leurs coûts sont plus élevés, les intervenants sont moins en mesure de payer ma marchandise. Le prix de base est plus bas, tout comme mes recettes.

Le sénateur Mercer : Donc, sur le plan de la comptabilité, vous devez en tenir compte lorsque vous calculez le prix de base d'un boisseau de grain.

M. Brock : Oui.

Le sénateur Mercer : Encore faut-il trouver quelqu'un qui accepte de payer le prix. Les producteurs de grain ont connu une année très intéressante. Dans certaines régions de l'Ontario, par contre, la récolte de pommes a été catastrophique.

Les producteurs en souffrent, et le consommateur, en aval, celui qui achète le produit, paie davantage, car nous savons tous que les intermédiaires n'accepteront pas de subir les conséquences. Ils vont faire payer le prochain maillon de la chaîne jusqu'au consommateur.

Monsieur Boehm, vous avez parlé des économies attendues et du fait que vous croyez qu'elles ne profiteront pas aux producteurs, ce qui me semble préoccupant. Selon vous, quels changements devrions-nous apporter pour tenir compte de ce phénomène?

M. Boehm : Tout d'abord, en raison notamment de la volatilité du cours des grains et de la fluctuation des prix de base, les producteurs ne sauront jamais si les amendements et les changements proposés auront eu l'effet recherché à moins qu'il n'y ait un processus de vérification qui permette d'établir s'il y a

will know is that, again, this relatively low-cost valuable system that assured quality for our market is being eroded, and this will cost the entire Canadian economy.

In terms of how you translate this directly back to producers, we are seeing something translated directly back through fee increases. I have the financial statements of the Canadian Grain Commission for the past couple of years. There was an annual budget of around \$80 million. Twenty-six million to thirty-six million dollars were the federal contributions until this year. That is not very expensive when you think about all the millions of tonnes of grain that are shipped out of this country as a federal contribution to maintain a robust system.

Senator Mercer: Thank you.

The problem Mr. Nicholson has brought up about the Port of Vancouver, Mr. Chair, is one that needs to be monitored closely for future reference, separate from our discussion tonight.

How many ships did you say were in the stream, Mr. Nicholson?

Mr. Nicholson: Twenty-four in English Bay for grain and oilseeds.

Mr. Chair, I would like to make one comment about something that aggravates me.

The Chair: One minute, please.

Senator Mercer: Go ahead. I want to hear what he has to say.

Mr. Nicholson: One thing I was part and parcel of was to clean the grain on the Prairies and save the freight to Vancouver and feed it here on the Prairies. I am very disappointed that I now pay my freight on the dockage to Vancouver. They clean it here on the Prairies and give it to someone to make feed out of. I am paying for a commodity out of my pocket that never gets shipped. Now, if that is not highway robbery by the grain companies, I would like someone to tell me what it is. That freight rate is damn high. It is \$47 a tonne. You want us to trust the system and the grain companies? I am afraid I worked for one for 30 years; I do not trust them at all.

The Chair: Mr. Nicholson, thank you.

Senator Mercer: Thank you very much. I appreciate that.

Senator Callbeck: Thank you for your presentations.

Mr. Brock, you talked about the fees and the increases we are going to have. Under the amendments to the Canada Grain Act, it means the Canadian Grain Commission will be pretty well totally reliant on user fees. In the States, the inspection service gets 37 per cent of their funding from the federal government. What about the fees in the States? What are they compared to what we have here, or will have?

vraiment des coûts-avantages. Tout ce que nous saurons, c'est que ce système très utile, aux frais relativement modestes, qui a assuré la qualité au sein du marché, est en train de disparaître, et c'est l'économie canadienne entière qui en assumera les coûts.

En ce qui concerne l'incidence directe sur les producteurs, nous le constatons déjà en raison de la hausse des droits. J'ai les états financiers des derniers exercices de la Commission canadienne des grains. La commission a un budget annuel d'environ 80 millions de dollars. Le gouvernement fédéral accordait des crédits allant de 26 à 36 millions de dollars jusqu'à l'exercice en cours. C'est très peu si l'on songe aux millions de tonnes de grains expédiées par notre pays. C'est la contribution fédérale au maintien d'un système robuste.

Le sénateur Mercer : Merci.

M. Nicholson a parlé du problème connu au port de Vancouver. Il me semble, monsieur le président, que c'est une situation que nous devrions suivre de près, mais qui ne devrait pas faire partie de nos délibérations ce soir.

Combien de navires avez-vous dit qui mouillaient, monsieur Nicholson?

M. Nicholson : Il y en a 24 qui attendent leur cargaison de céréales et d'oléagineux à English Bay.

Monsieur le président, j'aimerais intervenir sur un point fâcheux.

Le président : Vous disposez d'une minute.

Le sénateur Mercer : Allez-y. Je veux bien l'entendre.

M. Nicholson : Je trouvais qu'il était très avantageux de faire nettoyer le grain dans les Prairies afin d'éviter les coûts d'expédition jusqu'à Vancouver. Le grain servait alors de fourrage dans les Prairies. Je suis très déçu que je doive maintenant payer le transport jusqu'à Vancouver. Le grain est nettoyé dans les Prairies et y est transformé en aliment. Je paie pour le transport d'une marchandise qui n'est jamais transportée. Je défie quiconque de me dire que ce n'est pas du vol de la part des sociétés céréalières. Les frais de transport sont extrêmement élevés. Quarante-sept dollars la tonne. Vous voulez que nous fassions confiance au système et aux sociétés céréalières? J'ai travaillé pour une société céréalière pendant 30 ans. Je ne leur fais aucunement confiance.

Le président : Merci à vous, monsieur Nicholson.

Le sénateur Mercer : Je vous remercie également.

Le sénateur Callbeck : Je tiens à remercier tous les témoins.

Monsieur Brock, vous avez parlé des droits et des hausses futures. Aux termes des modifications proposées à la Loi sur les grains du Canada, la Commission canadienne des grains dépendra essentiellement des droits d'utilisation. Aux États-Unis, le service d'inspection reçoit 37 p. 100 de son financement du gouvernement américain. Quels sont les droits en vigueur aux États-Unis? Comment leur situation se compare-t-elle à notre situation actuelle et dans l'avenir?

Mr. Brock: I cannot speak to the fees. I do not know what the amount is. Really, our point here is that there is value in having a piece of paper that is stamped “Canadian” and that is inspected when it goes overseas. There is value to that brand. We believe in that brand. When we ship our IP soybeans to Japan or some Asian country, it is good to have the Canadian stamp on there. It is a brand that we sell, it is part of our marketing, and it is a well-trusted brand.

We look at it from the standpoint of saying we understand fiscal restraint, but there is a shared cost there. Producers are willing to absorb some of the costs, but we still think, from a public standpoint, that government should have some financial input into this and carry some of the costs, just because of that brand recognition.

Senator Callbeck: Does anyone else want to comment on that?

Mr. Nicholson: If you compare Canada with the United States, we, as Canadians, consume about 20 per cent of what we produce in the wheat sector. Seventy per cent of our wheat goes into the export market and about 10 per cent goes into the U.S. market.

If you look at the United States, they consume 70 per cent of what they produce down there and export 30 per cent. However, their 30 per cent is 10 times higher than our 70 per cent. They are so much bigger than we are, and that has a great bearing on what the costs will be.

Senator Callbeck: I have a question about the Grain Appeal Tribunal. I do not believe any of you addressed that directly in your opening remarks. The government, of course, has said that it is no longer necessary. Are you concerned about your members' right of appeal in the event that there is a disagreement?

The Chair: As chair, I will take full responsibility. When I look at the other two panels, this will be the last question. On this, witnesses, would you please keep your answers short. The chair now recognizes Mr. Boehm.

Mr. Boehm: I think that the Grain Appeal Tribunal is a very important part of the system. What is important about it is that the system functions for farmers and for grain companies without having the expense of going to the courts where there are disputes. This agency acts as an independent agency and its decisions are final. Is a low-cost system that puts producers on the same footing as grain companies. That is very important. If you diminish that, then it disadvantages producers in particular.

The Chair: Any further comments?

Mr. Nicholson: If you look at the tribunal and past history, as an elevator manager, if a car gets downgraded, he has the right to appeal that. It then goes up to inspectors, and they will either

M. Brock : Je ne peux pas vous parler des droits. Je n'ai pas ces données. Ce que nous tenons à vous dire, c'est que le fait de détenir un certificat d'inspection sur lequel le mot « canadien » est tamponné est très précieux pour le grain expédié à l'étranger. Cela contribue à la valeur de la marque. Nous croyons en cette marque. Lorsque nous expédions notre soja dont l'identité a été préservée au Japon ou à un autre pays asiatique, nous sommes heureux d'avoir le mot « canadien » étampé sur le certificat. C'est une marque qui fait partie de notre stratégie de marketing, une marque qui inspire la confiance.

Nous comprenons bien les contraintes financières, mais il y a également le principe du partage des coûts. Les producteurs sont prêts à absorber une partie des frais, mais nous pensons, en tant que citoyens, que le gouvernement devrait également contribuer en assumant une partie des coûts, en raison de la reconnaissance de notre marque.

Le sénateur Callbeck : Les autres témoins désirent-ils intervenir sur la question?

M. Nicholson : Si l'on compare le Canada aux États-Unis, nous, les Canadiens, consommons seulement 20 p. 100 de notre production de blé. Soixante-dix pour cent de notre blé est destiné à l'exportation et environ 10 p. 100 est écoulé sur le marché américain.

Dans le cas des États-Unis, par exemple, 70 p. 100 de la production est consommée au pays et 30 p. 100 est exporté. Cependant, leur 30 p. 100 est de 10 fois supérieur au volume de notre 70 p. 100. La production américaine est beaucoup plus importante que la nôtre, et ce facteur a une grande incidence sur les coûts.

Le sénateur Callbeck : J'ai une question sur le Tribunal d'appel pour les grains. Je ne crois pas que vous en ayez parlé directement dans vos exposés. Le gouvernement, bien sûr, a indiqué que ce tribunal n'a plus raison d'exister. Avez-vous des préoccupations quant au droit de recours de vos membres dans l'éventualité d'un différend?

Le président : En qualité de président, je me dois d'intervenir. Nous avons encore deux groupes de témoins à entendre, ce qui fait que cette question sera la dernière. Je prie les témoins de répondre brièvement. Je vous accorde le droit de parole, monsieur Boehm.

M. Boehm : Je crois que le Tribunal d'appel pour les grains est un élément très important du système. Il permet aux agriculteurs et aux sociétés céréalières de faire appel sans devoir assumer les coûts associés à une action en justice. Le tribunal est indépendant et ses décisions sont sans appel. C'est un système à faible coût qui met les producteurs et les sociétés céréalières sur un pied d'égalité. C'est très important. La disparition du tribunal nuirait particulièrement aux producteurs.

Le président : D'autres commentaires?

M. Nicholson : Regardons le rôle du tribunal par le passé. Si le grade du grain d'un wagon est revu à la baisse, le directeur du silo peut en faire appel. La décision est prise par des inspecteurs, qui

agree or disagree with the grade. The manager then has the right to go to the appeal tribunal, as well as producer cars. When producer cars are shipped to the terminal and the producer is not satisfied with the grade, dockage or protein, he has the right to appeal it and go right up to the appeal tribunal. I think it is an exercise that needs to be there to ensure that we know where the grades are, for all parties involved, including the buyer of Canadian grain as well as the producer.

The Chair: Mr. Nicholson, Mr. Brock and Mr. Boehm, thank you very much for your comments.

Our second panel comprises four witnesses, whom I thank for accepting our invitation to look at Division 19 of Part 4 of Bill C-45 and the proposed amendments to the Canada Grain Act.

We have with us Mr. Rick White, General Manager of the Canadian Canola Growers Association; Mr. Blair Rutter, Executive Director of the Western Canadian Wheat Growers Association; Mr. Matt Sawyer, Chairman of the Alberta Barley Commission; and Mr. Doug McBain, Director of the Western Barley Growers Association.

The clerk advises the chair that the presentations will start with Mr. White, to be followed by Mr. Rutter, Mr. Sawyer and Mr. McBain. After the presentations, we will proceed to questions.

Rick White, General Manager, Canadian Canola Growers Association: Thank you, Mr. Chair, and good evening to members of the committee. Thank you for inviting me here today to speak to Bill C-45 and proposed changes to the Canada Grain Act and the Canadian Grain Commission. I am here in my capacity as General Manager of the Canadian Canola Growers Association, but I am also a farmer actively involved in our family grain farm in southeast Saskatchewan.

Canola is grown by well over 43,000 farmers from coast to coast. The canola industry is an incredibly important economic and agronomic contributor to the farms of Canada and to the broader Canadian economy, creating jobs, growing exports and improving the health of Canadians. Canola is a Canadian success story going from minimal acres in the early 1980s to the largest cash crop in Canada today. To continue this path of innovation, canola farmers need a reliable regulatory system that ensures our products meet the quality standards and product specifications required by our customers. Reforms to the Canada Grain Act and the Canadian Grain Commission are necessary to maintain a world class institution that is efficient, cost-effective and respected by not only our producers but also by our customers around the world.

confirmeront ou infirmeront le grade attribué. Si le directeur du silo est toujours insatisfait, il peut s'adresser au Tribunal d'appel des grains, tout comme les producteurs qui expédient des wagons. Lorsque des wagons sont expédiés au silo terminal par le producteur, et le producteur n'est pas satisfait du grade attribué, du taux d'impuretés ou encore de la teneur en protéines, il a la possibilité de faire appel de la décision et peut s'adresser en dernier recours au Tribunal d'appel des grains. Je crois que le tribunal devrait continuer à exister afin que nous puissions être sûrs des grades attribués, et cela vaut pour toutes les parties concernées, allant de l'acheteur de grains canadiens jusqu'au producteur.

Le président : Monsieur Nicholson, monsieur Brock et monsieur Boehm, merci beaucoup pour vos observations.

Nous allons maintenant entendre quatre témoins, que je remercie d'avoir accepté d'être venus dans le cadre de notre examen de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45 et des modifications proposées à la Loi sur les grains du Canada.

Nous accueillons aujourd'hui M. Rick White, directeur général de la Canadian Canola Growers Association, M. Blair Rutter, directeur exécutif de la Western Canadian Wheat Growers Association, M. Matt Sawyer, président de l'Alberta Barley Commission, et M. Doug McBain, directeur de la Western Barley Growers Association.

Le greffier m'informe que nous allons commencer par M. White, qui sera suivi par M. Rutter, M. Sawyer et M. McBain. Après les exposés, nous vous poserons des questions.

Rick White, directeur général, Canadian Canola Growers Association : Merci, monsieur le président. Mesdames et messieurs, merci de m'avoir invité à parler du projet de loi C-45 et des modifications proposées à la Loi sur les grains du Canada et à la Commission canadienne des grains. Je suis le directeur général de la Canadian Canola Growers Association, mais je suis également le propriétaire d'une ferme céréalière familiale dans le sud-est de la Saskatchewan.

À l'échelle du pays, plus de 43 000 agriculteurs produisent du canola. L'industrie du canola est un facteur économique et agronomique très important pour les exploitations agricoles du Canada et l'économie canadienne élargie, car elle crée des emplois et contribue à la hausse des exportations à la santé des Canadiens. Le canola est une réussite canadienne. Cette culture, qui ne représentait qu'une superficie minimale au début des années 1980, est maintenant devenue la culture commerciale la plus importante au Canada. Pour garder le cap sur l'innovation, les producteurs de canola ont besoin d'un système réglementaire fiable qui leur permet de s'assurer que leur produit répond aux normes en matière de qualité et aux spécifications des clients. Il faut apporter des modifications à la Loi sur les grains du Canada et à la Commission canadienne des grains afin de maintenir un système de première classe efficace et rentable, respecté non seulement de nos producteurs, mais également de nos clients de tous les coins du monde.

This year, the government announced that the CGC would be moving to a cost recovery model fully funded by farmers through increases in user fees. As the national voice for canola farmers, we strongly contend that reforms must be made to the CGC before implementation of the increased fees on August 1, 2013. The changes proposed in Bill C-45 are a good first step, but more needs to be done. Removing the mandatory requirement for the CGC to conduct inward weighing and inspection is necessary and will help to reduce the CGC's operating costs. Providing new options around security is also a positive move, but there are a number of areas that the bill fails to address, including governance and licensing.

Changes to the CGC governance structure is imperative and should be included in legislation that strives to modernize the CGC. Therefore, the CCGA supports a modernized governance structure that maintains strong ties and accountability to both industry and farmers. In our submission to the CGC, we advocated for a governance model that includes vice-presidents reporting to a president, all of whom would be appointed by the Government of Canada. Additionally, our proposed model would eliminate the position of chief operating officer.

Changes to licensing are also needed. One of the provisions in the act gives farmers the right to ask the CGC to determine the grade and dockage of their grain delivered to a primary elevator if they disagree with the grade and dockage received from the elevator. The service is known as Subject to Inspector's Grade and Dockage and is not currently available at process facilities such as crush plants. With a significant portion of the canola crop being delivered directly to crush plants, this provision should be extended to process facilities so that canola farmers are afforded the same rights, whether delivering to a processing elevator or a primary elevator.

The CCGA would also like to see flexible language included in the bill that would allow for a third party to conduct outward weighing and inspection. While the bill allows for a CGC accredited third party to conduct outward weighing, the CCGA would like to see it extended to outward inspection as well.

A final important area that needs to be considered is public versus private good. The CGC provides a large number of services that benefit the good of Canada, and these costs should not be included in the proposed increased user fees, which will be paid solely by farmers. For example, the grain research laboratory, policy development and the maintenance of grain quality standards and assurance system, to name a few, should continue to be funded by the government as we believe they are for the public good, not just for the benefit of farmers. In our estimation, at least 25 per cent of the CGC's budget should be

Cette année, le gouvernement a annoncé que la CCG adopterait un modèle de recouvrement des coûts entièrement financé par les agriculteurs qui paieraient des frais d'utilisation plus élevés. Au nom de tous les producteurs de canola du pays, nous sommes convaincus qu'il faudra apporter des réformes à la CCG avant de mettre en application la hausse des frais le 1^{er} août 2013. Les modifications contenues dans le projet de loi C-45 constituent un premier pas dans la bonne direction, mais il faut en faire plus. Il faudrait éliminer la pesée et l'inspection obligatoires à l'arrivage, ce qui réduirait les coûts de fonctionnement de la CCG. Nous voyons également d'un bon œil l'ajout d'options en matière de sécurité, mais le projet de loi est muet sur de nombreux sujets, tels que la gouvernance et l'octroi de licences.

Il faut absolument modifier la structure de gouvernance de la CCG et toute mesure législative servant à moderniser la CCG devrait contenir des dispositions dans ce sens. Notre association est en faveur d'une structure de gouvernance modernisée qui maintient des liens solides avec le secteur et les agriculteurs et qui exige la reddition de comptes de toutes les parties. Dans notre mémoire à la CCG, nous avons revendiqué un modèle de gouvernance qui comporte des vice-présidents relevant d'un président, tous nommés par le gouvernement du Canada. De plus, notre modèle éliminerait le poste de chef de l'exploitation.

Il faudrait également apporter des changements au régime d'octroi de licences. L'une des dispositions de la loi accorde aux agriculteurs le droit de demander à la CCG de déterminer le grade et le taux d'impuretés du grain livré à un silo primaire en cas de désaccord avec l'exploitant du silo. Ce service s'appelle « Sous-réserve du classement et de la détermination des impuretés par l'inspecteur », un service qui n'est pas offert actuellement aux installations de transformation telles que les usines de trituration. Or, une partie considérable de la récolte de canola est livrée directement aux usines de trituration. La disposition devrait donc s'appliquer aux installations de transformation afin que les producteurs de canola puissent bénéficier des mêmes droits, que leur grain soit livré à un silo de transformation ou à un silo primaire.

La CCGA aimerait aussi que le libellé de la loi soit plus flexible de sorte qu'il soit possible que la pesée et l'inspection de sortie soient exécutées par un tiers. La loi prévoit qu'un tiers accrédité par la CCG peut réaliser la pesée de sortie, mais la CCGA aimerait que cela s'applique également à l'inspection de sortie.

Il reste un dernier élément important à étudier, et c'est la considération de l'intérêt public par rapport aux intérêts privés. La CCG offre un grand nombre de services qui sont bons pour le Canada, et les coûts qui y sont associés ne devraient pas être inclus dans l'augmentation des droits que les agriculteurs assumeront en entier. Par exemple, le gouvernement devrait continuer de financer le Laboratoire de recherches sur les grains, l'élaboration de politiques, le maintien des normes de qualité des grains et le système d'assurance, pour ne nommer que ceux-là. Nous croyons en effet qu'il est question de l'intérêt public, et pas

funded from tax dollars as these services benefit all Canadians. It is currently at only 9 per cent, which equates about \$5.4 million dollars a year.

While we are pleased that the government has taken a step forward with this bill, we urge it to introduce another bill this spring to complete the CGC's progress toward modernization. In the end, it is farmers who will be paying the majority of the costs for the CGC, so they should have an institution that is lean, modern, efficient and advocates for them and understands their business.

Thank you for your time and I look forward to answering your questions.

Blair Rutter, Executive Director, Western Canadian Wheat Growers Association: I wish to thank senators for the opportunity to provide our views on amendments in Bill C-45 that relate to the Canada Grain Act.

The Western Canadian Wheat Growers Association is a voluntary farm organization that is dedicated to improving the profitability and sustainability of our industry. For the past 43 years we have advocated open and competitive markets, innovation and liberalized trade.

The wheat growers are supportive of the changes proposed in Bill C-45. A key change is the elimination of mandatory Canadian Grain Commission weighing and grading of railcars at port. This will result in a substantial saving to farmers, and yet ensure that farmers and grain companies who want to have their grain graded at unload will still enjoy that right.

The wheat growers also support changes in the legislation that will provide greater flexibility in how payments to farmers are secured. For example, the changes allow for the introduction of an insurance model, which offers the potential for farmers to have better payment coverage at a reduced cost.

While these are positive changes, we would like to see even further changes that would reduce the regulatory cost imposed on farmers. As you may know, the Canadian Grain Commission is scheduled to operate on a full cost-recovery basis, effective August 2013. Currently, the federal government covers over \$35 million of the commission's annual costs. The government appropriation is scheduled to be reduced to \$5.5 million annually.

uniquement de celui des agriculteurs. Nous estimons qu'au moins 25 p. 100 du budget de la CCG devrait être financé par le contribuable, car ce sont tous les Canadiens qui en bénéficient. Cette proportion se situe actuellement à 9 p. 100 seulement, ce qui correspond à quelque 5,4 millions de dollars par année.

Nous sommes heureux de ce pas dans la bonne direction que le gouvernement fait avec ces mesures législatives, mais nous vous recommandons avec insistance de présenter un autre projet de loi qui complètera la transition de la CCG vers la modernisation. En fin de compte, ce sont les agriculteurs qui paieront la majorité des coûts de la CCG; ils devraient pouvoir compter sur une instance rationalisée, moderne et efficace qui parle en leur nom et qui comprend leur entreprise.

Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré et je serai heureux de répondre à vos questions.

Blair Rutter, directeur exécutif, Western Canadian Wheat Growers Association : Je tiens à remercier les honorables sénateurs de nous donner l'occasion d'exprimer nos points de vue sur les modifications prévues dans le projet de loi C-45 relativement à la Loi sur les grains du Canada.

Nous sommes une organisation agricole sans but lucratif qui s'emploie à accroître la rentabilité et la viabilité de l'industrie. Voilà 43 ans déjà que nous préconisons des marchés ouverts et concurrentiels, l'innovation et la libéralisation des échanges.

Les producteurs de blé sont favorables aux changements proposés dans le projet de loi C-45. L'une des principales modifications est l'élimination de la pesée et du classement obligatoires par la Commission canadienne des grains lors de l'arrivée des wagons au terminal. Cette mesure se traduira par des économies considérables pour les agriculteurs tout en permettant à ceux-ci ainsi qu'aux entreprises céréalieres qui souhaitent obtenir un classement de leurs produits au moment du déchargement de continuer à y avoir accès.

Les producteurs de blé sont aussi en faveur des modifications législatives qui offriront une plus grande marge de manœuvre quant à la façon dont les paiements aux agriculteurs sont garantis. Par exemple, les changements proposés permettent la mise en place d'un modèle d'assurance qui pourrait faire en sorte que les agriculteurs bénéficient à moindre coût d'une meilleure couverture d'indemnisation.

Tous ces changements sont les bienvenus, mais nous souhaiterions que l'on en fasse davantage afin de réduire les coûts associés à la réglementation pour les agriculteurs. Comme vous le savez sans doute, la Commission canadienne du grain doit adopter un régime de recouvrement complet des coûts à compter d'août 2013. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral verse plus de 35 millions de dollars au titre des frais annuels de la commission. Ce financement gouvernemental sera réduit à 5,5 millions de dollars par année.

While the amendments proposed in Bill C-45 will reduce commission costs somewhat, farmers are still facing a significant increase in fees. If no further amendments are made, then the fees paid by industry and ultimately by farmers are projected to rise by 44 per cent, from \$38 million to over \$54 million. To avoid this cost increase, the wheat growers would like to see further changes that enable the commission to be more market responsive. For example, CGC weighing and inspection on offshore exports should be made optional. At present, there is no equipment for CGC inspection on grain shipments to domestic flour mills and malt plants. There is also no requirement for CGC inspection on grain shipments to U.S. markets. It is only on offshore shipments where this mandatory provision remains.

This provision represents a double standard, and it disadvantages those grain companies that ship primarily to offshore markets. While there are certainly some customers who value the inspection services provided by the commission, there are other customers who prefer to use private inspection agencies. In our view, customers should only be required to pay for services where they see value.

We also ask the committee to review the degree to which the services provided by the Canadian Grain Commission benefit all Canadians. For example, the work of the grain research laboratory helps to ensure Canada maintains a safe grain supply. The costs of the lab are approximately \$10 million per year. We are not saying all costs of the lab should be necessarily be paid by the public purse, but we do believe a greater portion of these costs, together with some of the administration costs of the commission, serve the public interest and should therefore be funded by all Canadians.

While we realize it may not be possible to amend Bill C-45 to address these concerns, we ask your committee to recommend that the government introduce and pass further legislation prior to August 2013 so that farmers do not face an excessive increase in service fees.

Thank you for your consideration.

Matt Sawyer, Chairman, Alberta Barley Commission: Mr. Chairman and members of the Senate, I appreciate the opportunity to speak with you today. I am a fourth generation farmer from central Alberta. I am fortunate to be supported by my wife Tara and our three children, Emmett, Cassidy and Quin. Emmett is also here with me today.

I represent the Alberta Barley Commission as their chairman. The commission is a grassroots organization that represents Alberta's barley farmers. I am pleased to be appearing here today

Même si les modifications proposées dans le projet de loi C-45 vont réduire dans une certaine mesure les frais de la commission, les agriculteurs doivent tout de même composer avec une augmentation considérable des droits à payer. Si aucune autre modification n'est apportée, les droits payés par l'industrie et, en fin de compte, par les agriculteurs devraient grimper de 44 p. 100 en passant de 38 millions à plus de 54 millions de dollars. Pour éviter cette augmentation, nous souhaiterions que d'autres changements soient apportés pour que la commission puisse mieux s'adapter au marché. Par exemple, la pesée et l'inspection des exportations outre-mer par la CCG devraient devenir facultatives. Il n'y a actuellement pas d'inspection par la CCG pour les expéditions de grains à destination des minoteries et des malteries canadiennes. C'est la même chose pour les marchés américains. Cette exigence ne s'applique plus que pour les envois outre-mer.

C'est une situation de deux poids deux mesures qui défavorise les entreprises céréalières qui exportent principalement leurs produits vers les marchés outre-mer. Il y a certes des clients qui apprécient les services d'inspection offerts par la commission, mais il y en a d'autres qui préfèrent avoir recours à des agences privées. À notre avis, on ne devrait avoir à payer que pour les services de son choix.

Nous demandons en outre au comité d'essayer de déterminer dans quelle mesure les services fournis par la Commission canadienne du grain profitent à tous les Canadiens. Par exemple, le travail du Laboratoire de recherches sur les grains contribue à assurer le maintien d'un approvisionnement sûr pour notre pays. Les coûts de ce laboratoire se chiffrent à environ 10 millions de dollars par année. Nous ne sommes pas en train de dire que les coûts du laboratoire devraient être assumés en totalité par les contribuables, mais nous estimons qu'ils devraient en payer une plus grande proportion, de même qu'une partie des frais d'administration de la commission, car c'est toute la population qui en bénéficie.

Nous sommes conscients qu'il n'est pas nécessairement possible de modifier le projet de loi C-45 pour donner suite à ces préoccupations, mais nous demandons au comité de recommander au gouvernement de présenter et d'adopter de nouvelles mesures législatives d'ici août 2013 de telle sorte que les agriculteurs n'aient pas à absorber une hausse excessive des frais de service.

Merci de votre attention.

Matt Sawyer, président, Alberta Barley Commission : Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité à vous adresser la parole aujourd'hui. Je suis un agriculteur de quatrième génération du centre de l'Alberta. J'ai le bonheur de pouvoir compter sur ma femme, Tara, et nos trois enfants, Emmett, Cassidy et Quin. C'est Emmett qui m'accompagne aujourd'hui.

Je représente l'Alberta Barley Commission dont je suis le président. C'est un organisme citoyen qui représente les producteurs d'orge de l'Alberta. J'ai le plaisir de me présenter

with my colleagues from the Western Barley Growers Association, the Western Canadian Wheat Growers Association and the Canadian Canola Growers Association.

Barley, wheat and canola make up the majority of my crop rotation. One thing I would like to emphasize today is that any change to the Canada Grain Act will affect the livelihoods of farmers who, like me, want to do the best job possible in an increasingly complex international marketplace. That said, changes to the Canada Grain Act are overdue and I am pleased that the Government of Canada is working to update and, to some extent, streamline an organization that I believe remains relevant to farmers in these changing times.

In order to be profitable, our farm strives for efficiency, reducing costs and duplication, while ensuring that we provide the best possible product to the marketplace as one of our goals. We are committed to our work and truly believe that it contributes to the strength of Canada as a nation, as well as to our country's place in the international marketplace.

This is one reason I am excited about the marketing changes that took place over the past year, as well as the upcoming changes to the Canada Grain Act. I strongly encourage further change to this act — and the Canadian Grain Commission — in order to ensure Canada maintains a leadership role as a major agricultural exporter. By cutting the red tape and ensuring the services left behind provide real value to farmers and the industry, we are able to increase efficiencies at all levels while still maintaining our competitive edge.

In the past, over-regulation has created inefficiencies that were a burden to farmers and the industry. Sometimes enforced compliance is just another way of creating a bureaucracy that works to maintain its and not to improve the industry. This is why the proposed changes are important to the future success of the industry. Removing the mandatory requirement for the CGC to conduct inward weighing and inspection, as well as introducing increased flexibility for security requirements, will help make the CGC more effective through cost reduction. It is in farmers' best interests for inspections to be handled effectively and without duplication, and I believe this work is best left to the marketplace to decide.

More change is needed. In particular, when I look at the actual costs associated with the implementation of cost recovery fees next fall, I support the idea of this model, in that the CGC must run efficiently and on budget. However, I think more public dollars should be used towards supporting a service that ultimately benefits all Canadians.

When it comes to the public good, we all have a stake in making sure the system works. That is why I believe more thought needs to be given to the cost recovery model. Canadians rely on

aujourd'hui devant vous en compagnie de mes collègues de la Western Barley Growers Association, de la Western Canadian Wheat Growers Association et de la Canadian Canola Growers Association.

L'orge, le blé et le canola composent l'essentiel de ma rotation. L'un des points sur lesquels j'insisterai aujourd'hui, c'est qu'il est impossible de modifier la Loi sur les grains du Canada sans toucher au gagne-pain d'agriculteurs qui, comme moi, veulent faire du mieux qu'ils peuvent sur un marché international de plus en plus complexe. Cela dit, il est grand temps de modifier la Loi sur les grains du Canada et je suis content que le gouvernement du Canada travaille à moderniser et — dans une certaine mesure — à rationaliser un organisme qui reste utile aux agriculteurs en ces temps de mutation.

Pour être profitables, nos exploitations doivent viser l'efficacité. Réduire les coûts et les doublages tout en livrant aux marchés le meilleur produit possible, voilà un de nos objectifs. Nous avons à cœur notre métier et nous croyons vraiment qu'il contribue à la force du Canada et à sa place sur le marché international.

C'est une des raisons pour lesquelles je salue avec enthousiasme les changements survenus au cours de l'année écoulée au niveau de la commercialisation ainsi que les modifications qu'il est proposé d'apporter à la Loi sur les grains du Canada. Je suis tout à fait d'accord pour qu'on apporte d'autres modifications à cette loi — et à la Commission canadienne des grains — afin que le Canada conserve sa place parmi les plus grands exportateurs agricoles. En réduisant la paperasserie et en veillant à ce que les services maintenus soient d'une utilité réelle pour les agriculteurs et l'industrie, il est possible d'augmenter l'efficacité à tous les niveaux tout en conservant notre avantage concurrentiel.

La réglementation excessive a engendré des inefficiences lourdes à porter pour les agriculteurs et l'industrie. L'obligation de conformité n'est parfois qu'une autre façon de créer une bureaucratie qui travaille à se maintenir elle-même au lieu d'améliorer l'industrie. C'est pourquoi les changements proposés sont importants pour le succès futur de l'industrie. En dispensant la CCG de procéder à la pesée et à l'inspection d'arrivage et en assouplissant les exigences de garantie, on favorise l'efficacité de la CCG par la réduction des coûts. Il est dans l'intérêt des agriculteurs que les inspections se fassent avec efficacité et sans doublement des tâches et je crois qu'il vaut mieux laisser le marché décider de ces choses.

D'autres changements s'imposent. Quand je songe notamment aux frais associés à la mise en œuvre du recouvrement des coûts l'automne prochain, je dois dire que je suis en faveur du recouvrement des coûts dans la mesure où la CCG doit fonctionner de façon efficace et à l'intérieur de ses budgets, mais je crois qu'il faut consacrer davantage de deniers publics à un service qui profite finalement à tous les Canadiens.

Quand il s'agit du bien commun, nous avons tous intérêt à ce que le système fonctionne comme il faut. C'est pourquoi je crois qu'il faut étudier davantage le modèle de recouvrement des coûts.

farmers for safe, healthy food, and the work we do helps the Canadian economy through increased trade and job creation. As Canadians, we are in this together.

However, with farmers slated to pay the entire bill for the CGC, or at least 85 per cent of it, we need to be more involved in the CGC and its governance. Strong farmer representation at the CGC will help keep the organization on track and will make us part of the decision-making process for the organization we are ultimately paying for.

Simplification of outward inspection also makes sense. Although I personally think disagreements on grain quality are best left to buyers and sellers and should be market driven, I also understand the government's concern regarding the linkage between outward inspection and the ability to guarantee the Canadian brand to ensure consistent quality. We are all proud of the work we do on farm, but we also understand that sometimes guarantees are needed to ensure access to international markets.

I am also in favour of a third party option for both outward weighing and inspection.

My colleague Doug McBain from the Western Barley Growers Association will address our concerns on the insurance side.

Aside from these issues, I believe the Canadian Grain Commission still has important work to do. If the CGC can be more effective, more cost efficient and more responsive to the needs of the farmers, it will become a true advocate for our industry. Many farmers rely on the CGC to handle disputes over quality, and that is a service that provides value and results.

Thank you for your consideration and I appreciate the opportunity today.

Doug McBain, Director, Western Barley Growers Association: Members of the Senate, I thank you for this opportunity to appear before you today. I am a director and at present the treasurer with the Western Barley Growers Association. I was president from 2003 to 2005. I am a third generation farmer on the farm where my grandparents took up homestead in 1905 northwest of the Calgary. In those days it was a long day on a horse to Calgary. Today it is 35 minutes in my Prius.

Not long after my grandparents homesteaded, the Canadian Grain Commission was formed under the Canadian Grain Act of 1912. It has become an iconic Canadian institution and has greatly served farmers in the grain industry with uncompromised integrity for 100 years. The CGC has moved a long way from the horse and wagon, but they are not quite the fuel-efficient hybrid that they need to be. As Chief Commissioner Hermanson stated to this committee, "It is a start." There is a need to continue to keep updating the legislation to make the CGC as efficient and

Les Canadiens comptent sur les agriculteurs pour obtenir des aliments sains et salubres et le travail que nous faisons aide l'économie canadienne en stimulant le commerce et l'emploi. Tous les Canadiens sont partie prenante à cet égard.

Toutefois, comme les agriculteurs finiront par payer la totalité — ou du moins 85 p. 100 — des frais de la CCG, il faut les associer davantage à l'organisme et à sa gouvernance. En étant fortement représentés au sein de la CCG, les agriculteurs l'aideront à maintenir le cap et participeront aux décisions d'un organisme dont ils assureront en fin de compte le financement.

La simplification de l'inspection de sortie a aussi du sens. Même s'il faudrait selon moi laisser les acheteurs et les vendeurs ainsi que le marché régler les désaccords sur la qualité du grain, sa comprends aussi l'insistance du gouvernement sur le lien entre l'inspection de sortie et l'aptitude à garantir la marque canadienne par l'uniformité de la qualité. Nous tirons tous fierté du travail bien fait, mais je comprends qu'il faille parfois des garanties pour assurer l'accès aux marchés internationaux.

Je suis aussi en faveur de la possibilité de confier à des tiers la pesée et l'inspection de sortie.

En ce qui concerne l'assurance, mon collègue Doug McBain, de la Western Barley Growers Association, va vous parler de nos principales préoccupations à ce sujet.

Toutes ces questions mises à part, j'estime que le travail de la CCG conserve son importance. Si elle améliore son efficacité, sa rentabilité et sa sensibilité aux besoins des agriculteurs, elle peut devenir un véritable défenseur de notre industrie. Beaucoup d'agriculteurs comptent sur la CCG pour régler les différends en matière de qualité. Or c'est là un service précieux et qui donne des résultats.

Je vous remercie de votre attention et de l'occasion qui m'a été offerte aujourd'hui.

Doug McBain, directeur, Western Barley Growers Association : Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à témoigner devant vous aujourd'hui. Je suis directeur et actuellement trésorier de la Western Barley Growers Association. J'en ai été le président de 2003 à 2005. J'appartiens à la troisième génération des exploitants de la ferme que mes grands-parents ont fondée en 1905 au nord-ouest de Calgary. Pour se rendre à Calgary à l'époque, il fallait compter une bonne journée de cheval comparativement à 35 minutes aujourd'hui avec ma Prius.

Peu après l'installation de mes grands-parents, la Commission canadienne des grains (CCG) a vu le jour aux termes de la Loi sur les grains du Canada de 1912. Elle est devenue une institution canadienne emblématique qui sert les agriculteurs et l'industrie céréalière avec une intégrité sans failles depuis un siècle. Elle a beaucoup évolué depuis l'époque du cheval et du carrosse, mais elle n'est pas tout à fait l'hybride à haut rendement énergétique qu'il lui faudrait être, mais comme l'a déclaré le commissaire en chef Hermanson devant le comité, « c'est un début ». Il faut

effective as possible. The amendments we are discussing today are to streamline the process and to bring the legislation in line with the credit facilities that are available today.

I would like to focus on the changes to the security requirements of the changes to the legislation. I will comment on the changes to inward inspection in that it is redundant for the most part, as the grain in the terminal elevator is owned by the grain company. Therefore, I am paying inspection and the weighing of company grain to the same company. Where the grain is non-owned, the option exists to have third-party inspectors available, including the Canadian Grain Commission.

The specific terms for the insurance that is now available for the security under the Canada Grain Act and monitored by the Canadian Grain Commission is called credit insurance. It was designed by a company called Atradius, an international credit insurance company, specifically to satisfy the security requirements of the Canadian Grain Commission. This product has been approved by the grain commission and was originally available to large grain companies. As of last year, Atradius had a credit insurance plan for any size grain company or even individuals trading any crop commodity to anywhere.

From what I have gathered from several meetings with Atradius and the Western Barley Growers Association, and from the presentation Mr. Douglas Roff from Atradius gave to the convention last February, the cost of credit insurance is about one-tenth the cost of a bond. This is obviously a significant reduction of the cost to grain companies but it also frees up credit and capital.

It is also significantly better than the security of a bond. A bond covers the grain liability of a licensed grain company. The only time the Canadian Grain Commission will revoke the licence and pull the bond on the grain company is when it has not posted sufficient security to cover grain liability. Therefore, if the bond is insufficient, unless there are sufficient unsecured assets somewhere else in the company, then the payment to creditors will obviously be less than 100 per cent.

In the case of insolvency, the bond may or may not cover the grain liability, depending on the day, because reporting and posting of the bond are a month behind. Other secured and unsecured creditors have tried to claim the bond, but the courts have established that it is only available to grain liabilities.

Credit insurance covers each transaction or multiple transactions between the same companies in an ongoing trading business. Both sides of the transaction must agree to supply detailed financial information to Atradius. They will determine the creditworthiness of each party and an insurance rate is established accordingly. If for whatever reason the buyer defaults on the payment, Atradius assumes the liability, pays the seller and is responsible for recovering the payment from the buyer.

continuer à mettre à jour la loi pour la rendre aussi efficace et efficace que possible. Les modifications dont il est question visent à rationaliser le processus et à aligner la loi sur les facilités de crédit aujourd'hui disponibles.

Je m'attarderai sur celles qui touchent aux exigences de garantie. J'indiquerai en quoi les modifications relatives à l'inspection d'arrivage sont largement superflues puisque, comme le grain qui se trouve dans le silo terminal appartient à la compagnie céréalière, je me trouve à payer la compagnie pour l'inspection et la pesée de son grain. Quand le grain ne lui appartient pas, on peut faire appel à des inspecteurs tiers, dont la CCG.

L'assurance qu'on peut souscrire pour le cautionnement à verser aux termes de la Loi sur les grains du Canada et qui est encadrée par la Commission canadienne des grains s'appelle une assurance-crédit. C'est la société Atradius, une société d'assurance-crédit internationale, qui l'a conçue en fonction des exigences de garantie de la Commission canadienne des grains. Approuvé par la CCG, ce produit était à l'origine offert aux grandes compagnies céréalières. Depuis l'an dernier, Atradius offre une police d'assurance-crédit adaptée aux compagnies céréalières de toute taille et même aux particuliers qui se livrent au commerce de produits agricoles, peu importe l'endroit.

Je crois comprendre, d'après les réunions que j'ai eues avec Atradius et la Western Barley Growers Association et d'après l'exposé de M. Douglas Roff, d'Atradius, au congrès de la WBGA en février dernier, le coût de l'assurance-crédit équivaudrait à environ un dixième d'un cautionnement. La formule coûte nettement moins cher aux compagnies céréalières et libère en outre des capitaux et du crédit.

C'est aussi une garantie bien meilleure qu'un cautionnement. Le cautionnement couvre le passif en céréales du titulaire de licence. C'est seulement lorsque la compagnie céréalière n'a pas fourni une garantie suffisante pour couvrir son passif en céréales que la Commission canadienne des grains révoque la licence et encaisse le cautionnement. Par conséquent, si la garantie est insuffisante, les créanciers en céréales reçoivent évidemment moins de 100 p. 100 de leur dû à moins que la compagnie dispose quelque part d'actifs libres de tout engagement.

En cas d'insolvabilité, le cautionnement couvre ou non le passif en céréales suivant la date puisque la déclaration et l'inscription retardent d'un mois. Les autres créanciers garantis et non garantis ont essayé de mettre la main sur le cautionnement, mais les tribunaux ont statué qu'il ne peut servir à couvrir que le passif en céréales.

L'assurance-crédit couvre toutes les transactions ou les transactions multiples qui interviennent entre deux compagnies dans le cadre d'un négoce régulier. Les deux parties à la transaction doivent convenir de fournir des renseignements financiers détaillés à Atradius, qui détermine la viabilité financière de chaque partie et fixe le tarif d'assurance en conséquence. Si, pour une raison ou une autre, l'acheteur manque à son engagement de payer, Atradius assume le passif, paie le vendeur et se fait rembourser par l'acheteur.

How does this affect me as a farmer? For the vast majority of transactions, it is payment on delivery. In the case where an agreed payment is deferred, it is incumbent on farmers to ask for proof of security, such as an irrevocable letter of credit or credit insurance.

I have tried to be brief but thorough in my statements and look forward to answering any questions. I have reviewed the presentations by Minister Ritz and Chief Commissioner Hermanson. If there are any further questions from that session, I could give the perspective from ground level.

The Chair: Thank you very much, Mr. McBain.

Senator Plett: Thank you, gentlemen, for great presentations. There was some consistency in your presentations in so far as you all seem to think this was a good first step and that other things need to be done. I appreciate that. I will ask three questions. I would like all of you to comment, if you have comments.

In light of the fact that this is a first step, I would also contend that the removal of the Canadian Wheat Board monopoly started this step; that was the first step in this. Could the removal of the mandatory inward inspection have happened without the removal of the Canadian Wheat Board monopoly? That would be my first question.

At least a few of you are significant farmers in addition to your positions with the associations. Therefore, second, did farmers ultimately pay for mandatory inward inspections?

My third question is around producer payment protection, and you spoke a little bit about it, Mr. McBain. Is it a priority for you as farmers or indeed for other farmers?

Those are my three questions. Please, if you all have comments on them, I would like to hear them.

Mr. White: Thank you, Senator Plett. Those are excellent questions.

Regarding whether the removal of inward could happen without removal of the CWB, it certainly paved the way for that. When the CWB was part of the system as the marketing monopoly, they actually owned the grain as it moved through the system. They are more of a customer now that they may not have nearly as much grain in that system. Therefore there is not nearly as much interest in what is happening between the primary elevator and terminal elevator. Most of the time now, in the new world, it is the grain company to the grain company anyway. The farmers have delivered. The farmers are out of the equation — they have been paid — and it is up to the grain company that has bought that grain to get it to port and to the customer they sold it to. It did pave the way for that to happen.

Quelle est l'incidence sur moi, en tant qu'agriculteur? Dans la grande majorité des cas, le paiement se fait sur livraison. Lorsque les parties conviennent de différer le paiement, il incombe aux agriculteurs de demander une preuve de garantie sous forme de lettre de crédit irrévocable ou d'assurance-crédit.

J'ai tenté d'être bref, mais complet, et c'est avec plaisir que je répondrai aux questions. J'ai examiné la présentation du ministre Ritz et du commissaire en chef, Elwin Hermanson. Si vous avez des questions concernant cette séance, je pourrais vous donner le point de vue de la base.

Le président : Merci beaucoup, monsieur McBain.

Le sénateur Plett : Messieurs, merci beaucoup de vos exposés formidables. Il y avait une certaine cohésion entre vos exposés, en ce sens que vous semblez tous considérer qu'il s'agit d'un bon début et qu'il reste du travail à faire. Je vous en remercie. Je vais poser trois questions. J'aimerais que vous y répondiez tous, si vous avez des commentaires.

Compte tenu qu'il s'agit d'une première étape, je dirais aussi que le point de départ est l'élimination du monopole de la Commission canadienne du blé; c'est l'élément déclencheur. L'élimination de l'inspection obligatoire à l'arrivée aurait-elle été possible sans l'élimination du monopole de la Commission canadienne du blé? C'est ma première question.

Outre vos fonctions au sein de votre association respective, certains d'entre vous êtes des agriculteurs importants. Deuxièmement, donc, les agriculteurs ont-ils eu à payer pour l'inspection obligatoire à l'arrivée?

Ma troisième question porte sur la protection des paiements aux producteurs, et vous avez brièvement abordé le sujet, monsieur McBain. Est-ce une priorité pour vous en tant qu'agriculteurs et, manifestement, pour les autres agriculteurs?

Ce sont mes trois questions. Si vous avez des commentaires à ce sujet, j'aimerais bien les entendre.

M. White : Merci, sénateur Plett. Ce sont d'excellentes questions.

Pour la question de savoir si l'élimination de l'inspection à l'arrivée aurait été possible sans l'élimination du monopole de la Commission canadienne du blé, cela a certainement été un facteur déterminant. Lorsque la CCB détenait le monopole de la commercialisation, elle était en fait propriétaire du grain pendant qu'il était dans le système. Maintenant, elle est davantage considérée comme un client, de sorte qu'elle n'a peut-être pas autant de grain dans le système. En conséquence, elle ne s'intéresse pas autant à ce qui se passe entre le silo primaire et le silo terminal. Maintenant, la plupart du temps — dans ce monde nouveau —, le tout se fait d'une compagnie céréalière à l'autre de toute façon. Les agriculteurs ont livré la marchandise. Les agriculteurs ne font plus partie de l'équation — ils ont été payés — et il revient à la compagnie céréalière qui a acheté le grain de l'acheminer au port et au consommateur auquel ils l'ont vendu. Cela a donc permis que cela se produise.

Do you want to do the first question first?

Senator Plett: Sure, go ahead. Is that okay, Mr. Chair?

The Chair: Please answer the three questions.

Mr. White: On the second one, did farmers pay for those inwards? Absolutely. It comes out of the system somewhere, and someone has to pay for it. More often than not, the producers are at the end of the chain, and therefore it all comes out in the wash in the end. Sooner or later, it is either reflected in the basis or a lower grade or whatever the case may be, but rest assured that in the end it ultimately shakes out competitively at the farm level.

Regarding on the third question on producer payment security, yes, it is very important. We need to maintain producer security. We are very happy to see that will be maintained in the new bill. We are equally happy to see that there are options that still protect the interests of farmers in terms of getting paid while also giving flexibility to the industry to pick and choose which one fits their business model best. In the end, farmers are protected and let the industry figure out whether commercial insurance is the answer to protect their receivables in the new world.

Mr. Rutter: On the issue of inward weighing and inspection, it could have been removed with the Canadian Wheat Board monopoly in place, but the removal of the monopoly makes this easier to facilitate. It is important to recognize that companies that are receiving grain, like the Canadian Wheat Board, for example, or producer-car shippers, still have the right to have their grain inspected by a third party. That is why we say it is optional. A company shipping to their own facilities will not see a need for that inspection, but if you are a company that does not have a terminal at the port, you will want a third party to inspect your grain. That provision is there, and so anyone that wants to have grading will still have that right to have it.

Farmers did pay for all the inward inspection costs. It was the grain companies that paid it, but ultimately that is reflected in cost to farmers.

Regarding producer payment protection, yes, that is an important feature for many farmers. I think some farmers would be prepared; when they are dealing with some companies, they know that the risk is very minimal. Down the road, this paves the way for farmers to be able to elect their insurance coverage, just like many things where individuals have the right to decide how much protection they want. Down the road, I can see where farmers have the option to choose the level of protection they want.

The value of this moving to this insurance model is that there will be certainty as to the payment in that the farmer will be covered. It may not be fully 100 per cent. The industry may

Voulez-vous que je réponde d'abord à la première question?

Le sénateur Plett : Certainement, allez-y. Cela vous convient, monsieur le président?

Le président : Je vous prie de répondre aux trois questions.

M. White : Pour ce qui est de la deuxième question, à savoir si les agriculteurs ont payé pour les inspections à l'arrivage, la réponse est oui. Cela sort du système à un moment donné, et quelqu'un doit payer la note. La plupart du temps, les producteurs sont à la fin de la chaîne, et cela finit par ressortir. Tôt ou tard, cela se reflète dans la base de paiement, un classement inférieur, peu importe, mais soyez assurés qu'en fin de compte, cela élimine la concurrence au niveau de l'exploitation agricole.

En ce qui a trait à la troisième question sur la garantie de paiement des producteurs, oui, c'est très important. Il faut maintenir cette garantie. Nous sommes très heureux de constater que cela est maintenu dans le nouveau projet de loi. Nous sommes tout aussi heureux de voir qu'il y a des options qui protègent toujours les intérêts des agriculteurs, pour ce qui est des paiements, tout en offrant aux gens de l'industrie une souplesse qui leur permet de choisir ce qui correspond davantage à leur modèle d'entreprise. En fin de compte, les agriculteurs sont protégés et on laisse à l'industrie le soin de déterminer si l'assurance privée est la solution idéale pour garantir les créances dans ce monde nouveau.

M. Rutter : Concernant la question sur la pesée et l'inspection d'arrivage, cela avait pu être éliminé même avec le monopole de la Commission canadienne du blé, mais l'élimination du monopole a facilité les choses. Il est important de reconnaître que les sociétés qui reçoivent le grain, comme la Commission canadienne du blé ou les expéditeurs de wagons de producteurs, par exemple, ont toujours le droit de faire inspecter leur grain par une tierce partie. Voilà pourquoi nous disons que c'est optionnel. Les sociétés qui expédient un produit vers leurs propres installations ne verront pas la nécessité de l'inspection, mais une société qui n'a pas de silo terminal au port voudra faire inspecter son grain par une tierce partie. La disposition est en place; donc, quiconque veut avoir un classement y aura toujours droit.

Les agriculteurs ont payé tous les coûts associés à l'inspection à l'arrivage. Ce sont les compagnies céréalières qui les ont payés, mais en fin de compte, cela se reflète dans le coût aux agriculteurs.

En ce qui a trait à la troisième question sur la garantie de paiement des producteurs, oui, c'est un élément très important pour beaucoup d'agriculteurs. Je pense que certains agriculteurs sont prêts; lorsqu'ils traitent avec certaines compagnies, ils savent que le risque est minime. Cela ouvre la voie pour que les agriculteurs puissent un jour choisir leur protection, comme dans beaucoup d'autres situations où chacun a le droit de décider de la protection qu'il souhaite. À l'avenir, je crois que les agriculteurs pourront choisir le niveau de protection qui leur convient.

L'avantage du passage à ce modèle d'assurance, c'est que le paiement sera garanti, en ce sens que l'agriculteur sera protégé. Ce ne sera peut-être pas à 100 p. 100. L'industrie pourrait déterminer

decide 95 per cent is adequate, but whatever is decided, farmers will be fully covered, whereas under the bonding system, there were instances where a farmer would get less than 50 cents on a dollar.

There is greater certainty here and, from what we understand from the grain commission, the costs should be substantially lower, not just for the commission but also for all the licencees. Better protection, lower cost. That is a path to go down.

Mr. Sawyer: I want to emphasize that I am a farmer first. The chairman of the Alberta Barley Commission could end tomorrow if they do not decide to re-elect me, so I am a farmer first.

Second, I am not going to discredit Mr. Rutter, but I personally did not think that the removal of the mandatory inward weighing inspection could have happened if the monopoly was not removed. Speaking from the heart, I remember going down to the ports a few times and the mandatory inward weighing and inspection was explained to me. I looked to myself and said, “Those 102 cars or whatever they left, Viterra and Crossfield, you mean that after we have identified how much weight goes into those cars and they are graded, they have to be weighed and graded again?” That does not make sense. Well, that is the way it is, in case those 102 cars show up in a different spot.

You would think they could coordinate that a bit better. From a grassroots perspective, it drove me nuts that they would do that all the time.

The second question, mandatory inspection: Yes, I would have paid for that and it would have come out of my pocket. I never agreed with it in the first place. I could see, if you are doing some inter-trading and a car showed up and it was leaking — they say sometimes the cars leaked — then you could say yes, those cars need to be reweighed.

As far as protection goes, I would also like to suggest being aware of who you are selling your grain to. Yes, it is comforting to know that you are protected, but if you are dealing with a company that has a certain reputation, I would say it is up to us as individuals to ensure that you are looking into what is the basis of this company and whether we going to get paid. Yes, having different options available, and what degree of security you need should be up to the producer to decide.

Mr. McBain: In terms of the first question on eliminating inward inspection without the CWB monopoly, the Wheat Board relied on the inward inspection to determine the type and grade of grain that they were getting. There was so much blending and commingling that they demanded, and that was their way of keeping track of what went in and what went out.

Did farmers pay? Yes. It was a line item on my cheque. I knew exactly what I was paying.

que 95 p. 100 est adéquat, mais, peu importe la décision, les agriculteurs seront entièrement protégés, alors qu’avec le système de cautionnement, il y a eu des cas où un agriculteur recevait moins de 50 cents pour un dollar.

Il y a là une plus grande garantie et, d’après ce qu’a laissé entendre la commission canadienne des grains, les coûts devraient être beaucoup plus bas, pas seulement pour la commission, mais aussi pour tous les titulaires de licence. Une meilleure protection à un coût moindre. Voilà la voie à suivre.

M. Sawyer : Je tiens à souligner que je suis d’abord un agriculteur. Mes fonctions à titre de président de l’Alberta Barley Commission pourraient prendre fin demain si on décide de ne pas me réélire. Donc, je suis d’abord un agriculteur.

Deuxièmement, je ne critiquerai pas M. Rutter, mais je ne suis pas d’avis que l’élimination de la pesée et inspection d’arrivage obligatoire n’aurait pas été possible sans l’élimination du monopole. En toute franchise, je me souviens d’être allé au port quelques fois, et on m’a expliqué en quoi consiste la pesée et inspection d’arrivage obligatoire. J’ai regardé ma situation et j’ai dit : « Ces 102 wagons sont partis de Viterra et Crossfield, et vous dites qu’après avoir pesé le grain chargé dans ces wagons, après avoir établi son classement, il faut le faire de nouveau? » Cela n’a aucun sens. Eh bien, il en va ainsi lorsque ces 102 wagons arrivent à un autre endroit.

On penserait que les choses pourraient être mieux coordonnées. De mon point de vue de simple agriculteur, le fait que l’on agissait toujours ainsi me rendait fou.

Au sujet de la deuxième question, l’inspection obligatoire, j’aurais en effet payé pour cela, de ma poche. Je n’ai jamais été d’accord avec cette idée. Je comprends qu’on puisse accepter de peser les wagons de nouveau lorsqu’on agit à titre d’intermédiaire commercial et que l’on constate une fuite à l’arrivée d’un wagon, ce qui arrive parfois paraît-il.

Quant à la protection, j’aimerais aussi dire qu’il faut savoir à qui on vend son grain. Oui, il est réconfortant de savoir qu’on est protégé, mais si on fait affaire avec une entreprise qui a une certaine réputation, je dirais qu’il revient à chacun de nous de faire des vérifications sur cette entreprise et de chercher à savoir si nous serons payés. Oui, il faut offrir diverses options, et le niveau de protection nécessaire devrait être déterminé par le producteur.

M. McBain : En ce qui a trait à la première question sur l’élimination de l’inspection à l’arrivage sans le monopole de la CCB, il faut dire que la Commission canadienne du blé avait recours à l’inspection à l’arrivage pour déterminer le type et la catégorie du grain dont elle prenait livraison. La commission demandait une grande quantité de mélanges, et c’était sa façon d’exercer un suivi sur les entrées et les sorties.

Les agriculteurs ont-ils payé? Oui. C’était consigné sur mon chèque. Je savais exactement quel montant je payais.

Protection, yes, is important to producers, especially going forward, and your question is looking forward. When I have that opportunity to have security for forward contracting, it gives me a broader market to go to. Now I can go directly to an international customer and say, "Here is my product." They are interested in it. We can come to an agreement on price. We both go to a credit insurance and supply our credit information. I am covered and they are covered, where before I would be an unsecured creditor as soon as I crossed the pit and I would be the last guy to get paid.

There were previous questions in the last session about container movement. It is a huge opportunity now for container shipments, of all commodities, to international markets, where you can get payment insurance that did not exist before. It is a huge change coming in the industry.

Senator Mercer: What I am hearing is that you all support the changes but that you have concerns about the cost, and your concern that maybe the changes do not incorporate everything that should be changed. Would it not make more sense if we took this out of Bill C-45 and introduced a separate bill, dealing specifically with the subject, where we could then address all the issues? We continue to hear concerns about the full cost recovery. Even though you people are supportive of it, you all did express some concern about the costs.

Indeed, Mr. Sawyer, you used the term about the importance of the Government of Canada being involved financially because it was in the public good. It is not just a benefit to farmers; it is a benefit to the entire country to have the government involved in some way financially, because the decrease from \$35 million to \$5.5 million over the time period is a pretty steep decline, and for farmers to pick up that slack is a pretty hefty thing. It does not look so bad this year, with the price of grain, but I have been here when the price of grain was \$1.50, too. Hopefully we will never go back there, but those are the realities of the marketplace.

What do you think? Should we have taken this as a stand-alone bill and done the total fix instead of the partial fix?

Mr. McBain: I think that may be beyond our scope, as farmers, to question how the government introduces legislation. My concern is this: Did they get the job done? As long as they get the job done, it is up to them to decide. We voted the government in to do the job. They do the job. At the end of the day, that is all I am concerned about.

Mr. White: That is an excellent question. The proposed changes, as we see them right now in Bill C-45, are estimated to reduce costs to the industry, and farmers included, of \$20 million.

La protection est en effet importante pour les producteurs, surtout à l'avenir, et votre question est tournée vers l'avenir. Lorsque je peux obtenir une protection pour des contrats à terme, cela me donne accès à un plus grand marché. Je peux maintenant contacter directement un client à l'étranger et lui dire : « Voici mon produit. » On s'intéresse au produit. On peut s'entendre sur le prix. Nous fournissons tous les deux nos renseignements de solvabilité à la société d'assurance-crédit. Je suis protégé, l'acheteur est protégé, alors qu'auparavant j'aurais été un créancier non garanti du moment que mon grain aurait franchi la trémie, et j'aurais été le dernier à être payé.

Lors de la dernière séance, il y a eu des questions sur le déplacement des conteneurs. D'énormes possibilités s'offrent maintenant à nous pour le transport par conteneur de tous les produits vers les marchés internationaux, puisque l'on peut avoir une assurance paiements qui n'existait pas auparavant. Il s'agit d'un énorme changement pour l'industrie.

Le sénateur Mercer : Ce que j'entends, c'est que vous êtes tous favorables aux changements, mais que vous avez des préoccupations au sujet du coût et que cette préoccupation porte sur le fait que les changements n'englobent pas tout ce qui devrait être modifié. Ne serait-il pas plus logique de retirer cet aspect du projet de loi C-45 et de présenter un projet de loi distinct sur cette question précise, dans lequel on pourrait alors régler tous les problèmes? On soulève continuellement des préoccupations sur le recouvrement intégral des coûts. Même si vous appuyez le projet de loi, vous avez tous exprimé certaines préoccupations par rapport aux coûts.

Monsieur Sawyer, vous avez indiqué qu'il était important que le gouvernement du Canada participe financièrement parce que c'est dans l'intérêt public. Que le gouvernement fédéral participe financièrement d'une façon ou d'une autre n'est pas seulement avantageux pour les agriculteurs; cela profite à l'ensemble du pays, parce que la baisse de 35 à 5,5 millions de dollars pendant cette période est une baisse plutôt marquée et le fait de demander aux agriculteurs de combler l'écart est un effort assez considérable. Cela ne semble pas si difficile cette année, étant donné le prix du grain, mais j'étais là aussi lorsque le prix du grain était à 1,50 \$. Il est à espérer que nous ne retournerons jamais là, mais c'est la réalité du marché.

Qu'en pensez-vous? Cette question aurait-elle dû faire l'objet d'un projet de loi distinct qui aurait permis de régler l'ensemble des problèmes plutôt qu'une partie?

M. McBain : Je pense qu'en tant qu'agriculteurs, il n'est pas de notre compétence de remettre en question la façon dont le gouvernement présente des mesures législatives. Ma préoccupation est la suivante : le gouvernement a-t-il fait le travail? Tant qu'il le fait, c'est à lui de décider. Le gouvernement a été élu pour faire le travail. Il fait le travail. En fin de compte, c'est tout ce qui m'importe.

M. White : C'est une excellente question. On estime que les modifications proposées actuellement dans le projet de loi C-45 permettront de réduire de 20 millions de dollars les coûts pour

We will take that now. Although the job is not done, we will take it now, and we really want another bill this spring to finish the job. We will take the \$20 million savings. We know we have it. We will take it and we will keep pushing for another bill to come forward.

Senator Mercer: You realize we have no commitment for the second bill. I am hoping that your discussion here tonight will prompt that.

Mr. White: Yes. We will take the \$20 million now because that is in hand. If we can get this bill passed, we will lock that one down. Yes, there is the possibility of another bill not coming. If that were the case, we would not have \$20 million in savings; it would be \$20 million for farmers come August 1.

Mr. Rutter: I would echo what Mr. White had to say. In politics, a bird in the hand is worth quite a bit, so we will take this. If we were to deal with this with a separate bill, there is no assurance that it would be passed prior to August of next year, and we would be left with nothing. Yes, there is a bigger, tastier bird out there, but we will take the bird in the hand for now.

The Chair: Mr. Sawyer, do you want to comment?

Mr. Sawyer: All my colleagues have covered it fairly well. I know that one thing to speak on is that I sure am appreciative of the government for giving me marketing freedom. Next there will be some more savings down the road. Making things more streamlined and cost-effective, that is the bottom line. That is what everyone is shooting for. I am happy for that.

Senator Butth: Thank you very much, gentlemen, for being here this evening. You represent wheat, barley and canola. Can you estimate and tell me what percentage of Western Canadian crops the three commodity groups sitting here would represent in terms of volume across the West, in terms of crops that the Canadian Grain Commission would be dealing with, essentially?

Mr. White: I am not sure what the exact percentage would be, but it is the vast majority, sitting at this table, for grains and oilseeds affected by this legislation. Would it be 90 per cent, 80 per cent? It is high. I do not know the exact number.

Senator Butth: I am saying that because we had two previous witnesses who were concerned about the inward inspection and weighing, but you have all commented that you see the elimination of mandatory inward inspection and weighing — and I appreciate your comment, Mr. Rutter, about the fact that companies can still have inspection and weighing done; it is just not on a mandatory basis anymore — as very positive and saving dollars for farmers. Then you go on to the next step, where you say, “Well, maybe we should be allowing third-party inspectors for outward inspection and weighing.” Can you expand on what

l’industrie, ce qui inclut les agriculteurs. Nous allons l’accepter. Même si le travail n’est pas terminé, nous allons l’accepter, mais nous voulons un autre projet de loi le printemps prochain de façon à terminer le travail. Nous allons prendre les économies de 20 millions. Cela nous est accordé. Nous l’acceptons et nous continuerons de demander la présentation d’un autre projet de loi.

Le sénateur Mercer : Vous êtes conscients qu’il n’y a aucun engagement à l’égard d’un second projet de loi. J’espère que votre témoignage aujourd’hui le favorisera.

M. White : Oui. Nous allons prendre les 20 millions de dollars maintenant parce que cela nous est offert. Si nous pouvons faire en sorte que le projet de loi est adopté, ce sera acquis. Il est en effet possible qu’on ne présente pas un autre projet de loi. Si c’était le cas, nous n’aurions pas des économies de 20 millions; il s’agirait de 20 millions de dollars pour les agriculteurs à compter du 1^{er} août.

M. Rutter : Je reprends les propos de M. White. En politique, un tiens vaut mieux que deux tu l’auras. Donc, nous allons le prendre. S’il fallait traiter de la question dans un projet de loi distinct, rien ne nous assure qu’il serait adopté avant le mois d’août prochain, et on se retrouverait les mains vides. Il y a en effet un objectif plus important et intéressant, mais pour l’instant, nous allons nous contenter du peu que nous avons.

Le président : Monsieur Sawyer, avez-vous un commentaire?

M. Sawyer : Mes collègues ont assez bien cerné le sujet. Je tiens à mentionner que je suis très reconnaissant du fait que le gouvernement m’accorde le libre choix en matière de commercialisation. Ensuite, il y a d’autres économies à venir. L’objectif est l’adoption d’une approche simplifiée et rentable. Voilà ce que tout le monde souhaite. Je suis très heureux.

Le sénateur Butth : Merci beaucoup, messieurs, d’être ici ce soir. Vous représentez les producteurs de blé, d’orge et de canola. Pouvez-vous me dire approximativement quel pourcentage des denrées cultivées dans l’Ouest canadien les trois groupes représentent en ce qui concerne le volume dans l’Ouest, c’est-à-dire les cultures qui relèvent essentiellement de la Commission canadienne des grains?

M. White : Je ne suis pas sûr du pourcentage exact, mais nous représentons la grande majorité des céréales et des oléagineux visés par le projet de loi. Peut-être 90 ou 80 p. 100? En tout cas, c’est élevé. J’ignore le chiffre exact.

Le sénateur Butth : Si je vous pose cette question, c’est parce que nous avons reçu deux témoins avant vous qui se sont dits préoccupés par l’inspection et la pesée à l’arrivage. Par contre, dans votre cas, vous êtes tous d’avis que l’élimination de l’inspection et de la pesée à l’arrivage est une mesure très positive qui permettra aux agriculteurs de réaliser des économies — et je vous remercie, monsieur Rutter, d’avoir précisé que les sociétés pourront toujours demander une inspection et une pesée, à la seule différence que ce ne sera plus obligatoire. Toutefois, vous allez plus loin en proposant l’idée qu’on devrait peut-être permettre à des inspecteurs tiers

benefits you would see from having third-party inspection and weighing for outward inspections? How do we protect the Canada brand in those cases?

Mr. Rutter: Companies have the right to inspect and farmers also have the right to have their grain inspected upon delivery. If they have a disagreement with the grade given to them by the grain company, they have the right to go to the grain commission and have their grain assessed. That provision is not used much because there is good competition in the grain sector. Farmers today are seeing even better grades than they were seeing previously. The provision exists, and we certainly recommend that it stay there, but it is not being used that much because competition is taking care of the issue.

On outward inspection, currently some companies hire a private inspection firm because they want various specifications and are happy to have a private inspector. In fact, they discard the Canadian Grain Commission final certificate. Certain customers do not see the value in having a CGC inspection, which is fine. However, other customers certainly see tremendous value in the CGC. We are saying that it should be up to the buyer and the seller whom they use to inspect the grain. As I said in my presentation, shipments to the U.S. do not require CGC inspection, so there must be offshore customers as well that would be quite willing to accept other parties as inspectors of their grain.

Mr. White: I will be very brief because Mr. Rutter covered 99 per cent of what I was going to comment on. I can add that sometimes an international customer will request a third party, such as SGS, to do the inspection because it is not interested in the CGC inspection. Under the current legislation, the CGC has to inspect it, even though the customer does not want it. Both inspections are done by CGC and SGS. If the customer just wants the SGS inspection, they throw the CGC inspection in the garbage, which is a lot of money because a vessel holds a lot of grain. It could be that tens of thousands of dollars are thrown in the garbage — pure waste.

Senator Callbeck: I have a brief question on cost recovery.

Mr. White, in your brief you talked about services that the grain commission provides for the common good. You feel that it is about 25 per cent compared to what is proposed at 9 per cent. Another brief says that the government would provide 15 per cent. Where does the 9 per cent come from? What is the government proposing to cover?

Mr. White: The government is proposing to cover \$5.4 million, which is a fixed rate going forward without any consideration for inflation. The \$5.45 million as a percentage of the CGC's budget is roughly 9 per cent. We would argue that the costs for these

d'effectuer l'inspection et la pesée de sortie. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les avantages de faire appel à des inspecteurs tiers pour assurer l'inspection et la pesée de sortie? Comment pouvons-nous protéger l'image de marque du Canada dans ce cas?

M. Rutter : Les sociétés ont le droit d'effectuer une inspection, et les agriculteurs ont, eux aussi, le droit de faire inspecter leurs grains au moment de la livraison. S'ils n'acceptent pas le grade qui leur est attribué par la société céréalière, ils ont le droit de s'adresser à la Commission canadienne des grains pour faire évaluer leurs grains. Cette disposition n'est pas souvent invoquée parce qu'il existe une bonne concurrence dans le secteur céréalière. De nos jours, les agriculteurs se voient attribuer des grades encore meilleurs qu'avant. La disposition est là, mais on n'y a pas souvent recours parce que la concurrence règle la question.

En ce qui concerne l'inspection de sortie, à l'heure actuelle, certaines sociétés embauchent une entreprise d'inspection privée parce qu'elles veulent diverses spécifications et parce qu'elles sont heureuses de faire appel à un inspecteur privé. En fait, elles finissent par jeter le certificat de la Commission canadienne des grains. Certains clients ne voient pas l'utilité de se soumettre à une inspection de la CCG, et c'est parfait ainsi. Toutefois, d'autres clients accordent certainement beaucoup de valeur à la CCG. À notre avis, il devrait incomber à l'acheteur et au vendeur de déterminer à qui ils vont recourir pour faire inspecter le grain. Comme je l'ai dans mon exposé, les expéditions vers les États-Unis n'ont pas besoin de faire l'objet d'une inspection de la CCG; il doit donc y avoir des clients à l'étranger qui seraient tout à fait disposés à ce que d'autres parties inspectent leur grain.

M. White : Je serai très bref parce que M. Rutter a couvert 99 p. 100 de ce que j'allais dire. Je peux ajouter que, parfois, un client international demandera à un tiers, comme SGS, de s'occuper de l'inspection parce que l'inspection de la CCG ne l'intéresse pas. En vertu de la loi en vigueur, la CCG doit assurer une inspection, même si le client ne le veut pas. L'inspection est donc menée à la fois par la CCG et SGS. Si le client veut seulement l'inspection de SGS, il jette à la poubelle celle de la CCG, ce qui représente beaucoup d'argent parce qu'un navire transporte une grande quantité de grains. Ainsi, on jette peut-être des dizaines de milliers de dollars à la poubelle — c'est du gaspillage.

Le sénateur Callbeck : J'ai une brève question sur le recouvrement des coûts.

Monsieur White, dans votre mémoire, vous parlez des services que la Commission canadienne des grains offre pour le bien commun. Selon vous, il s'agit d'environ 25 p. 100, comparativement à ce qui est proposé, soit 9 p. 100. Dans un autre mémoire, on dit que le gouvernement assurerait 15 p. 100 des services. D'où vient le taux de 9 p. 100? Qu'est-ce que le gouvernement propose de couvrir?

M. White : Le gouvernement propose de financer 5,4 millions de dollars, ce qui est un montant fixe qui ne tient pas compte de l'inflation. En pourcentage, les 5,45 millions de dollars représentent à peu près 9 p. 100 du budget de la CCG.

public good services that we are talking about, such as the grain research laboratory, the quality assurance system, food safety initiatives, policy development, et cetera, are much higher than \$5.4 million. We think the cost is closer to between \$15 million and \$20 million, as a rough estimate. Those are the things that we think the government should be picking up. That is where the 25 per cent figure comes from. It is a much higher number than what the government is proposing.

Senator Callbeck: Do you know how the government arrived at the figure of \$5.45 million? Were you given a breakdown on what they were proposing to pay for or were you just given a figure?

Mr. White: I do not have any details on how that \$5.45 million was generated, I am sorry. It is not a very large number, but we know that it is a fixed constant number that does not rise to inflation; and we know that the grain commission's costs will inflate over time. Everyone's costs do that.

Senator Callbeck: Mr. McBain said that the cost of credit insurance will be about one tenth the cost of the bond. I have no idea whether this is a major cost or a minor cost. Can you give us some idea of the dollars we are talking about?

Mr. McBain: No, you would have to ask the grain companies directly what their costs are. It is not a cost that farmers pay but is a grain company cost. We have been told that it is one tenth. It ties up your line of credit or you have to provide cash to the bond company to cover the cost. It is a significant cost, but I could not tell you what it is.

Senator Eaton: Educate me a bit, Mr. Rutter. You were saying that some customers do not want a CGC inspector and would prefer a private inspector. Surely a CGC inspector would not have a conflict of interest.

Mr. Rutter: I do not think anyone questions the objectivity of the CGC inspector. It is just a question of customer preference. Some international firms do this in many countries, and I think some firms are very comfortable with a private provider of service. When they are getting grain from Canada, to be consistent with other jurisdictions where they may acquire grain, they want to have the same inspector. Canada should be meeting the needs of all its customers and providing the service that they require.

Senator Eaton: I suppose there is the issue of the Canada brand and consistency.

The Chair: I thank the witnesses for sharing their comments and vision on the proposed amendment to the Canada Grain Act.

Toutefois, nous estimons que les services d'intérêt public dont il est question, comme le Laboratoire de recherches sur les grains, le système d'assurance de la qualité, les initiatives de salubrité des aliments, l'élaboration de politiques, et cetera, coûtent beaucoup plus que 5,4 millions de dollars. À notre avis, le coût est plutôt de l'ordre de 15 à 20 millions de dollars, grosso modo. Voilà les services que le gouvernement devrait, selon nous, payer. C'est de là que vient le taux de 25 p. 100. Bref, le coût est beaucoup plus élevé que celui proposé par le gouvernement.

Le sénateur Callbeck : Savez-vous comment le gouvernement en est arrivé au montant de 5,45 millions de dollars? Vous a-t-on fourni une ventilation des coûts qu'on propose de payer ou vous a-t-on seulement donné un chiffre?

M. White : Je n'ai aucun détail sur la façon dont on a obtenu le montant de 5,45 millions de dollars; je suis désolé. Ce n'est pas un montant faramineux, mais nous savons qu'il s'agit d'un chiffre fixe qui ne varie pas selon l'inflation; par ailleurs, nous savons que les coûts de la Commission canadienne des grains gonfleront au fil du temps. C'est ce qui se passe avec tous les coûts.

Le sénateur Callbeck : M. McBain a dit que le coût de l'assurance-crédit équivaldrait à environ un dixième d'un cautionnement. J'ignore s'il s'agit d'un coût important ou non. Pouvez-vous nous donner une idée de la valeur monétaire dont il est question?

M. McBain : Non; il faudrait s'en enquérir directement auprès des sociétés céréalières. Ce coût n'est pas payé par les agriculteurs, mais par les sociétés céréalières. On nous a dit que cela représente un dixième. Cela immobilise la marge de crédit, ou on doit donner de l'argent à la société de cautionnement pour couvrir les frais. Il s'agit d'un coût important, mais je ne peux pas vous dire à combien il s'élève.

Le sénateur Eaton : Aidez-moi à comprendre un peu, monsieur Rutter. Vous avez dit que certains clients ne veulent pas recourir à un inspecteur de la CCG et préfèrent faire appel à un inspecteur privé. Il n'y aurait assurément aucun conflit d'intérêts dans le cas d'un inspecteur de la CCG.

M. Rutter : Je pense que personne ne remet en question l'objectivité des inspecteurs de la CCG. C'est tout simplement une question de préférence du client. Certaines entreprises internationales procèdent ainsi dans de nombreux pays, et je pense qu'elles se sentent très à l'aise avec un fournisseur de service du secteur privé. Lorsqu'elles achètent du grain du Canada, elles veulent faire appel au même inspecteur afin d'être conformes à la procédure suivie dans d'autres pays d'où elles pourraient acheter du grain. Le Canada devrait répondre aux besoins de tous ses clients et fournir le service qu'ils réclament.

Le sénateur Eaton : Je suppose qu'il y a la question de l'image de marque du Canada et de l'uniformité.

Le président : Je remercie les témoins de nous avoir fait part de leurs observations et de leur point de vue sur la modification proposée à la Loi sur les grains du Canada.

The committee will now hear our final panel. The two witnesses present are Mr. Brad Chase, President of OmniTRAX and Mr. Lonney McKague, Director of Red Coat Road and Rail. I wish to thank you for accepting our invitation to share your opinions, recommendations and experience.

Mr. Chase, please make your presentation.

Brad Chase, President, OmniTRAX: It is an honour to be here and a privilege. Thank you. I will give some background and then information on this subject and our perspective based on our involvement in the supply chain in the grain business.

I am the President of OmniTRAX and in this discussion I represent three entities. One is the Carleton Trail Railway, which is a short line that originates a significant amount of grain in Saskatchewan, and also the Hudson Bay Railway, which moves a significant amount of grain in Manitoba, up to the Port of Churchill and then, of course, the Port of Churchill. In those three entities we move about 7,500 rail cars of grain. At the Port of Churchill, over the last five years we had about 550,000 metric tonnes of export, where obviously we are doing inward and outward and have a touch with the CCG.

Our organization has been a part of these discussions and fairly well briefed as it relates to our touch. We have staff that have been a part of discussions on this and appreciate the openness of having that opportunity.

We certainly recognize the system that is in place, which requires movement from a producer car or truck to an inland terminal where there is a touch. There is a touch that comes up to the port and a touch when it leaves the port, so there is a role that has been played in the grading and the settlement between the parties in the present system.

We also understand the need for the dispute mechanism to be in place so that those parties, where there may be a dispute over a grade or a weight, et cetera, there must be a formula to come up with an answer that is acceptable to parties and then continue on in business.

We have had a significant amount of discussion about this in trying to determine the next steps. In the end, our focus is on coming up with commercial arrangements that are acceptable to the customers. Those customers could be a producer that we offer to purchase from or it could be the grain handling company or, in the outward position, settlement to what is going on the vessel.

From a standpoint of the touches, we certainly have looked to the different entities that are out there that are, I will say, more global, the SGS system and Intertek and there are some that are

Le comité entendra maintenant les témoignages de notre dernier groupe. Nous recevons deux témoins : M. Brad Chase, président d'OmniTRAX et M. Lonney McKague, directeur de Red Coat Road and Rail. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et de bien vouloir nous faire part de vos opinions, de vos recommandations et de votre expérience.

Monsieur Chase, vous avez la parole.

Brad Chase, président, OmniTRAX : C'est un honneur et un privilège pour moi d'être ici. Merci. Je vais d'abord vous fournir quelques renseignements généraux, puis j'entrerai dans le vif du sujet pour vous faire part de notre perspective, d'après notre participation à la chaîne d'approvisionnement dans le secteur céréalier.

Je suis président d'OmniTRAX et, dans le cadre de la discussion d'aujourd'hui, je représente trois entités. Il y a d'abord la Carleton Trail Railway, une ligne ferroviaire sur courtes distances qui transporte une quantité importante de grains en Saskatchewan; ensuite, il y a la Hudson Bay Railway, qui assure le transport d'une quantité considérable de céréales au Manitoba, jusqu'au port de Churchill; enfin, il y a évidemment le port de Churchill. Par l'entremise de ces trois entités, nous transportons environ 7 500 wagons de grains. Au port de Churchill, au cours des cinq dernières années, nous avons eu des exportations d'environ 550 000 tonnes métriques; bien entendu, nous nous occupons de l'entrée et de la sortie, et nous avons un lien avec la CCG.

Notre participation à ces discussions ne date pas d'hier; nous sommes donc assez bien renseignés au sujet de la situation, en ce qui concerne notre point de service. Notre personnel a pris part aux discussions en la matière et, à ce titre, nous sommes reconnaissants de l'ouverture et de l'occasion qui nous est offerte.

Nous reconnaissons certes le système en place, qui exige un transfert d'un wagon de producteurs ou d'un camion à un silo terminal intérieur où il y a un point de service. C'est le cas à l'arrivée et à la sortie du port; le système actuel prévoit donc un rôle à jouer pour ce qui est d'attribuer des grades et d'établir un règlement entre les parties.

Nous comprenons également la nécessité de mettre en place un mécanisme de règlement des différends pour permettre à ces parties, en cas d'un désaccord sur un grade ou un poids, et cetera, d'avoir une formule pour trouver une solution qui est acceptable pour les deux, afin de mener à bien la transaction.

Nous avons beaucoup discuté de cette question pour essayer de déterminer les prochaines étapes. Au final, nous visons à trouver des arrangements commerciaux qui sont acceptables pour les clients. Il peut s'agir d'un producteur auprès de qui nous proposons de faire un achat ou d'une société de manutention de céréales; comme autre possibilité, dans une situation de sortie, on peut s'entendre sur ce qui va être placé sur le bateau.

Du point de vue des points de service, nous nous sommes certainement inspirés des diverses entités qui sont, je dirais, plus globales, comme le système SGS et Intertek; certaines commencent

starting to crop up now in Canada as well. We look at this not unlike the other segments of business in which we operate. In the freight business in which we operate and in which I have a significant amount of background, there has to be a mechanism to handle dispute or a challenge between those two parties that are transacting a trade.

As far as the other significant consideration for us, and maybe more so, there is the weigh-over as part of this. The weigh-over for us has always been a mechanism to settle with the Canadian Wheat Board and settle what was on the GIS or the record from the CGC to what is actually in the house at the Port of Churchill. That situation has changed considerably because for us it has been predominantly one entity's stocks in the house. At present we have the entities of six stocks in the house so weigh-overs are really of little relevance because those stocks are also mixed. For us, again, it is the same thing: We have to have a means to dispute any commercial discrepancy between us and those who hold stocks up there. For example, if company ABC on record, on theirs and ours, has 1,000 tonnes of a certain commodity, we are on the hook for that. Whether it is there in shippable status or not, we are responsible for that company grain to grain.

In this case, this year we have had three of the main companies up there going through the physical facility with us just to ensure that we are both comfortable with the stocks that are in-house.

From the standpoint of OmniTRAX, those three entities of the Carleton Trail, the Hudson Bay Railway and the Port of Churchill are the real touches. Not unlike other areas of business where we transact between other entities, where there are disputes, we need mechanism and we do not see a huge challenge going forward; we see change and then, in the end, coming up with the best entity that will be commercially acceptable to our customers.

Lonney McKague, President, Red Coat Road and Rail: Thank you for the opportunity to be here today to present some of my concerns about this legislation. I represent Red Coat Road and Rail, a small short line railway in southern Saskatchewan. It runs 114 kilometres from the town of Pangman to an interchange point just outside of the town of Assiniboia. From there, Canadian Pacific Railway transports our producer cars all across Canada.

With the changes to the former Canadian Wheat Board and their monopoly, we are struggling to find willing partners to assist us to date in moving producer cars. Contrary to what we were told, we have no white knights coming forward from the grain companies. We have a lot of money invested in our company by our 164 shareholders; also, many of us have purchased loading facilities which are operating along the tracks to assist farmers in loading their producer cars. These facilities operate at a very low

à voir le jour au Canada aussi. Nous les considérons comme tout autre segment commercial dans lequel nous menons des activités. Dans le domaine du transport de marchandises, où nous avons une présence et que je connais fort bien, il faut instaurer un mécanisme pour régler un différend ou une contestation entre les deux parties qui transigent.

En ce qui concerne l'autre facteur qui revêt une importance pour nous, et qui compte peut-être le plus, il y a le pesage de contrôle. Ce mécanisme nous a toujours permis d'en arriver à des règlements avec la Commission canadienne des grains; c'est ce qui nous permet de comparer ce qui est indiqué sur le dossier du GIS ou de la CCG par rapport à ce qui se trouve réellement à l'installation au port de Churchill. Cette situation a beaucoup changé parce que nous nous occupons surtout des stocks d'une seule entité. À l'heure actuelle, nous avons les stocks de six entités; par conséquent, les pesages de contrôle ne sont pas très pertinents parce que les stocks sont mélangés les uns aux autres. Pour nous, encore une fois, cela revient au même. Il nous faut un moyen de contester toute divergence commerciale entre nos données et celles des détenteurs de stocks. Par exemple, si l'entreprise ABC affiche sur ses dossiers et sur les nôtres qu'elle a 1 000 tonnes d'une denrée quelconque, alors nous en serons responsables. Que ces produits soient là sous une forme facile à expédier ou non, nous sommes responsables de chaque grain de cette société.

Cette année, trois des principales sociétés sont venues vérifier l'installation matérielle pour s'assurer que nous sommes, tous deux, à l'aise avec l'idée d'y entreposer des stocks.

Du point de vue d'OmniTRAX, ces trois entités, à savoir la Carleton Trail, la Hudson Bay Railway et le port de Churchill, constituent des points de service réels. Comme dans les autres secteurs d'activité où nous transigeons avec d'autres entités, nous avons besoin d'un mécanisme en cas de différends. Nous ne prévoyons aucune grande difficulté à l'avenir; le changement est à l'ordre du jour et, au bout du compte, nous comptons créer l'entité optimale, c'est-à-dire une entité qui sera acceptable sur le plan commercial pour nos clients.

Lonney McKague, directeur, Red Coat Road and Rail : Merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui afin de vous faire part de certaines de mes préoccupations envers le projet de loi. Je représente Red Coat Road and Rail, un exploitant de ligne ferroviaire sur courtes distances dans le sud de la Saskatchewan. La ligne ferroviaire s'étend sur 114 kilomètres, de la petite ville de Pangman à un point d'échange situé juste à l'extérieur de la petite ville d'Assiniboia. De là, le Chemin de fer Canadien Pacifique transporte nos wagons de producteurs partout au Canada.

Depuis les changements apportés à l'ancienne Commission canadienne du blé et à son statut de monopole, nous avons du mal à trouver des partenaires disposés à nous aider à transporter des wagons de producteurs. Contrairement à ce qu'on nous a dit, aucun preux chevalier n'est venu à notre rescousse, du côté des sociétés céréalières. Nos 164 actionnaires ont beaucoup investi dans notre société; de plus, nous sommes nombreux à avoir acheté des installations de chargement le long des voies pour aider les

cost and pass the savings on directly to the local farmer. These savings do not come without risk. Farmers try to mitigate the risk and capture those savings. Our ability to do this is greatly decreased when inward inspection and weighing by the CGC is eliminated. One of the key components to shipping a producer car has been the Canadian Grain Commission, from authorizing the producer car to dispute resolution, when the grain company and the farmer have a difference of opinion or a problem with the grade, dockage or weight of the grain at unload.

We believe that paying a small fee on every car is like an insurance policy to prevent a disaster. However, with the changes to the act, no one can tell us what the new costs will be and whether they will be affordable to producer car shippers. We have had figures thrown out and have been told that the service costs will go up by about 100 per cent and maybe even by a 400 per cent increase to farmers who wish to or need to maintain the same services. History has shown that without the intervention of an independent third party, the farmer is always at a disadvantage. History has also shown that in the grain industry, competition does not keep the companies honest.

Short line railways' first choice would be the legislation to be reversed, but that is not likely to happen. The Port of Churchill received some transition money when the Wheat Board legislation was in, and that may be an option for short line railways to protect their investment with the change in this legislation.

Another option, and I think some of the other presenters touched on it earlier, may be to freeze some inspection costs for producer cars where they are today or at least phase in any increase over a longer period of time.

This is about the survival of short line railways and the survival of small-town Saskatchewan. Contrary to some belief, small-town Saskatchewan is worth saving. If Red Coat Road and Rail was an American company, under the free trade act, we could get compensation for our losses by the changes that are occurring in the legislation. Because we are a Canadian company, I do not believe that relieves the government of its responsibilities. I am very worried that some of the changes in services are moving too fast. I believe if the changes continue at this pace, the viability of short lines moving producer cars of grain will be gone. This will be a direct result of the changes to legislation by this government that favours the grain company over producer cars and short line rail lines.

agriculteurs à charger leurs wagons de producteurs. Ces installations ne coûtent pas cher, et les économies réalisées vont directement aux agriculteurs locaux. Toujours est-il que ces économies ne sont pas sans risque. Les agriculteurs essaient d'atténuer les risques et de mettre la main sur ces économies. Notre capacité d'y arriver sera considérablement réduite si on dégage la CCG de l'obligation d'assurer l'inspection et la pesée à l'arrivage. La Commission canadienne des grains joue un rôle important dans l'expédition par wagon de producteurs, depuis l'autorisation du wagon de producteurs jusqu'au règlement de différends, lorsque la société céréalière et l'agriculteur ont une divergence d'opinions ou un problème avec le grade, le taux d'impuretés ou le poids du grain déchargé.

Selon nous, le petit montant qu'on paie pour chaque wagon est comme une police d'assurance pour éviter une catastrophe. Toutefois, à la suite des changements apportés à la loi, personne ne peut nous dire quels seront les nouveaux coûts et s'ils seront abordables pour les expéditeurs par wagons de producteurs. On nous a lancé des chiffres et on nous a dit que les coûts de service augmenteront de 100 p. 100, voire même de 400 p. 100, pour les agriculteurs qui souhaitent ou qui doivent maintenir les mêmes services. L'histoire nous apprend que, sans l'intervention d'un tiers, l'agriculteur est toujours désavantagé. L'histoire nous montre également que, dans l'industrie céréalière, la concurrence ne favorise pas l'honnêteté des entreprises.

Le premier choix des exploitants de lignes ferroviaires sur courtes distances serait que le projet de loi soit abrogé, mais il y a peu de chances que cela se produise. Le port de Churchill a reçu des fonds transition lorsque la loi sur la Commission du blé a été adoptée, et on pourrait envisager une telle option pour les exploitants de lignes ferroviaires sur courtes distances afin de protéger leur investissement à la suite du changement prévu dans le projet de loi.

Une autre option, et je pense que certains des autres témoins en ont parlé tout à l'heure, serait de geler certains coûts d'inspection pour les wagons de producteurs au montant actuel ou, à tout le moins, de les accroître graduellement sur une période plus longue.

Il en va de la survie des exploitants de lignes ferroviaires sur courtes distances et de la survie des petites localités de la Saskatchewan. Contrairement à ce que certaines personnes pourraient croire, les petites collectivités de la Saskatchewan méritent d'être sauvées. Si Red Coat Road and Rail était une société américaine, en vertu de la loi sur l'accord sur le libre-échange, nous pourrions recevoir une compensation pour les pertes que nous subirions à la suite des changements prévus dans le projet de loi. Le fait que nous sommes une société canadienne n'est pas, selon moi, une raison pour dégager le gouvernement de ses responsabilités. Je crains fort que certains des changements de services s'opèrent trop vite. À mon avis, si les changements se poursuivent à cette allure, on mettra en péril la viabilité des exploitants de lignes ferroviaires sur courtes distances qui transportent des wagons céréalières. Ce résultat découlera directement des changements apportés à la loi par le gouvernement actuel, qui favorise les sociétés céréalières plutôt que les wagons de producteurs et les lignes ferroviaires sur courtes distances.

In closing, I ask you, honourable senators, to take up our cause.

The Chair: Thank you. The first questioner will be Senator Plett.

Senator Plett: Thank you, gentlemen, for coming out. We certainly appreciate that. I have a few fairly basic questions.

Mr. McKague, I will first agree with you that small-town Saskatchewan is certainly worth saving, as is small-town Manitoba. We are about the same size province, and I certainly endorse what you said. Was inward inspection a valuable mandatory regulation in your opinion?

Mr. McKague: For producer-car shippers, yes.

Senator Plett: It was?

Mr. McKague: Yes, it was an insurance policy to protect us, and when you put a car on the rails in Ogema, Saskatchewan, and you ship it to Vancouver or Thunder Bay to a grain company at the other end, you need the third party to grade your grain in order to have some assurance that everything is on the up and up.

Senator Plett: In your opinion, what further logistical improvements should happen in the grain supply chain? Maybe you can both touch on that if you have comments on it.

Mr. McKague: I agree with earlier panels that the grain supply chain, with some the changes we have seen in legislation recently, will be an evolving target. There will be some changes that I do not think any of us will be able to predict. What we have to keep in mind, and what I need to present to you today is that in doing that, and with these changes, we need to keep the farmers in mind.

The previous presenters all seemed to align themselves with selling to a grain company and have the grain company market their grain. We eliminate that third party. We put those savings back directly to the farmers. I do not have a lot of compassion for the grain companies' bottom lines; I have a lot of compassion for my neighbours and my farmers. When the earlier presenters aligned themselves with grain companies and said that is the industry they need to protect and save money for, I do not accept that. I only accept that the fact that I am trying to protect the costs and savings of my local farmers.

Mr. Chase: In answer to your question, all the touches and the requirement, the insurance policy and the settlement are important. My perspective on your question is focused more on the management of the rail network. If we are concerned about oligopoly in the grain industry, I do not think it will even be close to the extent of what we have in the rail system. For a short line railroad and for farmers in Manitoba or Saskatchewan, the management through the Canada Grain Act and the governance

En conclusion, mesdames et messieurs les sénateurs, je vous prie de bien vouloir défendre notre cause.

Le président : Merci. Le premier intervenant sera le sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Merci, messieurs, d'être des nôtres. Nous vous en sommes certes reconnaissants. J'ai quelques petites questions à vous poser.

Monsieur McKague, je suis d'accord avec vous : les petites localités de la Saskatchewan méritent certainement d'être sauvées, tout comme celles du Manitoba. Nos deux provinces ont à peu près la même taille, et j'appuie sans conteste ce que vous dites. L'inspection à l'arrivage s'est-elle avérée une mesure obligatoire précieuse, selon vous?

M. McKague : Dans le cas des expéditeurs par wagons de producteurs, je dirais que oui.

Le sénateur Plett : Vraiment?

M. McKague : Oui, c'était une police d'assurance qui nous protégeait et lorsque l'on met un wagon sur les rails à Ogema, en Saskatchewan, à destination d'une compagnie céréalière à Vancouver ou à Thunder Bay, il faut qu'une tierce partie détermine le grade de votre céréale afin de s'assurer que tout est conforme.

Le sénateur Plett : À votre avis, quelles améliorations d'ordre logistique faudrait-il apporter à la chaîne d'approvisionnement? Vous pouvez tous deux intervenir si vous avez des commentaires à ce sujet.

M. McKague : Je suis d'accord avec ce qu'ont dit les témoins des groupes précédents : avec les changements que nous avons constatés récemment dans la loi, la chaîne d'approvisionnement va évoluer. Il y aura d'ailleurs des changements qu'aucun d'entre nous n'est en mesure, à mon avis, de prévoir. Ce que je dois vous communiquer aujourd'hui, c'est qu'en procédant à ces changements, nous ne devons pas oublier les intérêts des agriculteurs.

Les intervenants précédents semblaient tous vouloir vendre à une compagnie qui se chargerait de la commercialisation de leurs céréales. Nous éliminons cette tierce partie et reversons directement aux agriculteurs les sommes ainsi économisées. Ce ne sont pas les intérêts des compagnies qui me tiennent le plus à cœur, mais ceux de mes voisins agriculteurs. Lorsque les intervenants précédents disent être du côté des compagnies céréalières qui ont besoin d'être protégées et dont il faut économiser l'argent, je ne l'accepte pas. Tout ce que je veux, c'est réduire les coûts des agriculteurs locaux et leur faire faire des économies.

M. Chase : Pour répondre à votre question, toutes les formalités, la police d'assurance et les règlements sont importants. Je m'intéresserais davantage à la gestion du réseau ferroviaire. Si l'on craint que l'industrie céréalière devienne un oligopole, je ne pense pas qu'elle soit près de l'être au même point que le système ferroviaire. Pour les agriculteurs du Manitoba ou de la Saskatchewan, la gestion aux termes de la Loi sur les grains du Canada et une bonne liaison ferroviaire — on pourrait par

of ensuring a reasonable rail network — a switch, for example, to a short line railroad and their ability to get service from the class 1 — will be as fundamental to their viability as any other part of the supply chain. That needs close governance in not just the next year or two but in the long term. I think it is important to keep our eye on that.

Senator Plett: Further to that, Mr. Chase, have grain shipments remained consistent on your rail line this year through the Port of Churchill?

Mr. Chase: We had a little bit of a slow start because of the date, so for the Port of Churchill, the August 1 transition to the market freedom delayed our start a little bit, but we had a very strong October. We had a pretty good season in Churchill this year.

Senator Plett: Mr. McKague made some excellent points that this legislation may affect his short line. Do you see this affecting your short line, OmniTRAX, either negatively or positively?

Mr. Chase: If anything, almost positively because in the transition from the Wheat Board to an open market system, it will be about making commercial arrangements that work with all parties. We have a number of customers up there who work through the Port of Churchill this year and will have to go through some change, but in the end those are the folks we need to work with to ensure we have arrangements that are positive for them and for us.

As for the weigh-over, we would prefer not to see it; it does not really do a lot for us.

Senator Mercer: Thank you, gentlemen, for being here. We appreciate it. I know you are taking time away from your busy schedule.

Mr. Chase, you said that you have had a good year, which is good news. I hope I am wrong, but I am one who still is skeptical about the long-term future of the Port of Churchill after the subsidy that was built into the Wheat Board legislation disappears. I hope things go well and I hope we have bumper crops. I hope everyone is working in Churchill, but I am still a little skeptical.

Mr. McKague, when the Canadian Wheat Board legislation was passed, built into the process was a concern for the Port of Churchill and the short line going up to Churchill. Was it an oversight by Parliament not to build in some other protection for the other short line railroads that exist in Western Canada, similar to your own?

Mr. McKague: Credit has to go to Senator Plett and some of his colleagues from Manitoba for ensuring the Port of Churchill or the Hudson Bay route authority had some transition money built into that legislation. We did not have that same support in Saskatchewan from our senators and MPs because there was too much excitement of getting rid of the bill, and some of us got left behind.

exemple opter pour une ligne ferroviaire à courte distance où l'on pourra obtenir des services de catégorie un — sont des facteurs aussi fondamentaux pour leur viabilité que les autres éléments de la chaîne d'approvisionnement. Il faut assurer une étroite gouvernance, pas seulement pendant un ou deux ans, mais à long terme. Il est important de garder cela à l'esprit.

Le sénateur Plett : À part cela, monsieur Chase, est-ce que vos expéditions de céréales par voie ferroviaire jusqu'au port de Churchill sont restées constantes cette année?

M. Chase : À cause de la transition au marché libre qui est survenue le 1^{er} août, le démarrage a été un peu lent au port de Churchill, mais nous avons eu un excellent mois d'octobre. Cette année, la saison a été très bonne à Churchill.

Le sénateur Plett : M. McKague a présenté d'excellents arguments sur la portée que la loi pourrait avoir sur sa ligne ferroviaire à courte distance. Est-ce qu'à votre avis, la ligne ferroviaire OmniTRAX pourrait être avantagée ou désavantagée par cette loi?

M. Chase : Elle ne peut avoir que des avantages, car, en passant de la Commission canadienne du blé à un système de marchés ouverts, il faudra prendre des arrangements commerciaux qui satisfont toutes les parties. Nous avons des clients qui utilisent le port de Churchill cette année et qui devront procéder à des changements. Et au bout du compte, c'est avec eux que nous devons collaborer pour faire en sorte que ces arrangements soient intéressants et pour eux et pour nous.

Quant à la pesée de contrôle, nous nous en passerions bien, car elle ne nous apporte pas grand-chose.

Le sénateur Mercer : Merci, messieurs, d'être venus témoigner. Nous vous savons gré de vous être libérés de votre emploi du temps chargé.

Vous avez dit que vous avez eu une bonne année, monsieur Chase. C'est une bonne nouvelle. J'espère me tromper, mais je suis sceptique sur l'avenir à long terme du port de Churchill après la disparition, aux termes de la loi, de la subvention qui était accordée à la Commission canadienne du blé. J'espère que les choses iront bien et je vous souhaite d'excellentes récoltes. J'espère aussi que tout le monde travaille à Churchill, mais je reste un peu sceptique.

Monsieur McKague, lorsque l'on a adopté la Loi sur la Commission canadienne du blé, on a prévu une protection pour le port de Churchill et la ligne ferroviaire à courte distance qui le dessert. Est-ce que le Parlement a fait preuve de négligence en ne prévoyant pas de protection pour les autres lignes ferroviaires à courte distance semblables à la vôtre, qui desservent l'Ouest canadien?

M. McKague : Il faut remercier le sénateur Plett et certains de ses collègues du Manitoba qui ont fait en sorte que la loi prévoit un fonds de transition pour le port de Churchill ou la route commerciale de la baie d'Hudson. Nous n'avons pas eu le même appui en Saskatchewan, parce que nos sénateurs et députés étaient trop pressés de se débarrasser de cette loi. En conséquence, certains d'entre nous sont restés en plan.

Short line rail lines had none of that transition money, such as the Hudson Bay route authority does, and we are off to a very slow start, also. The transition has not been easy for us. We may make it; time will tell. We are a very strong and determined group of people, but it has not been easy, senator.

Senator Mercer: You said you had 164 shareholders. I do not want to get into the corporate structure, but I assume many of those would be suppliers.

Mr. McKague: The vast majority are local farmers. The odd local resident or the father of a local farmer has bought into the company, but the vast majority are local farmers.

Senator Mercer: Everyone has a vested interest in the survival of the railroad, do they?

Mr. McKague: Yes.

Senator Mercer: You are concerned about the costs going up. You used terms of 100 to 400 per cent. We have not heard those numbers before but we have heard of costs going up.

Your cars go from point A to point B, and then they go on the CP Rail line, right?

Mr. McKague: That is right.

Senator Mercer: Then you have to pay CP for the rest of the transport. Has CP taken advantage of the situation and increased their rates?

Mr. McKague: The CP rates went up 9 per cent this year, but I am not sure it is to directly take advantage of this situation. However, they had an opportunity and they did increase their rates by 9 per cent, which directly affects the price that we would pay them to transport our grain from the interchange point to Thunder Bay or Vancouver.

Senator Mercer: Is that a premium that you have to pay that others may not have to pay?

Mr. McKague: There was a direct 9 per cent increase at the start of this crop year, yes.

Senator Mercer: You said you had a slow start. Mr. Chase said they had a slow start but a good recovery in October. In the Port of Churchill it is important to have a good October because you do not have many months after that. Have you been able to make a recovery in October-November?

Mr. McKague: October, no, not at all. We saw some shipments here these last couple weeks that were back onto pace for November, but we have not had our August-September-October cars allocated — the cars we would have normally moved in those three months. I presume we will be about 25 to 40 per cent down in car movement this year, and the transition from one marketing system to another is the major influencing factor for our slow start.

Contrairement à la route commerciale de la baie d'Hudson, les lignes ferroviaires à courte distance n'ont pas eu de fonds de transition et le démarrage a été très lent pour nous. La transition n'a pas été facile. Il se peut qu'on s'en sorte, mais seul le temps nous le dira. Nous sommes un groupe de gens très forts et très déterminés, mais cela n'a pas été facile, monsieur le sénateur.

Le sénateur Mercer : Vous avez dit que vous aviez 164 actionnaires. Je ne veux pas me mêler de l'organisation de votre société, mais je suppose que beaucoup d'entre eux sont des fournisseurs.

M. McKague : À part un résident ou le père d'un agriculteur, la vaste majorité d'entre eux sont des agriculteurs.

Le sénateur Mercer : Ils ont donc tous intérêt à ce que la ligne de chemin de fer survive, n'est-ce pas?

M. McKague : Oui.

Le sénateur Mercer : Vous craignez l'augmentation des coûts et vous avez parlé d'une augmentation de 100 à 400 p. 100. Nous savions qu'ils allaient augmenter, mais pas à ce point.

Vos trains vont du point A au point B, puis utilisent la ligne ferroviaire du CP, n'est-ce pas?

M. McKague : C'est cela.

Le sénateur Mercer : Vous devez donc payer au CP une redevance pour le reste du trajet. Est-ce que le CP a pris avantage de la situation en accroissant ses taux?

M. McKague : Les taux du CP ont augmenté de 9 p. 100 cette année, mais je ne sais pas si c'est directement lié à la situation. Toutefois, il a eu la possibilité d'augmenter ses taux et il l'a fait de 9 p. 100, ce qui influe directement sur le prix que nous devons lui payer pour transporter nos céréales de la correspondance jusqu'à Thunder Bay ou Vancouver.

Le sénateur Mercer : Est-ce une prime que les autres n'ont pas à payer?

M. McKague : Oui, il y a eu une augmentation directe de 9 p. 100 au début de l'année de récolte.

Le sénateur Mercer : Vous avez dit avoir démarré lentement. M. Chase a dit qu'ils avaient eux aussi démarré lentement, mais que la reprise avait été bonne pour eux en octobre. Au port de Churchill, il est important d'avoir un bon mois d'octobre, parce qu'il ne reste pas beaucoup de mois après cela. Est-ce que vous avez pu avoir une reprise en octobre-novembre?

M. McKague : Pas du tout en octobre. Les envois ont repris ces dernières semaines pour le mois de novembre, mais nous n'avons pas eu le nombre de wagons que nous avons habituellement pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre. Je suppose que nous aurons une baisse d'environ 25 à 40 p. 100 de wagons cette année et la transition d'un système de commercialisation à l'autre est le principal facteur qui explique ce lent démarrage.

Senator Mercer: Mr. Chase, the producers are all south of you, so help me and the audience: Where does your railroad start as it goes north?

Mr. Chase: The segment that we own starts in The Pas, right on the border of Manitoba and Saskatchewan, and connects with CN.

Senator Mercer: Has CN increased their rates this year?

Mr. Chase: Yes, they have, but it was not by 9 per cent. I would have to go back and check. There was an increase. We look at it more against the other alternatives. For example, if the rate goes up 9 per cent but is consistent with Thunder Bay and Vancouver, frankly it is not an issue for us because we are a receiving not an originating railroad.

Senator Mercer: If the competition is paying the same thing —

Mr. Chase: It will not influence the market and we are fine.

Senator Mercer: I understand what you mean. One of the issues that is probably not pertinent to this evening is the change in management at CP and the aggressiveness of the pricing, but I will try to avoid getting into that discussion.

How many employees do you have, Mr. McKague?

Mr. McKague: We contract out and hire another company to supply us with rail service, so we only have office staff in our company. Under contract, the people that supply us with car haul service would probably have 15 to 20 employees. They are another short line rail that we work very closely with.

Senator Mercer: Mr. Chase, how many employees do you have?

Mr. Chase: In Canada, about 300 — about 100 at the port and 200 that work railroad.

Senator Mercer: Your railroad is not exclusively freight though, is it?

Mr. Chase: Grain is the largest commodity we move, and then we originate a significant amount of other products — frac sand, mining materials. Then we have a freight train that carries freight to the town of Churchill and also supplies the Kivalliq region of Hudson Bay, Nunavut.

The Chair: Before going to Senator Duffy, Senator Mercer asked Mr. Chase if he had an increase of freight with CN and he could not answer the question.

Mr. Chase, could you please provide the clerk with that precise information if you have had an increase and what the amount was, so that we can compare it with Mr. McKague?

Le sénateur Mercer : Monsieur Chase, les producteurs proviennent tous du Sud. Pouvez-vous donc nous dire où commence votre trajet de chemin de fer en direction du Nord?

M. Chase : Le segment qui nous appartient commence au Pas, juste à la frontière entre le Manitoba et la Saskatchewan, et il est relié au CN.

Le sénateur Mercer : Est-ce que le CN a augmenté ses taux cette année?

M. Chase : Oui, mais pas de 9 p. 100. Il faudrait que je vérifie le chiffre exact. Mais oui, il y a eu une augmentation que nous examinons par rapport à d'autres solutions. Par exemple, si le taux augmente de 9 p. 100, mais qu'il est semblable à celui qui s'applique au trajet qui va en direction de Thunder Bay ou de Vancouver, franchement ce n'est pas un problème pour nous, car nous réceptionnons des marchandises qui viennent d'ailleurs.

Le sénateur Mercer : Et si vos concurrents paient le même prix...

M. Chase : Cela n'aura pas de conséquences sur le marché et tout va bien pour nous.

Le sénateur Mercer : Je comprends. L'un des points qui ne nous concerne probablement pas ce soir, c'est le changement à la direction du CP et la politique agressive de prix, mais je vais essayer d'éviter ce débat.

Combien d'employés avez-vous, monsieur McKague?

M. McKague : Nous faisons appel à une autre compagnie pour les services ferroviaires. Nous n'avons donc du personnel qu'au siège de l'entreprise. L'entreprise qui nous fournit les services de transport a probablement de 15 à 20 employés. C'est une entreprise de lignes ferroviaires à courte distance avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration.

Le sénateur Mercer : Combien d'employés avez-vous, monsieur Chase?

M. Chase : Au Canada, environ 300 — environ 100 au port et 200 sur les voies.

Le sénateur Mercer : Vous ne transportez pas exclusivement du fret, n'est-ce pas?

M. Chase : Nous transportons surtout des céréales, mais aussi d'autres produits, tels que du sable de fractionnement et de l'équipement minier. Nous avons un train qui transporte du fret vers la ville de Churchill et qui dessert également la région Kivalliq de la baie d'Hudson, au Nunavut.

Le président : Avant de donner la parole au sénateur Duffy, le sénateur Mercer avait demandé à M. Chase s'il avait eu une augmentation du fret au CN, mais celui-ci n'a pas été en mesure de répondre.

Monsieur Chase, pourriez-vous s'il vous plaît communiquer au greffier cette information à savoir, l'augmentation que vous avez eue, le cas échéant, et son montant, de façon à ce que nous puissions comparer vos chiffres à ceux de M. McKague?

Mr. Chase: No, I just mentioned that. Again, we do not ship outbound or contract the rates; the customers do directly with CN. The inbound, if it is relating to the grain, will be a number of origin points all across Western Canada. I can give you some examples, but it will be a very wide range of points.

Senator Mercer: That is a good point, Mr. Chair, but I think Mr. Chase is probably right. We are trying to compare apples to apples and we may not be able to do that, but it would be interesting to have any information you could give.

Mr. McKague: I can provide some information.

Senator Mercer: I want to acknowledge that I cannot expect you to produce something that you cannot.

The Chair: For clarity, Mr. McKague, could you also provide us with the number of direct employees you have in your operation?

Mr. McKague: Sure; absolutely. We hire three employees by Red Coat Road and Rail. They are all part-time or contract employees. I will get back to you with the exact number of employees that Great Western Rail provides.

The Chair: We can do the balance. Thank you very much.

Senator Duffy: I want to thank both of you gentlemen for coming. I well remember your previous appearance here. It was enlightening and also educational for our viewers at home.

There was a time when the view was that the railway was dead in Western Canada and “woe is me” and “the sky is falling.” I think you two represent the best of the entrepreneurial spirit.

Mr. McKague, hearing your story in the past, it is really marvellous how your community came together and to hear the work you have done together and how you have worked with other small businesses to take on a chore that all the experts said could not be done. I urge you tonight, after hearing that it has been a tough year, to hang in there.

Mr. Chase, I see on your side of the equation the possibility of shipping petroleum out through Churchill. Times change, crops change, values change — things change. We do not know what is coming in the future, but with the Port of Churchill, it looks to me like the gloom and doom days are gone. All I can see looking forward is potential for great progress there.

Mr. Chase: We are clearly focused on diversification. I hope we will always have a significant foothold in our catchment area and in supporting the producers to get their grain to market, and have that as our base business, but we are looking at a number of different alternatives to help diversify our portfolio on our railroad and at our port.

We are unique in that anything that moves through our port facility is significant. It is 510 miles of railroad revenue and port fees. If we can move unrefined petroleum product out, which we

M. Chase : Je viens de le dire, nous n'envoyons pas de marchandises et nous ne passons pas de contrat pour les taux; les clients s'adressent directement au CN. Les marchandises que nous recevons, s'il s'agit de céréales, proviennent de toutes sortes d'endroits dans l'ouest du Canada. Je peux vous en donner des exemples, mais les provenances sont extrêmement variées.

Le sénateur Mercer : C'est vrai, monsieur le président, M. Chase a probablement raison. Il faut prendre des choses comparables et ce n'est probablement pas le cas en l'occurrence, mais il serait quand même intéressant d'avoir cette information.

M. McKague : Je peux quand même vous donner de l'information.

Le sénateur Mercer : Je tiens à préciser que je ne m'attends pas à ce que vous nous communiquiez des informations impossibles à trouver.

Le président : Monsieur McKague, pourriez-vous aussi nous fournir le nombre d'employés qui travaillent directement pour vous?

M. McKague : Certainement, Red Coat Road and Rail a trois employés à temps partiel ou à contrat. Je vous communiquerai ultérieurement le nombre exact d'employés que fournit la compagnie Great Western Rail.

Le président : Nous ferons le calcul, merci beaucoup.

Le sénateur Duffy : Je vous remercie tous les deux d'être venus témoigner. Je me souviens bien de vos précédents témoignages que le public a trouvés très instructifs.

Il fut un temps où l'on se lamentait de la mort prochaine des chemins de fer dans l'ouest du Canada. Or je vois que vous représentez ce qu'il y a de mieux chez les entrepreneurs.

Monsieur McKague, c'est merveilleux d'entendre votre histoire, de voir comment votre communauté s'est regroupée et de voir les efforts que vous avez déployés avec d'autres petites entreprises pour vous atteler à une tâche qui, selon les experts, était impossible à accomplir. Après cette année difficile que vous avez traversée, je vous exhorte à tenir bon.

Monsieur Chase, de votre côté, je vois la possibilité de transporter du pétrole en passant par Churchill. Les temps changent, les cultures changent, les valeurs changent; bref, tout change. Nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir, mais il me semble que grâce au port de Churchill, les jours sombres sont passés. Tout ce que je peux voir pour l'avenir, c'est un potentiel de grands progrès.

M. Chase : Il est clair que nous cherchons à diversifier nos activités. J'espère que dans notre région, nous pourrions continuer à aider les producteurs à expédier leurs céréales sur les marchés et que cela restera notre activité de base. Nous cherchons cependant d'autres possibilités d'utiliser notre voie ferrée et notre port.

Notre région est unique de par la possibilité que nous avons d'utiliser notre port et notre voie ferrée de 510 milles pour le transport de n'importe quelle marchandise, port et voie ferrée qui

are focused on right now, it would be a significant help, because in our catchment area you can have good and bad years. To have another product take up a good portion of the overall output of the port would be significant. We are looking at a number of different alternatives to diversify the port and ensure that we have long-term viability.

Mr. McKague: Thank you, Senator Duffy, for the kind words. I want to tell you that we are a very resilient bunch, and our group has been very resilient. We have done some things that have set precedents within Canada, which we are proud of. You can be assured that we will not quit.

Being here tonight is part of the process of saying to you that we may need time to adjust. We are not opposing changes that are coming to us that we cannot do anything about. We will have to deal with them. What we are asking you senators tonight is to let us deal with them in an appropriate amount of time so that we are not broke and have no other options prior to the new opportunities that would come along.

Senator Eaton: I wanted to pursue the issue of the Port of Churchill and the railway. What about tourism? I have been to Churchill and I know what an attractive place it is, and the polar bears, of course. Do you have the money to fix up the rail line? Was not that an issue at one point, that it is a very fragile rail line because it goes over the tundra?

Mr. Chase: We have an ongoing challenge. We are looking at alternatives to try to mitigate the challenge we have. Discontinuous permafrost zones from the town of Gillam to the Port of Churchill cause us grief. We spend a significant amount of capital each year to maintain that line.

We have just finished a program of rehabbing the line and bringing it up to a much better standard. Our turn time on our cars, for example, back to CN to ensure that they are happy with our performance has been very good. We have worked very hard, and in support of both the provincial and federal governments as well, built that line up into a much better condition.

Without that, we risk the grain business in not turning cars fast enough and frustrating the class I in this case and not being served well; and then, very important, we risk not being able to move products, such as unrefined oil, in a timely manner, to turn cars back again, which are a precious commodity, and to be reliable and safe.

Senator Eaton: Unrefined oil would come to you from Alberta or through a pipeline? How would you get it up there?

Mr. Chase: By rail. The focus we have at this point is Alberta, potentially heavy in bitumen, but most likely the product that would come and move through the port is the Bakken light sweet, which properties are very similar to diesel.

nous procurent par ailleurs des recettes et des redevances. Comme nous avons de bonnes années, mais aussi des mauvaises, ce serait pour nous un atout important de pouvoir transporter du pétrole brut. C'est ce sur quoi nous nous concentrons en ce moment. Une partie importante du rendement de nos installations portuaires pourrait provenir du transport du pétrole. Bref, nous envisageons d'autres possibilités de diversifier les activités portuaires et d'assurer ainsi la viabilité à long terme de nos installations.

M. McKague : Merci, monsieur Duffy, de vos encouragements. Je tiens à vous dire que nous sommes un groupe qui a beaucoup de ressort et de résilience, et que nous avons réalisé des choses jamais vues auparavant au Canada, ce dont nous sommes très fiers. Soyez assurés que nous n'abandonnerons pas la partie.

Nous sommes ici pour vous dire également que nous aurons peut-être besoin de temps pour nous ajuster. Nous ne nous opposons pas à des changements qui sont inéluctables. Nous y ferons face. Nous demandons ce soir aux sénateurs de nous laisser suffisamment de temps pour éviter la faillite et de n'avoir plus d'autres options avant que de nouvelles possibilités se présentent.

Le sénateur Eaton : Toujours à propos du port de Churchill et de la voie ferrée, qu'en est-il du tourisme? J'ai été moi-même à Churchill et je sais que c'est un endroit attirant, notamment grâce aux ours polaires. Avez-vous l'argent nécessaire pour réparer la voie ferrée? N'était-elle pas à un moment très fragile parce qu'elle traversait la toundra?

M. Chase : Le fait que les zones de pergélisol ne sont pas continues entre la ville de Gillam et le port de Churchill reste un problème auquel nous cherchons à remédier. Chaque année, nous consacrons beaucoup d'argent à la réparation de la voie.

Nous venons de terminer un programme de réfection conforme à de bien meilleures normes. Grâce à cela, le renvoi des wagons au CN prend beaucoup moins de temps. Nous avons travaillé très fort pour améliorer considérablement l'état de la voie ferrée et soutenir ainsi le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Sans ces mesures, le transport des céréales ne serait pas suffisamment rapide et cela perturberait les services de catégorie 1. Nous risquons également de ne pas pouvoir livrer en temps opportun et de façon sécuritaire d'autres marchandises précieuses, telles que le pétrole brut.

Le sénateur Eaton : Le pétrole brut vous parvient de l'Alberta ou par l'entremise d'un oléoduc? Comment l'acheminez-vous là-bas?

M. Chase : Par transport ferroviaire. Nous nous concentrons pour le moment sur l'Alberta, potentiellement fort en bitume, mais le produit qui sera fort probablement transporté par le port sera du pétrole brut léger non sulfuré en provenance de la formation de Bakken. Les propriétés de ce produit s'apparentent énormément à celles du carburant diesel.

Senator Eaton: Of course, as the Northwest Passage opens more and more, if it continues to do so, you will have more and more freight runs to Iqaluit, once you are in Nunavut.

Mr. Chase: The Northwest Passage is an opportunity for us to move more product into China and Asia, but the bigger issue for us is having the season properly recognized for the actual empirical data that is there, which shows that it should be longer than it is, recognized by both Transport Canada and Lloyd's of London, the insurer, which charges the vessel owners to come in and out of Hudson Bay.

Senator Eaton: That is your next battle, getting your season made longer?

Mr. Chase: That is a very important battle for us. Four weeks means an awful lot. Two weeks would mean an awful lot to us, especially after harvest.

Senator Eaton: Do you expect to get that battle won?

Mr. Chase: We would like to think that we could, yes. We are working on it now.

Senator Eaton: I would imagine with free trade going up now in India and China, there will be more of a push to elongate the season. Thank you, Mr. Chair.

The Chair: As we consider the proposed amendments to the Canadian Grain Act, Mr. McKague, do you have any other comments subject to questions from Senator Eaton?

Mr. McKague: Just that tourism is also something we have touched on in our little shortline. We now operate the only tourist train in Saskatchewan on our tracks, originating in my hometown. We touched on it last time. I invited Senator Plett to come, but he has not come to Ogema yet.

Mr. Chair, we would be happy to have a Senate train chartered when you need to go down and look at shortline rail lines. We have refurbished a 1922 Pullman car to its original state. Over 5,000 hours of volunteer labour went into it. We invite you, as the Senate, to come down and participate.

The Chair: Since we have the invitation to come down, Mr. McKague, we will now close. Before I say that the meeting is adjourned, there is no doubt that Senator Plett will take it under advisement.

Senator Plett has only one last question with respect to the proposed amendment to the Canada Grain Act.

Senator Plett: Absolutely, and my question is absolutely related.

Le sénateur Eaton : Évidemment, à mesure que le passage du Nord-Ouest s'ouvrira, si cela se poursuit, vous aurez de plus en plus de marchandises à acheminer vers Iqaluit, lorsque vous serez au Nunavut.

M. Chase : Le passage du Nord-Ouest nous donne l'occasion de transporter plus de produits en direction de la Chine et de l'Asie, mais le véritable enjeu est de faire reconnaître la saison pour ce qu'elle est vraiment en fonction de données empiriques qui démontrent que la saison devrait être plus longue que ce qu'en disent Transports Canada et Lloyd's of London, soit l'assureur qui exige des frais aux propriétaires de navires qui entrent et qui sortent de la baie d'Hudson.

Le sénateur Eaton : C'est votre prochain cheval de bataille, à savoir de faire prolonger votre saison, n'est-ce pas?

M. Chase : C'est un enjeu très important à nos yeux. Avoir quatre semaines serait énorme, même deux semaines, particulièrement après la saison des récoltes.

Le sénateur Eaton : Vous attendez-vous à avoir gain de cause?

M. Chase : Nous aimons croire que c'est possible. Nous nous y appliquons.

Le sénateur Eaton : Avec l'essor du libre-échange en Inde et en Chine, j'imagine que la pression se fera davantage sentir pour prolonger la saison. Merci, monsieur le président.

Le président : Monsieur McKague, en ce qui a trait à l'étude des modifications proposées à la Loi sur les grains du Canada, avez-vous des commentaires au sujet des questions du sénateur Eaton?

M. McKague : J'aimerais simplement ajouter que nous avons également abordé le secteur du tourisme grâce à notre petit chemin de fer secondaire. Nous avons maintenant le seul train touristique en service en Saskatchewan, dont le départ se fait dans ma ville. Nous en avons discuté la dernière fois. J'avais même invité le sénateur Plett à venir faire son tour, mais il n'est toujours pas venu à Ogema.

Monsieur le président, nous serions ravis de nolisier un train pour le Sénat lorsque vous aurez besoin de venir visiter des petits chemins de fer secondaires. Nous avons complètement restauré un wagon Pullman de 1922; il est comme neuf. Plus de 5 000 heures de travail bénévole ont été nécessaires pour y arriver. Nous invitons le Sénat à venir nous visiter.

Le président : Étant donné que vous nous avez invités à venir vous voir, monsieur McKague, nous allons clore la séance. Par contre, avant de le faire, je suis certain que le sénateur Plett prendra l'invitation en délibéré.

Le sénateur Plett a une dernière question concernant les modifications proposées à la Loi sur les grains du Canada.

Le sénateur Plett : Absolument. De plus, ma question est tout à fait à propos.

Thank you again for the invitation. I still plan on taking you up on that, either personally or with the committee. Thank you very much.

I have a question of clarification, Mr. McKague. I certainly appreciate your optimism in saying you do not want to be jumping down someone's throat too quickly, that you want to give it a chance, and hopefully things will work out. I certainly echo that and hope they will.

Producer cars were allocated by the Canadian Grain Commission based on the demand from farmers previously, and I understand that is still the case. I am wondering why the difference for you this year, if really that part of the process has not changed. The Canadian Grain Commission, based on farmer demands, was supplying the producer cars, and they are still doing that. Could you briefly, for the record, explain that?

Mr. McKague: Very quickly, Mr. Chair, the reason producer cars were off to a slow start this year was not for lack of demand; it was lack of clarity within the new marketing system. In order to ship a producer car, we have to have an end-user. We have to have someone purchase our grain.

We have had grain companies that absolutely refuse to deal with producer cars; they will not. Our only option in the last few years has been the Canadian Wheat Board. The new CWB farmers were reluctant to sign up because of some of the uncertainties with the new company, and so that is slow to catch on. I think the uncertainty with the new CWB is the reason we are off to a slow start. I think some of the sign-ups on producer cars have been very heavy with them since that time. If the CWB remains for five, six, or seven years, I think we will be fine. The grain companies really have not come forward to take up the challenge to bid for that 12,000 cars of grain or try for that market share without putting it through their handling facilities. They do not want the farmers to retain that handling money.

Senator Plett: Thank you for that clarification.

The Chair: Mr. Chase and Mr. McKague, thank you very much for your presentation and for sharing your experience with us.

(The committee adjourned.)

Merci encore une fois de votre invitation. Je prévois toujours vous prendre au mot à ce sujet, soit seul ou en compagnie du comité. Merci beaucoup.

J'aimerais avoir une précision, monsieur McKague. Je souligne certainement votre optimisme lorsque vous dites ne pas vouloir sauter trop rapidement à la gorge d'autrui et vouloir donner la chance au coureur, dans l'espoir que tout fonctionnera. Je me fais certainement l'écho de votre optimisme; c'est ce que je souhaite.

Les wagons de producteurs étaient gérés par la Commission canadienne des grains en fonction de la demande de la part des agriculteurs, et je crois comprendre que c'est toujours le cas. J'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi c'est différent pour vous cette année, si cette partie du processus n'a pas vraiment changé. La Commission canadienne des grains, en fonction des demandes des agriculteurs, fournissait des wagons de producteurs, et elle le fait encore. Aux fins du compte rendu, pourriez-vous brièvement nous l'expliquer?

M. McKague : Je serai très bref, monsieur le président. Les wagons de producteurs ont connu un lent départ, mais ce n'était pas en raison d'une faible demande, mais bien parce que le nouveau système de commercialisation n'était pas très clair. Pour acheminer un wagon de producteur, il faut avoir un utilisateur final. Il faut que quelqu'un achète nos grains.

Certaines sociétés céréalières refusaient carrément de s'occuper des wagons de producteurs; elles ne veulent rien savoir. Au cours des dernières années, notre seule option était la Commission canadienne du blé. Les nouveaux agriculteurs de la CCB étaient hésitants à s'inscrire, en raison des incertitudes qui planent autour de la nouvelle entreprise. L'engouement se fait attendre. Je crois que l'incertitude autour de la nouvelle CCB est ce qui explique le départ lent que nous avons connu. Je crois que les inscriptions pour les wagons de producteurs sont depuis soutenues. Si le CCB reste en activité encore cinq, six ou sept ans, je crois que nous nous en sortirons. Les sociétés céréalières n'ont vraiment pas démontré d'intérêt à relever le défi de soumissionner pour 12 000 wagons de grains ou à essayer de s'emparer du marché sans passer par leurs installations de manutention. Elles ne veulent pas que les agriculteurs conservent l'argent consacré à la manutention.

Le sénateur Plett : Merci de cette précision.

Le président : Monsieur Chase, monsieur McKague, merci beaucoup de vos exposés, et merci de nous avoir fait part de votre expérience.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Thursday, November 22, 2012

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:04 a.m. to examine the subject matter of those elements contained in Division 19 of Part 4 of Bill C-45, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I wish to call the meeting to order.

[*English*]

Honourable senators, I welcome you and the witnesses this morning to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick, chair of the committee, and I would like to ask all honourable senators to introduce themselves.

Senator Merchant: Good morning. It is nice to see you here. I am Pana Merchant, and I am from Regina.

Senator Mahovlich: Frank Mahovlich, Ontario.

Senator Callbeck: Catherine Callbeck, Prince Edward Island.

Senator Plett: I am Don Plett and I am from Manitoba.

Senator Buth: JoAnne Buth, Manitoba.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Toronto.

[*Translation*]

Senator Maltais: Hello. Ghislain Maltais, Quebec.

Senator Rivard: Michel Rivard, Les Laurentides, Quebec.

[*English*]

Honourable senators and witnesses, thank you for accepting our invitation and for sharing your comments, vision and experience with us.

Today the committee will continue its studying relating to the subject matter of Division 19 of Part 4 of Bill C-45, which contains amendments to the Canada Grain Act.

Honourable senators, today we have a panel of three witnesses. I would like to introduce them officially. We have Mr. Wade Sobkowich, who is the Executive Director of the Western Grain Elevator Association.

[*Translation*]

Richard Wansbutter, Chairman, Western Grain Elevator Association Management Committee.

OTTAWA, le jeudi 22 novembre 2012

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 4, pour étudier la teneur des éléments de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte.

[*Traduction*]

Chers collègues, bienvenue à vous et aux témoins à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

Je m'appelle Percy Mockler, je suis sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité. Je vais demander à tous les sénateurs de se présenter.

Le sénateur Merchant : Bonjour. Bienvenue à vous. Je m'appelle Pana Merchant et je suis de Regina.

Le sénateur Mahovlich : Frank Mahovlich, Ontario.

Le sénateur Callbeck : Catherine Callbeck, Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Plett : Je m'appelle Don Plett et je viens du Manitoba.

Le sénateur Buth : JoAnne Buth, Manitoba.

Le sénateur Eaton : Nicky Eaton, Toronto.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Bonjour. Ghislain Maltais, Québec.

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, Les Laurentides, Québec.

[*Traduction*]

Chers collègues et messieurs les témoins, merci d'avoir accepté notre invitation et de nous faire part de vos commentaires, de votre vision et de votre expérience.

Aujourd'hui, le comité va poursuivre son étude de la Section 19 de la Partie 4 du projet de loi C-45, qui contient des modifications à la Loi sur les grains du Canada.

Chers collègues, nous avons aujourd'hui un groupe de trois témoins. J'aimerais les présenter officiellement. Nous avons M. Wade Sobkowich, qui est directeur exécutif de la Western Grain Elevator Association.

[*Français*]

M. Richard Wansbutter, président du comité de gestion de la Western Grain Elevator Association.

[English]

We also have Mr. Richard Phillips, Executive Director of the Grain Growers of Canada.

Thank you for appearing before the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. I invite the witnesses to make their presentations, followed by questions from the honourable senators.

I have been informed by the clerk, Mr. Pittman, that the first presenter will be Mr. Sobkowich. Please make your presentation.

Wade Sobkowich, Executive Director, Western Grain Elevator Association: Thank you very much chair and members for inviting the Western Grain Elevator Association to speak on Bill C-45, Division 19 amendments to the Canada Grain Act.

Collectively, the Western Grain Elevator Association members handle in excess of 90 per cent of Western Canada's bulk grain exports. Our members and the farmers and customers we serve have a vital interest in ensuring the role of the industry's primary regulator is well-thought-out and well-defined.

The amendments in Bill C-45 allow the Canadian Grain Commission the flexibility to look for most the cost-effective ways to have elevator licensees post security. It also removes the mandatory nature of inward weighing and inspection, while keeping it in place as an option in situations where it is required for business transactions. These are necessary amendments.

However, we need to look at the CGC and the Canada Grain Act much more deeply. We must start with taking a step back and considering whether or not the remaining CGC services are actually required and competitively priced. I will use outward inspection as an example because going forward it will be one of the CGC's main revenue streams with this change in the removal of inward weighing and inspection.

Costs for outward inspection, through the recent CGC consultation document on changes to user fees, will go up from 51 cents per tonne to \$1.60 per tonne. This means the cost of a single certificate final for a 50,000 tonne vessel will increase from \$25,500 to \$80,000. The annual cost to an export terminal handling about 5 million tonnes of grain per year would be \$8 million. To put this into perspective, the same terminal would have a 115-person labour force to clean grain, manage inventory, ship grain and deal with maintenance and repairs, and the union labour cost would be approximately \$9 million per year. If you add in costs of management and benefits, CPP, EI, vacation pay and that sort of thing, we are looking at about \$14 million a year to run that terminal. When you compare that \$14 million to run an entire terminal and all the functions that go along with it to the \$8 million it will cost them to have the CGC analyze a sample and

[Traduction]

Nous accueillons aussi Richard Phillips, directeur exécutif des Producteurs de grains du Canada.

Merci de venir témoigner devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. J'invite les témoins à faire leurs présentations, qui seront suivies des questions des sénateurs.

Le greffier, M. Pittman, m'a informé que M. Sobkowich sera le premier présentateur. Veuillez commencer.

Wade Sobkowich, directeur exécutif, Western Grain Elevator Association : Merci beaucoup, monsieur le président et membres du comité d'avoir invité la Western Grain Elevator Association à intervenir sur les modifications à la section 19 du projet de loi C-45 modifiant la Loi sur les grains du Canada.

Collectivement, les membres de la Western Grain Elevator Association traitent plus de 90 p. 100 des exportations de grains en vrac de l'Ouest du Canada. Nos membres, de même que les agriculteurs et les clients que nous desservons, ont tout intérêt à ce que le rôle du principal organisme de réglementation de l'industrie soit bien conçu et bien défini.

Les modifications au projet de loi C-45 donnent à la Commission canadienne des grains la souplesse nécessaire pour que les titulaires de licence de silo puissent déposer une caution de la façon la plus économique. Elles éliminent également le caractère obligatoire de la pesée et de l'inspection à l'arrivage, tout en le maintenant pour les cas où elles sont nécessaires pour des opérations commerciales. Ce sont là des modifications nécessaires.

Mais il nous faut étudier beaucoup plus en profondeur la CCG et la Loi sur les grains du Canada. On doit commencer par prendre du recul et se demander si les services que la CCG continuera de fournir sont vraiment nécessaires et si leur coût est concurrentiel. Je vais utiliser les inspections à la sortie comme exemple, car ce sera à l'avenir une des principales sources de revenus de la CCG à la suite de l'élimination de la pesée et de l'inspection à l'arrivage.

Les coûts des inspections à la sortie, selon le récent document de consultation de la CCG sur les changements apportés aux frais d'utilisation, passeront de 51 ¢ à 1,60 \$ la tonne. Par conséquent, le coût d'un seul certificat final pour un navire de 50 000 tonnes augmentera de 25 500 à 80 000 \$. Le coût annuel de manutention d'environ 5 millions de tonnes de grain par an au terminal d'exportation serait de 8 millions de dollars. Pour remettre les choses en perspective, le même terminal aurait un effectif de 115 personnes chargées de nettoyer le grain, de gérer les stocks, d'expédier le grain et de s'occuper de la maintenance et des réparations. Les coûts de main-d'œuvre seraient d'environ 9 millions de dollars par an. Si on ajoute les coûts de gestion et les avantages sociaux, le RPC, l'assurance-emploi, les indemnités de vacances et ce genre de choses, il en coûte environ 14 millions de dollars par an pour exploiter ce terminal. Si on compare ce coût de

provide a final documentation, there is no doubt that the CGC costs for their services are not going to be competitively priced.

WGEA is of the view that having the CGC provide outward inspection should be optional. It should be available for customers who require it, but other third parties could provide the same service as well.

Certain buyers accept third-party inspection, regardless of the CGC certificate, resulting in a duplication of costs because we are required to get the CGC certificate as well. Qualified third parties can provide an export certificate at considerably less expense of approximately 35 or 40 cents per tonne. Assuming more than 30 million metric tonnes of grains and oilseeds are exported from Canada, requiring the industry to use the CGC for these certificates will add more than \$36 million of costs to the grain handling system per year.

The root of the issue is that the CGC performs some functions for the good of Canada. I know you heard this from some of the other witnesses the day before yesterday. The CGC is being required to include these cost calculations for other functions in its calculations on user fees.

There is an inherent conflict of interest when a regulatory agency operates on a complete cost recovery basis. Rather than being primarily motivated to undertake activities that are in the best interest of the Canadian grain industry, the primary interest becomes one of seeking to create and apply regulations, policies and procedures in a way that generates revenue for the agency.

As a regulated service provider, the CGC should not be burdened with trying to find ways to extract enough revenue to cover its operating costs. The CGC should be focusing on providing the right services that are most appropriate in a rapidly changing industry, which may or may not be the optimal path for the procurement of funds. Functions such as maintaining a grain quality assurance system, grain safety activities, traceability, monitoring and research, and maintaining of a statutory grade system, are for the good of Canada. Other regulatory agencies, such as those that deal with border services, policing, vehicle weight restrictions, et cetera, are deemed to be for the good of Canada and paid for by the taxpayers of Canada. The CGC user fees consultation process revealed that costs are projected to increase from \$38 million to \$54 million per year starting August 1, 2013, even with the removal of inward weighing and inspection. The costs of the CGC to a producer with a 5,000-acre farm handling harvesting about one tonne per acre is nearly \$8,000 and will rise to \$12,000 when and if these user fees come into effect.

14 millions de dollars pour exploiter tout un terminal et assurer toutes les fonctions connexes aux 8 millions que lui coûteront les analyses d'échantillon et la remise d'une documentation finale par la CCG, il ne fait aucun doute que les coûts de la CCG pour ses services ne seront pas concurrentiels.

La WGEA est d'avis que les services d'inspection à la sortie de la CCG devraient être optionnels. Elle pourrait les fournir aux clients qui les demandent, mais d'autres pourraient également s'en charger.

Certains acheteurs acceptent les inspections effectuées par des tiers, quel que soit le certificat de la CCG, ce qui entraîne un doublement des coûts puisque nous devons obtenir un certificat de la CCG de toute façon. Les tiers qualifiés peuvent fournir un certificat d'exportation pour beaucoup moins cher, soit 35 ou 40 cents par tonne. En supposant que plus de 30 millions de tonnes métriques de grains et d'oléagineux sont exportées, l'obligation imposée à l'industrie d'utiliser la CCG pour obtenir ces certificats fera augmenter le coût de manutention des grains de plus de 36 millions de dollars par an.

La question fondamentale, c'est que la CCG assume certaines fonctions pour le bien du Canada. Je sais que d'autres témoins vous ont dit la même chose avant-hier. La CCG est tenue d'inclure les coûts d'autres fonctions dans son calcul des frais d'utilisation.

Un organisme de réglementation qui fonctionne sur une base de recouvrement des coûts est forcément en conflit d'intérêts. Plutôt que de vouloir principalement entreprendre des activités qui sont dans le meilleur intérêt de l'industrie céréalière du Canada, son principal intérêt est de chercher à créer et à appliquer des règlements, des politiques et des procédures qui permettent de produire des revenus.

La CCG, en tant que fournisseur de services réglementé, ne devrait pas avoir à chercher des moyens de produire suffisamment de revenus pour couvrir ses coûts de fonctionnement. Elle devrait plutôt chercher à offrir les services les mieux adaptés pour une industrie en évolution rapide, ce qui n'est peut-être pas le meilleur moyen de se procurer des fonds. Des fonctions comme le maintien d'un système d'assurance de la qualité des grains, les activités liées à la salubrité des grains, la traçabilité, la surveillance et la recherche et le maintien d'un système de classement réglementaire sont assumées pour le bien du Canada. D'autres organismes de réglementation, comme ceux qui s'occupent des services frontaliers, des services de police, des restrictions sur le poids des véhicules, et cetera, sont censés agir pour le bien du Canada et sont financés par les contribuables canadiens. Les consultations sur les frais d'utilisation de la CCG ont révélé que les coûts devraient passer de 38 à 54 millions de dollars par an à compter du 1^{er} août 2013, même en éliminant la pesée et l'inspection à l'arrivage. Les coûts de la CCG pour un producteur qui possède une ferme de 5 000 acres et qui récolte environ une tonne l'acre sont actuellement d'à peu près 8 000 \$ et augmenteront à 12 000 \$ si ces frais d'utilisation entrent en vigueur.

It is worth noting that the United States, one of Canada's major competitors, funds their inspection agency at a level of 37 per cent. Also, in international trade negotiations, funding to regulatory agencies does not come into play in a substantive way. If the government is making decisions about where funding can be allocated for the direct benefit of producers, then good of Canada functions within the CGC is a logical choice.

The User Fees Act defines "user fee" as follows, and I will paraphrase but I have it quoted in the document I provided. "User fee" means a fee for a product or for a service that is provided only by a regulating authority and which results in a direct benefit or advantage to the person paying the fee. The user fees apply only in situations where there is a direct benefit to the person paying the fee. To state it another way, the CGC would not be legally authorized to charge for services for which there is no direct benefit to the person paying the fee. In our view, that extends to components of costs as well. We would say that only direct components of services should be included in those cost calculations. Accordingly, we question whether the User Fees Act actually allows for full cost recovery of all CGC functions.

With respect to other proposed amendments, we have repeatedly asked the government to modernize the entire Canada Grain Act prior to increasing user fees. Some of the more significant amendments that should be made are in the areas of mandate, governance, grades and standards, optional CGC for certificates final, requirement for variety declarations, and penalties for making false declarations. There is value in the Canadian Grain Commission and the industry requires it for certain functions, but at some point, the costs outweigh the benefits. Many in the industry are questioning that right now.

The WGEA encourages the government to revisit its position that the CGC must generate revenue for its entire operations, including all functions, and included in service fees. Otherwise, it will subject the industry to unwarranted costs of a magnitude unfair to Canadian farmers.

The Chair: Thank you, Mr. Sobkowich. We will hear from Mr. Phillips now.

Richard Phillips, Executive Director, Grain Growers of Canada: I would like to draw people's attention to the railway map I provided. I want to be clear that you understand when we say "we are removing inward inspection," what we are talking about and why it is no longer necessary today. One railway line on the map says "1972." Going back 40 years to a farm north of Regina, Saskatchewan, there was a rail line where you would see up to 10 grain companies on that line. The train would come down with 100 cars and drop off 10 cars at each elevator. Each elevator would ship maybe some barley, wheat, canola, peas and lentils — a whole variety of crops. The train would come back, pick up all

Il est intéressant de savoir que les États-Unis, un des principaux concurrents du Canada, assurent 37 p. 100 du financement de leur organisme d'inspection. D'autre part, dans les négociations commerciales internationales, le financement des organismes de réglementation entre très peu en ligne de compte. Si le gouvernement prend des décisions sur la meilleure façon d'allouer les fonds au profit direct des producteurs, il est alors logique de privilégier les fonctions de la CCG qui sont pour le bien du Canada.

La Loi sur les frais d'utilisation définit ainsi les frais d'utilisation, et je vais paraphraser, mais j'ai la citation dans le document que je vous ai remis. Frais d'utilisation désigne des frais exigés pour un produit ou un service fourni exclusivement par un organisme de réglementation et qui entraînent un avantage direct pour la personne qui les paye. Les frais d'utilisation s'appliquent seulement dans les cas où la personne qui paye les frais en tire un avantage direct. Autrement dit, la CCG ne serait pas légalement autorisée à demander des frais pour des services qui n'entraîneraient pas un avantage direct pour la personne qui les paye. Selon nous, cela comprend également les éléments des coûts. Nous pensons que seuls les éléments directs des services devraient être inclus dans ce calcul des coûts. Par conséquent, nous nous demandons si la Loi sur les frais d'utilisation permet vraiment de recouvrer intégralement les coûts de toutes les fonctions de la CCG.

Concernant les autres modifications proposées, nous avons demandé à plusieurs reprises au gouvernement de moderniser l'ensemble de la Loi sur les grains du Canada avant d'augmenter les frais d'utilisation. Les modifications les plus importantes à apporter devraient concerner le mandat, la gouvernance, les grades et les normes, les inspections optionnelles pour les certificats finals, les exigences relatives aux déclarations de variété et les pénalités pour fausses déclarations. La Commission canadienne des grains est utile et l'industrie en a besoin pour certaines fonctions, mais à un moment donné, les coûts l'emportent sur les avantages. Bien des membres de l'industrie remettent tout cela en question actuellement.

La WGEA encourage le gouvernement à revoir sa position selon laquelle la CCG doit produire des revenus pour l'ensemble de ses activités, y compris toutes ses fonctions, qui sont comprises dans les frais de service. Sinon, il va imposer à l'industrie des coûts injustifiés qui représentent un montant indu pour les agriculteurs canadiens.

Le président : Merci, monsieur Sobkowich. Nous passons maintenant à M. Phillips.

Richard Phillips, directeur exécutif, Producteurs de grains du Canada : J'aimerais attirer votre attention sur la carte de chemin de fer que je vous ai remise. Je tiens à ce que vous compreniez ce que nous entendons par « éliminer l'inspection à l'arrivée » et pourquoi cette fonction n'est plus nécessaire aujourd'hui. Une des voies ferrées sur la carte porte la mention « 1972 ». Il y a 40 ans, pour une ferme au nord de Regina, en Saskatchewan, il y avait une ligne de chemin de fer le long de laquelle se trouvaient jusqu'à 10 compagnies céréalères. Le train venait avec 100 wagons et laissait 10 wagons à chaque silo. Chaque silo expédiait de l'orge, du blé, du canola, des pois et des lentilles — toute sorte de

those cars and take the train-load of 100 cars out to port positions at Vancouver and Thunder Bay. It would cost too much money to break the train apart and give everyone their cars so everyone got 100 cars at one terminal and the next train would go to the other terminal. People's grain from all these different companies was going to one another's company terminal. Companies do not trust each other much so it was important to have the inspection there. The neutral inspector from the Canadian Grain Commission would identify a number 2 wheat or a number 1 canola, et cetera; and that was the basis of settlement between the companies shipping and the companies receiving. Today on that same rail line, there might be one elevator shipping all 100 cars. Let us say they are shipping 100 cars of canola. They are shipping it to their own terminal, most often so there is no need to pay all the inspection fees when it is an internal company transfer of grain. When we say "inward inspection," that is exactly what is no longer necessary today because our system has changed so much. That is what the map is for today.

We are pleased to see the proposed changes to end the inward inspection. We are also pleased to see some of the proposed changes in the bonding and security. We think there are better mechanisms than the bonding systems we have had for many years. A couple of pieces are missing there from this bill. We hope that another bill will come later.

First is the licensing of value-added facilities. If I as a farmer deliver my grain to one of these gentlemen's grain elevators and we disagree — he says it is a number 2 wheat and I say it is number 1 wheat, I can take a sample of that grain, ship it to the Grain Commission, where they will grade it; and that is what we will live with. If I take my load of grain to a flour mill or a canola processing plant, I do not have access to the same grade and dockage if we disagree. A lot of producers would be pleased to see the power to have that grade and dockage from the CGC extended to more places than just the licensed grain elevators.

Second is the governance piece. One way or another in the new world, the producers will pay for this. The grain companies will have to pay the fees, but when the grain companies work out how much they pay me for my grain, the calculation will include the cost for all these fees. It will come out of the producer's pocket one way or another. It is critical that the governance of this organization be much more accountable to both the industry and the grain farmers. We need to know going forward. Believe it or not, sometimes bureaucracies get their fingers into more and more things the longer they are there — the bureaucratic creep. We want to be sure that there are one or two people on the board of directors of the new organization that we can go to as farmers and ask why they are increasing our fees yet again; otherwise it will happen every year. That is just the way bureaucracy is sometimes.

récoltes. Le train revenait, récupérait les wagons et amenait les 100 wagons vers les ports de Vancouver et de Thunder Bay. Il était trop onéreux de diviser le train et de donner à chacun ses wagons, de sorte que chacun avait 100 wagons à un terminal et le train suivant se rendait à l'autre terminal. Les grains de ces différentes compagnies étaient mutuellement acheminés au terminal de l'autre. Les entreprises ne se faisant pas trop confiance, il était important d'avoir une inspection sur place. L'inspecteur impartial de la Commission canadienne des grains attribuait un numéro 2 au blé ou un numéro 1 au canola, et cetera, et c'est ce qui servait de base au règlement entre les compagnies expéditrices et réceptrices. Aujourd'hui, sur cette même ligne ferroviaire, il y a sans doute un seul silo qui expédie les 100 wagons. Disons qu'il expédie 100 wagons de canola. Il les achemine le plus souvent vers son propre terminal pour ne pas payer tous les frais d'inspection lorsqu'il s'agit d'un transfert interne de grains. Ce que nous appelons « l'inspection à arrivage », c'est exactement ce dont nous n'avons plus besoin du fait que notre système a tellement changé. Voilà à quoi ressemble la carte aujourd'hui.

Nous sommes ravis des changements proposés pour mettre fin à l'inspection à l'arrivage. Nous sommes également heureux de certains changements proposés concernant le cautionnement et la sécurité. Nous pensons qu'il existe de meilleurs mécanismes que les systèmes de cautionnement que nous utilisons depuis de nombreuses années. Ce projet de loi comporte deux ou trois lacunes. Nous espérons qu'un autre projet de loi viendra plus tard.

Premièrement, il y a l'agrément accordé aux installations à valeur ajoutée. Si je livre mon grain aux silos de l'un de ces messieurs et si nous ne sommes pas d'accord — il dit que c'est du blé numéro 2 et je dis que c'est du numéro 1, je peux envoyer un échantillon de ce grain à la Commission des grains qui le testera et nous accepterons sa décision. Si j'amène mon grain à une minoterie ou à une usine de traitement du canola, je n'aurai pas accès au même grade et au même taux d'impuretés si nous ne sommes pas d'accord. Beaucoup de producteurs aimeraient que la CCG ait aussi le pouvoir d'établir ce grade et ce taux d'impuretés ailleurs que dans les silos de grain agréés.

Deuxièmement, la question de la gouvernance. D'une façon ou d'une autre, dans ce nouveau contexte, les producteurs paieront. Les compagnies céréalières devront payer les frais, mais lorsqu'elles calculeront combien elles doivent me payer mon grain, elles intégreront le coût associé à tous ces frais. D'une façon ou d'une autre, cela sortira de la poche des producteurs. Il est essentiel que cet organisme rende mieux compte de sa gouvernance à l'industrie et aux producteurs de grains. Nous devons savoir. Les bureaucraties qui sont là de longue date ont tendance à s'occuper de plus en plus de choses — la lourdeur bureaucratique. Nous voulons que les agriculteurs puissent s'adresser à une ou deux personnes siégeant au conseil d'administration du nouvel organisme pour leur demander pourquoi on augmente encore nos frais; sinon, cela se produira

We want someone who is accountable back to the farmers and charge up there and who can explain that the increase in these fees is justified. That is fine if they are justified.

Third, we want to see some flexibility on the outward inspections. A strike by the Canadian Grain Commission shuts down the port and we cannot load boats. We need to have some flexibility in a just-in-time system so that if a flour mill in Japan needs 50 tonnes of wheat on a certain date, there is no delay. We cannot have delays. When we have delays, whether because of strikes or rail issues, countries look at other countries to buy their wheat because they simply cannot have the flour mill go empty. That hurts Canada's reputation and the ability of these guys to make future sales. Those are the kinds of issues that we think need to be included in the next round of proposed legislation.

The Chair: Thank you, Mr. Phillips.

Senator Plett: Thank you, gentlemen, for appearing once again before this committee.

My first question will be for the Western Grain Elevator Association. My concern has always been for the farmer. Are the farmers happy? In this case, we also need to concern ourselves with the grain companies. Currently, if farmers have grade or dockage disputes with elevator companies, both sides are subject to re-inspection using the Canadian Grain Commission's chief grain inspector. That remains in these proposed changes. We have heard that farmers like this service, but do the grain companies also like these changes? Please, both of you jump in here if you would.

Richard Wansbutter, Chairman, Western Grain Elevator Association Management Committee, Western Grain Elevator Association: With the proposed changes introduced, the farmer still will have the ability to go to the chief inspector to arbitrate a dispute in and around grade and dockage. We are comfortable with the changes. I think it still protects the farmer.

I would like to put this into context. We always need these provisions for farmers to appeal, so we certainly support that.

As a company, Viterra handles about 14 million tonnes of grain each year. I checked with our inspection people. I said, "I am curious; how many disputes do we get in a year?" I was surprised. It is about a dozen across our system. Where I am going with that is that we do have qualified inspectors, our own inspectors, at each and every elevator, but there should be that avenue for appeal and I think the changes accommodate and protect the producer.

Mr. Phillips: I fully concur. That is actually staying there. Even if it is only, say, 25 to 50 people across Western Canada who ever use it, it is an important service to be there. We would like to see

chaque année. C'est ainsi que fonctionne parfois la bureaucratie. Nous voulons quelqu'un qui soit responsable devant les agriculteurs et qui puisse justifier la hausse des frais. Nous serons d'accord si elle est justifiée.

Troisièmement, nous voulons plus de souplesse dans les inspections à la sortie. Une grève de la Commission canadienne des grains immobilise le port et nous ne pouvons pas charger les bateaux. Nous avons besoin de souplesse dans un système juste-à-temps pour qu'une minoterie japonaise qui a besoin de 50 tonnes de blé à une certaine date ne subisse pas de retard. On ne peut pas se permettre des retards. Si nous en avons, en raison de grèves ou de problèmes ferroviaires, les pays se tournent vers d'autres pays fournisseurs pour acheter leur blé, car ils ne peuvent se permettre d'avoir une minoterie vide. Cela nuit à la réputation du Canada et au potentiel de ventes futures de ces personnes. Voilà le genre de questions que, selon nous, les prochains projets de loi devraient aborder.

Le président : Merci, monsieur Phillips.

Le sénateur Plett : Merci, messieurs, de comparaître de nouveau devant le comité.

Ma première question s'adresse à la Western Grain Elevator Association. Ce qui m'intéresse depuis toujours, c'est l'agriculteur. Les agriculteurs sont-ils heureux? Dans ce cas-ci, nous devons nous préoccuper également des compagnies céréalières. Actuellement, en cas de différend entre un agriculteur et un exploitant de silo au sujet d'un grade ou d'un taux d'impuretés, l'inspecteur en chef des grains de la Commission canadienne des grains procède à une nouvelle inspection. Cette procédure demeure dans les changements proposés. On nous a dit que les agriculteurs appréciaient ce service, mais qu'en est-il des compagnies céréalières? Si pouvez répondre tous les deux.

Richard Wansbutter, président, Western Grain Elevator Association Management Committee, Western Grain Elevator Association : Les changements proposés prévoient que l'agriculteur aura encore la possibilité de s'adresser à l'inspecteur en chef pour arbitrer le différend concernant le grade et le taux d'impuretés. Nous acceptons ces changements. Je pense que l'agriculteur continue d'être protégé.

J'aimerais replacer tout cela en contexte. Nous avons toujours besoin de ces dispositions pour que les agriculteurs puissent faire appel. C'est pourquoi nous les appuyons.

Viterra manutentionne environ 14 millions de tonnes de grains chaque année. J'ai demandé à nos inspecteurs combien de différends il y avait au cours d'une année. La réponse m'a étonné. Il n'y en avait qu'une dizaine environ dans l'ensemble du système. Ce que je veux dire par là, c'est que nous avons des inspecteurs qualifiés, nos propres inspecteurs, à chaque silo, mais que l'on doit disposer d'un processus d'appel, et je pense que les changements répondent aux besoins des producteurs et les protègent.

M. Phillips : Je suis d'accord. Ce système demeure. Même si seulement 25 à 50 personnes dans l'ouest du Canada l'utilisent, c'est un service important. Nous aimerions qu'il soit étendu aux

that expanded to flour mills, malting plants and canola crushing plants as well. If the grain leaves your farm right now and goes to Viterra and we disagree on dockage, we take the sample, send it in and it gets checked. If I send it to the canola crushing plant and they say “You are a lower grade right now,” there is no recourse now and of course it is already unloaded and gone. We would like to see it expanded to more the value-added facilities as well.

Senator Plett: The Canadian Grain Commission charges grain companies user fees for all the services that they provide. However, it is widely known that grain companies — obviously, they are in the business of making money — pass these costs on to farmers. What percentage is transferred to farmers and what percentage do the grain companies pay?

Mr. Sobkowich: When you have fixed costs across the industry, you do not tend to compete on fixed costs. You compete on other factors in the basis. There are transportation costs, which are fixed and they are the same for everyone. We cannot control those. There are CGC costs. They are fixed; they are the same for everyone. We cannot control those. Those are definitely factors that get included in the basis. Then companies compete on the rest of it and try to gain efficiencies in their own operations by streamlining things, whatever they need to do to try to make themselves more competitive. They tend to compete on those other components of the basis, whereas CGC and transportation costs are fixed. It is all put in the bucket.

Whether you talk about what percentage the companies pay and what percentage the farmers pay, it is all part of the same calculation, and it is a constant and standard piece that goes into the calculation. I would say that in this case CGC costs are passed through the grain companies to the farmer or to the end-use customer, to the extent we can extract that value from the international marketplace.

Senator Plett: You lost me there somewhere. From what I understood, the farmers are paying everything.

Mr. Sobkowich: I think that is what I said.

Senator Plett: I understood that correctly.

Mr. Phillips: It all flows downhill that way.

Senator Plett: The farmers love the fact that they are paying the entire cost. No, they do not.

Mr. Phillips: In fairness, it is the same for all the companies. It is not like Viterra is trying to pass all the costs to the farmer and another company is not. It is fairly level. At the end of the day, they do work hard because they want to buy our grain each year. There is quite a bit of competition out there. They work hard to buy the grain. I give credit to all the grain companies.

Senator Plett: Of course, we will be hearing from a few farmers later on this morning and we will ask them how happy they are.

minoteries, aux malteries et aux usines de trituration du canola. Actuellement, si nous avons un différend avec Viterra au sujet des taux d'impuretés dans notre grain, nous envoyons un échantillon pour qu'il soit vérifié. Si je l'envoie à l'usine de trituration du canola et si l'on me dit que le grade est bas, je n'ai pas de recours, car le grain a déjà été déchargé. Nous aimerions que cette procédure soit étendue à d'autres installations à valeur ajoutée.

Le sénateur Plett : La Commission canadienne des grains demande des frais d'utilisation aux compagnies céréalières pour tous les services qu'elle offre. Mais chacun sait que les compagnies céréalières — qui cherchent évidemment à faire de l'argent — transmettent ces coûts aux agriculteurs. Quel est le pourcentage transféré aux agriculteurs et quel est le pourcentage payé par les compagnies céréalières?

M. Sobkowich : Lorsque les coûts sont fixes dans l'ensemble de l'industrie, on ne se fait pas concurrence sur ces coûts. D'autres facteurs entrent en jeu. Les coûts de transport sont fixes et sont les mêmes pour tout le monde. Ils sont indépendants de notre volonté. Les coûts de la CCG sont fixes et les mêmes pour tout le monde. Ils sont aussi indépendants de notre volonté. Ce sont des facteurs qui sont compris dans le rendu. Les compagnies se font ensuite concurrence sur le reste et tentent de faire des économies en rationalisant leur exploitation, tout ce qu'il est possible de faire pour être plus concurrentielles. Elles ont tendance à se faire concurrence sur ces autres éléments du rendu, alors que les coûts de la CCG et de transport sont fixes. Tout est mis dans le panier.

Le pourcentage que les compagnies paient et le pourcentage que les agriculteurs paient font partie du même calcul, c'est une constante qui entre dans le calcul. Je dirais que dans ce cas, les coûts de la CCG sont transmis par les compagnies céréalières à l'agriculteur ou au client final, dans la mesure où on peut récupérer sur le marché international.

Le sénateur Plett : Je ne vous suis plus très bien. J'avais cru comprendre que les agriculteurs payaient tout.

M. Sobkowich : C'est ce que j'ai dit.

Le sénateur Plett : J'ai donc bien compris.

M. Phillips : Cela se transmet de haut en bas de cette façon.

Le sénateur Plett : Les agriculteurs sont ravis de payer la totalité des coûts. Je ne crois pas.

M. Phillips : À vrai dire, c'est la même chose pour toutes les compagnies. Ce n'est pas que Viterra essaye de transférer tous les coûts à l'agriculteur et qu'une autre ne le fait pas. C'est la même chose pour tout le monde. En fin de compte, elles travaillent fort parce qu'elles veulent acheter notre grain chaque année. La concurrence est plutôt vigoureuse. Elles se donnent du mal pour acheter le grain. Je reconnais le mérite de toutes les compagnies céréalières.

Le sénateur Plett : Bien sûr, d'autres agriculteurs vont témoigner plus tard ce matin et nous allons leur demander s'ils sont si heureux que ça.

Mr. Phillips, I was going to ask you what specific future policy changes you want and you have already addressed that in your comments. Do you think that what we are doing right now is a good first step in moving towards the policy changes that you would like to see?

Mr. Phillips: It is a good first step. We would like to see the second step come pretty quickly, though, because these fees are going up big time. They will save \$1.51 a tonne for the outward. If Viterra is loading a 1,000-tonne boat, that is \$150,000 in fees on every boatload going out. It is a lot of money.

They talked about going through what the Grain Commission is involved in, what they have got their fingers into over the years. Which of these services add value to farmers? If they add value, we will pay for them, but our sense is that there is a lot of stuff going in there that we do not know if they add value or not. You get regulatory creep; you get your fingers into things and it is hard to get them out over the years. The world has changed a lot since the end of the Wheat Board. We need to go back and look at what exactly is adding value and we will pay for those. Everything else should be optional.

Mr. Wansbutter: If I could add one point, we certainly support the need for outward weighing and inspection. The point we are making is that when you have a regulatory body where there is no check on what their costs are or a valuation of those costs, we have trouble with that. In Mr. Sobkovich's example, our fees will go to \$1.50 a tonne, but if I had the option of using a third-party provider, for example, SGS or Intertek, and we have used them in the past so we know what their fees are roughly, they are in the range of 40 cents a tonne, it allows us the option to be as cost-efficient as possible.

To your question, you are right; those costs are passed down to the producer. I would rather pass down 40 cents than \$1.50.

Senator Merchant: My first question is by way of information because people have been asking me this: Why are transfer elevators being combined into a single class of terminal elevators? Many people say that they talk to each other and they do not understand why that is happening.

Mr. Sobkovich: In the past there were some differences between the way a transfer elevator and a terminal elevator handled grain in the industry. In Mr. Phillips's example, there were multiple railcars from multiple sources, all ending up at the terminal and the terminal needed to manage that. They still have to manage that today, but it is more homogeneous from fewer sources today. The transfer elevator simply took the product, moved it through its facility and put it on a boat. It did what the title said, which was transfer.

There has been a narrowing in the definition of what a terminal does versus what a transfer does. Also, the transfer elevators on the St. Lawrence accept grain through some direct rail programs that bypass Thunder Bay and go directly to their facilities, in

Monsieur Phillips, j'allais vous demander quels changements de politiques précis vous souhaitiez, mais vous avez déjà répondu dans votre présentation. Pensez-vous que ce que nous faisons actuellement est un premier pas positif vers les changements de politiques que vous souhaitez?

M. Phillips : C'est un premier pas positif. Mais nous aimerions que le deuxième arrive rapidement, car ces frais augmentent énormément. Il y a aura des économies de 1,51 \$ la tonne à la sortie. Lorsque Viterra charge un bateau de 1 000 tonnes, les frais sont de 150 000 \$ pour chaque chargement au départ. C'est beaucoup d'argent.

On a parlé de revoir les activités de la Commission des grains, de ces nombreuses fonctions depuis des années. Parmi ces services, lesquels ajoutent de la valeur pour les agriculteurs? S'ils ajoutent de la valeur, nous paierons, mais il nous semble que bon nombre de ces fonctions n'ajoutent pas nécessairement de la valeur. Il y a toujours de nouveaux règlements dont il est ensuite difficile de se débarrasser. Le monde a beaucoup changé depuis la fin de la Commission du blé. Nous devons revoir tout cela pour savoir ce qui ajoute vraiment de la valeur, et c'est ce pour quoi nous paierons. Tout le reste devrait être optionnel.

M. Wansbutter : J'aimerais ajouter quelque chose. Nous sommes tout à fait en faveur des pesées et des inspections à la sortie. Ce que nous voulons dire, c'est que nous avons un problème quand les coûts d'un organisme de réglementation ne sont pas vérifiés ou évalués. Dans l'exemple donné par M. Sobkovich, nos frais vont passer à 1,50 \$ la tonne, mais si je pouvais utiliser un autre fournisseur, par exemple, SGS ou Intertek, que nous avons déjà utilisés et dont nous savons que les frais sont d'environ 40 cents la tonne, nous pourrions être aussi rentables que possible.

Pour répondre à votre question, vous avez raison, ces coûts sont transmis au producteur. J'aimerais mieux transmettre 40 cents que 1,50 \$.

Le sénateur Merchant : Ma première question est en fait une demande de renseignement parce que des gens m'ont posé la question suivante : Pourquoi les silos de transbordement sont-ils combinés en une seule catégorie de silos terminaux? Il y a beaucoup de discussions à ce sujet et les gens se demandent pourquoi on prend ces mesures.

M. Sobkovich : Auparavant, la manutention du grain par les silos de transbordement et les silos terminaux était différente. Dans l'exemple donné par M. Phillips, de nombreux wagons de nombreuses sources se rendaient au terminal qui devait gérer le tout. Il doit encore le faire, mais c'est plus homogène et les sources sont moins nombreuses. Le silo de transbordement recevait simplement le produit, l'acheminait vers son installation et le chargeait sur le bateau. Comme son nom l'indique, il faisait du transbordement.

La différence entre ce que fait un silo terminal et ce que fait un silo de transbordement n'est plus aussi nette. Les silos de transbordement sur le Saint-Laurent acceptent le grain dans le cadre de programmes de transport ferroviaire direct qui leur

which case they do operate very much like a terminal elevator in Thunder Bay. I think the thinking behind it at the Canadian Grain Commission was that they are so close in definition operationally that we may as well streamline this and put them into one class of elevator, which is terminals.

Senator Merchant: Another thing that I have been told is important — as a matter of fact, they say it is very important — is the official weighing and inspection. Weighing, they say, is far broader than just simply weighing the grain. They check the car for leaks. They check to see that the car is identified properly, that each compartment is full. They verify the identity of the grain. The physical equipment is checked and the records are kept. This serves as an important function when there is a discrepancy of the loaded and unloaded weight and is used to settle disputes.

For weighing and inspection, it appears that now the producer is supposed to hire a company to come and observe the grain unload, sample the car and inspect the grain. If anyone has watched the cars unloaded, they would know the cars are not unloaded in any order. For instance, if I ship three cars, they could be unloaded at different times, different days, and I would not know when they are going to unload to be able to hire someone. They say this kind of inspection only works on paper. Can you elaborate?

Mr. Wansbutter: I will try to answer some of the questions and have Mr. Sobkowich and Mr. Phillips come in.

To the first part of the statement, we, our company employees, are the ones who inspect the cars. You do not see any CGC staff down the track. It is our responsibility to inspect the cars when we are loading them to ensure they are in proper and good condition and that there is no leakage. It is our staff at the receiving pit at the export terminal that will bring the cars in. They will open the gates. They will make sure that there are no issues with the cars. There is no CGC staff performing that function.

The second point about inward weighing and inspection, as Mr. Sobkowich mentioned a couple times, is that the vast majority, in our case probably 95 per cent of the grain that we are unloading, is from our own origination points. Viterra is shipping from its primary elevator system to its own export terminal. We have already settled with the farmer back in the country. We own that grain; we have purchased it; we are now moving it forward to a sale, either our sale or for the Canadian Wheat Board, and there is simply no need for that inward weighing inspection by the CGC.

The other point is that we are regulated closely by Weights and Measures Inspection Services to ensure that our scale systems both in the primary and at the export terminal are tested and verified and accurate. That service the commission is providing, from our view, is redundant and not necessary.

permettent de contourner Thunder Bay et de se rendre directement à leurs installations, auquel cas ils fonctionnent comme un silo terminal de Thunder Bay. Je pense que la Commission canadienne des grains a estimé que leurs activités sont tellement semblables que l'on pouvait rationaliser le système et en faire une seule catégorie, soit des silos terminaux.

Le sénateur Merchant : Une autre chose dont on m'a dit qu'elle était importante — et même très importante — concerne les pesées et les inspections officielles. On me dit que la pesée ne se limite pas à la simple pesée du grain. On vérifie qu'il n'y a pas de fuite dans les wagons. On vérifie que les wagons sont bien identifiés, que chaque compartiment est plein. On vérifie l'identité du grain. Le matériel est vérifié et on tient des dossiers. Ces données sont importantes en cas de différence entre le poids de chargement et de déchargement et sont utilisées pour régler les différends.

Pour la pesée et l'inspection, il semble que le producteur soit censé retenir les services d'une entreprise qui vient observer le déchargement du grain, prendre des échantillons et inspecter. Quelqu'un qui observe le déchargement de wagons sait qu'ils ne sont pas déchargés dans un ordre donné. Par exemple, je peux expédier trois wagons qui ne seront pas déchargés en même temps ou le même jour et je ne saurais donc pas quand engager quelqu'un. On me dit que ce genre d'inspection fonctionne seulement sur papier. Pouvez-vous m'expliquer?

M. Wansbutter : Je vais essayer de répondre à certaines des questions et je demanderai à M. Sobkowich et à M. Phillips d'intervenir.

Pour ce qui est de votre première remarque, ce sont les employés de notre compagnie qui inspectent les wagons. On ne voit aucun employé de la CCG sur la voie. C'est à nous d'inspecter les wagons au moment du chargement pour vérifier qu'ils sont en bon état et qu'il n'y a pas de fuite. C'est notre personnel à la fosse de réception qui fait rentrer les wagons. Il ouvre les portes. Il vérifie que les wagons ne présentent pas de problèmes. Ce n'est pas le personnel de la CCG qui s'acquitte de cette fonction.

Pour ce qui est de la pesée et de l'inspection à l'arrivée, comme M. Sobkowich l'a dit à plusieurs reprises, la plupart du temps, probablement 95 p. 100 dans notre cas, le grain que nous déchargeons vient de nos propres points d'origine. Viterra expédie le grain de son silo primaire vers son propre terminal d'exportation. Nous avons déjà tout réglé avec l'agriculteur. Nous sommes les propriétaires de ce grain, nous l'avons acheté et nous l'acheminons pour qu'il soit vendu, que ce soit pour nous ou pour la Commission canadienne du blé. Par conséquent, nous n'avons pas besoin que la CCG fasse une pesée ou une inspection à l'arrivée.

Je voulais dire également que nous sommes étroitement réglementés par les Services d'inspection des poids et mesures afin que nos systèmes de pesée dans le terminal primaire et le terminal d'exportation soient testés et vérifiés et qu'ils soient exacts. D'après nous, ce service que la commission fournit est redondant et inutile.

Mr. Phillips: I agree with what he said.

Mr. Sobkowich: I would add one more thing to that. By way of an example, it is the same thing as going to fill up your tank at the gas station. You do not have someone there to make sure that the volume and the weights are correct. They are correct because they are certified by Measurement Canada. That is the same situation we are moving to here.

Mr. Phillips: It sounds like the person who wrote that may have been talking about producer cars where they are shipping producer cars. Many of the producer cars come in blocks. They are on the short lines. There are some in Saskatchewan, as you know. They will ship a block of cars. Usually they will have negotiated where those will go. They will negotiate with mission terminals, for example in Thunder Bay, and they will either have mission terminal staff do the inspection or they can hire SGS or someone else to do the inspection and grading. However, as Mr. Wansbutter said, they are not doing the work that this person thought they were doing on the ground there, so I would not share the concern.

Senator Merchant: I have one more question that I would like to put to you about eliminating weigh-overs. Weigh-overs are a check to see that companies do not take too much dockage. Farmers used to call this “tookage” instead of dockage — this is new language to me — and by eliminating this “tookage” it will take on a whole new meaning. It says: Trust me, competition does not keep them honest. Maybe you can tell me what that is about.

Mr. Phillips: As a farmer, I would say that is completely false. Most farmers have a pretty good idea what the dockage is in their grain samples. If I go to Viterra and I do not think I am getting a good deal on dockage, I go down the road to Pioneer or a whole bunch of other companies, or we take a sample at the driveway and send it to the Grain Commission and they grade it for us. If the companies have bought my grain, it is no longer my grain. It is up to them if they want to do some blending and make some money on that. A lot of times if I have a number 2 wheat and Viterra wants my grain, they will give me number 1 because they know they can blend it off a little bit. We find as farmers there is a lot of competition out there, and if I do not like the grade on the driveway when I go to sell it, I send it to the Grain Commission and get it graded. What they do after that, if they make money on that, is their business, and it is their risk if they lose money, too.

I do not think that statement is fair anymore. However, that is good coffee shop talk.

The Chair: I guess it is pertinent that when they want to send information to senators they can. Thank you for the information, Mr. Phillips.

Senator Eaton: I would like to follow up on Senator Plett’s questioning. Are you saying, and I think this will be more and more important as we ship more grain, hopefully, in the free trade agreements with India and perhaps China, Korea, Japan that the

M. Phillips : Je suis d’accord avec ce qui a été dit.

M. Sobkowich : J’ajouterais une dernière chose. Ce serait la même chose, par exemple, que de remplir son réservoir à la station-service. Il n’y a personne là pour vérifier que le volume et les poids sont exacts. Ils le sont parce qu’ils sont certifiés par Mesures Canada. C’est la même chose qui va se produire ici.

M. Phillips : Il est possible que la personne qui a rédigé ce texte parlait de l’expédition des wagons de producteurs. Bon nombre des wagons de producteurs arrivent en blocs. Ils circulent sur des lignes de courte distance. Il y en a en Saskatchewan, comme vous le savez. On expédie un bloc de wagons. En général, la destination a fait l’objet d’une négociation. On négocie avec les terminaux Mission, par exemple à Thunder Bay, et les employés de ces terminaux procèdent à l’inspection ou font appel à SGS ou à quelqu’un d’autre pour l’inspection et le classement. Cependant, comme M. Wansbutter l’a dit, ils ne font pas le travail que cette personne pensait qu’ils faisaient là, de sorte que cela ne me semble pas problématique.

Le sénateur Merchant : J’aurais une dernière question au sujet de l’élimination des pesées de contrôle. Ces pesées permettent de faire en sorte que les compagnies ne reçoivent pas trop d’impuretés. Les agriculteurs estimaient que l’on profitait d’eux, et l’élimination de ces pesées implique quelque chose de nouveau. Cela veut dire : Faites-moi confiance, la concurrence ne les rend pas honnêtes. Vous pouvez peut-être me dire ce qu’il en est.

M. Phillips : À titre d’agriculteur, je dois dire que c’est complètement faux. La plupart des agriculteurs ont une très bonne idée du taux d’impuretés dans leurs échantillons de grain. Si je m’adresse à Viterra et que je ne suis pas satisfait du taux d’impuretés, je peux m’adresser à Pioneer ou à bien d’autres compagnies ou je peux envoyer un échantillon à la Commission des grains pour qu’elle établisse le grade pour nous. Une fois que les compagnies ont acheté mon grain, c’est à elles de faire des mélanges et d’en tirer un profit. Si j’ai du blé numéro 2 à vendre et Viterra veut me l’acheter, elle me donne un numéro 1, car elle sait qu’elle peut faire un mélange. Les agriculteurs voient bien qu’il existe une forte concurrence et que si le grade au moment de la vente n’est pas satisfaisant, ils peuvent envoyer un échantillon à la Commission des grains pour obtenir un classement. Ce qu’elles font après, c’est leur affaire, elles peuvent en tirer un profit, mais elles courent aussi le risque de perdre de l’argent.

Je pense que cela n’est plus d’actualité, mais c’est toujours un bon sujet de conversation.

Le président : En tous cas, quand ils veulent envoyer de l’information aux sénateurs, ils peuvent le faire. Merci de cette information, monsieur Phillips.

Le sénateur Eaton : J’aimerais revenir sur les questions posées par le sénateur Plett. Êtes-vous en train de dire, et je pense que ce sera de plus en plus important à mesure que nous expédions davantage de grains, espérons-le, dans le cadre des accords de

whole outward weighing should be opened up? Should it be completely market driven and anyone has a choice whether they go to CGC or the other? Should it be completely market driven?

Mr. Sobkowich: I will start with this. We think it should be market driven. The whole objective is to supply the customer with what they want. If the customer is interested in using a third-party inspection company that is internationally recognized, why would we not allow them that option? In fact, today we do allow them that option.

Senator Eaton: Everyone does not have to pass through CGC?

Mr. Sobkowich: No, we have to pass through the CGC. At the same time, though, we get a company like SGS to do the inspection as well. The customer is interested in the SGS certificate, so we give them that one.

Senator Eaton: Would it be viable to not be required to go through CGC? In other words, is it viable to completely leave it up to the customer?

Mr. Sobkowich: It would be viable for a couple of reasons. First, it is viable today. By inserting an option in that case, we would not be forced to pay for a CGC certificate that goes in the garbage.

The second reason is we are still talking about adhering to the Canadian Grain Commission statutory grading system in a lot of cases. While you may have a third party inspect that grain, they are inspecting it to the statutory grading system, and that must meet that statutory grading system. There may be other specifications that the customer requires that a third party would also analyze and put on there but retain it for those customers who would like to have it.

We need to have our focus on the customer and allow the flexibility to continue to give them a certificate file from the CGC for those who want it but allow for flexibility to other service providers for those willing to accept that.

Senator Eaton: If the market, so-called, was opened up and it was not obligatory to go through the CGC, would that be a good way of cleaning up — I do not know if that is the right word — or making the CGC look at their own costs carefully and making the system leaner?

Mr. Sobkowich: It is and it ties into that good of Canada stuff because that could not happen from a CGC sustainability of operations. They have reorganized their finances to draw the revenue from that certificate file. That, perhaps, is one of the reasons why it is being kept as mandatory. If we were to be able to introduce the good of Canada component and only charge for direct costs related to those services, then I think it could happen.

libre-échange avec l'Inde et éventuellement la Chine, la Corée et le Japon, que les pesées à la sortie devraient être ouvertes à la concurrence? Devraient-elles être totalement fonction du marché pour que tout le monde ait le choix de s'adresser à la CCG ou à quelqu'un d'autre? Le système devrait-il être déterminé par le marché?

M. Sobkowich : Je vais commencer. Nous pensons qu'il devrait être axé sur le marché. Il s'agit de donner au client ce qu'il veut. Si le client veut faire appel à un organisme d'inspection reconnu au niveau international, pourquoi n'aurait-il pas cette option? En réalité, il l'a déjà.

Le sénateur Eaton : On peut ne pas passer par la CCG?

M. Sobkowich : Non, on doit passer par la CCG. Mais une compagnie comme SGS peut se charger également de l'inspection. Si le client veut un certificat de la SGS, c'est ce que nous lui donnerons.

Le sénateur Eaton : Serait-ce viable de ne pas être obligé de passer par la CCG? Autrement dit, est-ce viable de laisser complètement le choix au client?

M. Sobkowich : Ce serait viable pour deux raisons. Premièrement, c'est déjà viable actuellement. En donnant une option dans ce cas, nous n'aurions pas à payer un certificat de la CCG qui finit à la poubelle.

Deuxièmement, dans bien des cas, on doit continuer de respecter le système de classement réglementaire de la Commission canadienne des grains. Même si une tierce partie inspecte le grain, elle doit le faire en respectant le système réglementaire. Certains clients peuvent avoir d'autres éléments que la tierce partie analyserait et consignerait, mais ce serait limité aux clients qui le souhaitent.

Nous devons donner la priorité au client et avoir la souplesse voulue pour continuer de donner un certificat de la CCG à ceux qui le veulent, mais en permettant à d'autres fournisseurs de services d'intervenir pour ceux qui sont prêts à l'accepter.

Le sénateur Eaton : Si le marché était ouvert et s'il n'était plus obligatoire de passer par la CCG, serait-ce une bonne façon de faire un nettoyage — si j'ose dire — ou de faire en sorte que la CCG étudie attentivement ses coûts et rationalise son système?

M. Sobkowich : En effet, et cela rejoint ce qui a été dit au sujet de ce qui est bon pour le Canada, car cela ne serait pas possible dans la perspective de la viabilité de la CCG. Elle a réorganisé ses finances pour tirer un revenu de ce certificat. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles il continue d'être obligatoire. Si nous pouvions adopter la partie concernant ce qui est bon pour le Canada et imposer des frais uniquement pour les coûts directs liés à ces services, je pense que ce serait faisable.

Senator Eaton: All right. Say in a good world we open it up and you do not have to go through the CGC; the customer can choose who does the outward weighing and grading and certificate. Is there another role then for the CGC?

Mr. Sobkovich: Yes. If customers are not use choosing the CGC to do that, the CGC still maintains the statutory grading system.

Senator Eaton: They still set the standards?

Mr. Sobkovich: That is correct. That is what I call the statutory grading system. They still set the standards, so you still meet those benchmarks. They change as time goes on and the marketplaces change and react to that, but they still maintain the statutory grading system.

Mr. Phillips: May I speak as a producer?

Senator Eaton: Yes.

Mr. Phillips: The grain growers have 14 different commodity associations within the Grain Growers of Canada, and so we asked our members what they thought about mandatory versus optional. The United States is our largest single customer, and the Grain Commission does not inspect any of the grain going to the United States. They only inspect grain and these valuable certificates are only on boats leaving from port position.

Senator Eaton: Why?

Mr. Phillips: It is all negotiated commercially. The grain companies deal directly with the American buyers, and it is all sorted out with no grain commission.

Mr. Wansbutter: That was part of the negotiations originally with NAFTA, and because we have so much cross-border trade both ways, those inspection services were deemed not required and there are contractual arrangements.

Senator Eaton: If we opened it up and it was optional as to who ended up grading and giving the certificates, would that hurt the Canada brand abroad in any way or would it help it?

Mr. Sobkovich: I will give you my views on that.

I think that, again, we are maintaining the statutory grading system. Any certificate you get from the CGC or a third party, presumably it is to that. This is the number 1 Canadian Western Red Spring, the falling number is this, and the protein is this. Customers have certain other specifications that they require information on, outside of the statutory grading system.

I do not see any reason why we would not be able to make that change and still be able to deliver what the customer has requested. I see no reason why that could not happen. In doing that, we would maintain our reputation as a reliable supplier of accurate, consistent quality to those customers.

Senator Callbeck: Mr. Phillips, you have a chart here. In 1972 you say there used to be ten elevators and now there is one. Roughly, what is the distance?

Le sénateur Eaton : Très bien. Supposons que dans un monde idéal, on ouvre le marché et qu'il n'est plus obligatoire de passer par la CCG; le client choisit qui fait la pesée et le classement à la sortie et qui délivre le certificat, y a-t-il alors un autre rôle pour la CCG?

M. Sobkovich : Oui. Si les clients ne choisissent plus CCG pour cette fonction, elle conserve le système de classement réglementaire.

Le sénateur Eaton : Elle continue de fixer les normes?

M. Sobkovich : Exactement. C'est ce que j'appelle le système de classement réglementaire. Elle continue de fixer les normes que nous devons continuer de respecter. Elle change avec le temps et l'évolution du marché et elle réagit, mais elle maintient le système de classement réglementaire.

M. Phillips : Puis-je parler en qualité de producteur?

Le sénateur Eaton : Oui.

M. Phillips : Les Producteurs de grains du Canada comptent 14 associations de produits. Nous avons demandé à nos membres s'ils préféraient un système obligatoire ou facultatif. Les États-Unis sont notre principal client, or la Commission des grains n'inspecte pas le grain qui leur est destiné. Elle n'inspecte que le grain et accorde ces précieux certificats que pour les chargements sur des bateaux en partance d'un port.

Le sénateur Eaton : Pourquoi?

M. Phillips : Tout est déjà négocié avec les acheteurs. Les compagnies céréalières traitent directement avec les acheteurs américains, sans que la Commission des grains n'intervienne.

M. Wansbutter : Cela faisait partie des premières négociations de l'ALENA. Et nous avons un tel commerce transfrontalier dans les deux sens que ces services d'inspection ont été jugés inutiles. Nous utilisons plutôt des accords contractuels.

Le sénateur Eaton : Si l'on rendait le service facultatif et si l'on pouvait choisir l'entité qui ferait le classement et délivrerait les certificats, y aurait-il un impact sur la marque canadienne à l'étranger, négatif ou positif?

M. Sobkovich : Je vais vous donner mon opinion là-dessus.

Encore une fois, le système de classement réglementaire demeure. Le certificat obtenu de la CCG ou d'un tiers doit le respecter. Voici le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, voici son indice de chute et sa teneur en protéines. Les clients ont besoin de renseignements pour d'autres choses en dehors du système de classement réglementaire.

Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas faire ce changement tout en donnant au client ce qu'il demande. Je ne vois aucune raison pour laquelle ce ne serait pas possible. Ce faisant, nous garderions notre réputation de fournisseur fiable qui offre un produit évalué avec exactitude et de qualité constante.

Le sénateur Callbeck : Monsieur Phillips, vous avez ici une carte. Vous dites qu'en 1972, il y avait 10 silos et qu'il n'y en a plus qu'un. Quelle est en gros la distance?

Mr. Phillips: It varies across the Prairies. In southern Saskatchewan they may be further apart. My farm is at Tisdale, Saskatchewan, and we have five of these big elevators within 30 or 40 miles. However, we have several different train lines, so they are spaced around on that. In some cases it may be 100 miles and in others, 50 miles. It could be a little bit more or less. In some cases there might have been two or three of these in the same town, not just 10 separate towns.

Senator Callbeck: You said if there is a dispute with the quality, if the grain is delivered to a terminal, the Grain Commission will deal with it. However, if it goes to a flour mill, there is nowhere for that dispute to get resolved.

Mr. Phillips: That is correct.

Senator Callbeck: What is the reaction to the Grain Commission on this?

Mr. Phillips: From a producer's perspective, we want to see that change. If we talk about flour mills, there are fewer of them so you haul further. Once it leaves your yard on the truck and is gone, it is usually commercially trucked. I am not there to negotiate when it unloads; I have to take whatever it is. Most producers would be happy to see an extension of the services. I do not know whether the flour millers and canola crushers would be happy. Perhaps these gentlemen can comment on that. I think you have investments in some of those?

Mr. Wansbutter: I am always hesitant to speak on behalf of someone else, but I understand that the Canadian Oilseed Producers Association, COPA, has looked at this, and I do not think they would have any objection to it.

Mr. Phillips: It is fairly competitive and there are many oilseed crushing plants in Saskatchewan, as Senator Merchant would know. If you give me a hard time, I will not sell my grain there in the future. It regulates itself through competition. In the handful of times when we strongly disagree, we would like the right to have the Grain Commission inspect.

Senator Callbeck: Have you talked to the Grain Commission about this?

Mr. Phillips: I do not want to speak on their behalf, but I presume they would be comfortable doing those inspections.

Senator Callbeck: What about cost of the credit insurance where you have to put up a bond to the insurance company? We had a witness the other day who said the cost of credit insurance is one tenth the cost of the bond. Do you agree, roughly, with that? Is this a major expenditure?

Mr. Sobkowich: I will start by giving you an idea of what the costs of security are today and then maybe we can get into what will happen in the future where there are still a lot of unknowns.

Today the industry posts about \$600 million in security. That is not the cost of providing security; that is what they post in security. The cost of security is about \$9 million a year for the

M. Phillips : Elle varie selon l'endroit dans les Prairies. Dans le sud de la Saskatchewan, elle peut être plus grande. Ma ferme se trouve à Tisdale, en Saskatchewan, et nous avons cinq de ces gros silos à une distance de 30 ou 40 milles. Mais il existe plusieurs lignes de chemin de fer et ils sont à différentes distances sur ces lignes. Dans certains cas, ils sont distants de 100 milles et dans d'autres de 50 milles. Un peu plus ou un peu moins. Dans certains cas, il a pu y en avoir deux ou trois dans la même ville, et non dans 10 villes distinctes.

Le sénateur Callbeck : Vous avez dit qu'en cas de différend concernant la qualité à la livraison du grain au terminal, la Commission des grains s'en occupe. Mais si le grain est destiné à une minoterie, il n'y a personne pour régler ce différend.

M. Phillips : C'est exact.

Le sénateur Callbeck : Quelle est la réaction par rapport à la Commission des grains à ce sujet?

M. Phillips : Les producteurs veulent un changement. Par exemple, les minoteries sont moins nombreuses et le transport est donc plus long. Normalement, le grain est transporté par une entreprise de camionnage. Je ne suis pas là au déchargement pour négocier; je dois prendre ce qu'on me donne. La plupart des producteurs aimeraient une extension de ces services. Je ne sais si les exploitants de minoteries et d'usines de trituration du canola seraient d'accord. Ces messieurs pourraient donner leur avis. Je pense que vous avez investi dans certaines de ces installations?

M. Wansbutter : J'hésite toujours à parler au nom de quelqu'un d'autre, mais je crois comprendre que l'Association canadienne des producteurs d'oléagineux, la COPA, a étudié la question et ne semble pas avoir d'objection.

M. Phillips : La concurrence est plutôt forte et il existe de nombreuses usines de trituration des oléagineux en Saskatchewan, comme le sénateur Merchant doit le savoir. Si on ne me donne pas satisfaction, je vais m'adresser ailleurs. La concurrence assure une certaine régulation. Pour les quelques cas de désaccord important, nous aimerions que la Commission des grains procède à une inspection.

Le sénateur Callbeck : En avez-vous parlé à la Commission des grains?

M. Phillips : Je ne veux pas parler en son nom, mais je suppose qu'elle serait prête à faire ces inspections.

Le sénateur Callbeck : Qu'en est-il du coût de l'assurance-crédit et de la caution que vous devez déposer auprès de la compagnie d'assurances? Un témoin nous a dit l'autre jour que le coût de l'assurance-crédit représentait un dixième du coût de la caution. Êtes-vous d'accord? Est-ce une dépense importante?

M. Sobkowich : Je vais d'abord vous donner une idée des coûts actuels de garantie avant de parler éventuellement de ce qui arrivera dans un avenir qui comporte encore bien des inconnus.

Aujourd'hui, les dépôts de garantie de l'industrie s'élèvent à 600 millions de dollars. Ce n'est pas le coût de fournir une garantie, mais le montant du dépôt de garantie. Le coût de

industry in total. That is \$1.4 million for the Canadian Grain Commission; \$1 million for grain buyer administration; and \$6.6 million for companies to post security. That is the cost of them posting the \$600 million. Those are the costs today.

My limited understanding of an insurance-based system — and if that is what we are moving to — would be that it would reduce the costs significantly, but the devil is in the details. We do not know what those details are yet. We just know this bill gives the CGC the right to move away from the embedded security within the Canada Grain Act and design something different that they are comfortable with. It depends on how that rolls out going forward. We assume they will consult with the industry and farmers about how that will look in the future. I cannot sit here and tell you it will be 10 per cent, 5 per cent, 20 per cent or what it will be. I am pretty sure it will be less, but I do not know the percentage. Perhaps Mr. Wansbutter or Mr. Phillips will have an idea.

Mr. Wansbutter: The point is that the commission has stated that the administration of their security system is not the most cost-effective or the most efficient. When you have to post a bond, you are tying up \$600 million of capital that could be deployed elsewhere. With insurances you pay a premium; you do not have that money set aside. That should reduce the cost of the system and make more capital available for companies to invest elsewhere.

Mr. Phillips: One other small piece is that in some cases when they are reporting the financial situation every 30 days, we have had companies go under. Even though they posted the bond, their debts increased so much since the last bond posting that we only get 50 or 70 on cents on the dollar. For some producers, the insurance is more likely to pay out what you buy your insurance for.

Senator Callbeck: What is the makeup of the Canadian Grain Commission? Who sits on that commission?

Mr. Sobkowich: The Grain Commission as an organization?

Senator Callbeck: Yes.

Mr. Sobkowich: It is a regulatory agency. There are three commissioners that are appointed by the Minister of Agriculture and they run the commission. Then there are various departments within the commission itself that look after industry services, research and a host of other functions.

Industry people and producers do not sit on the Grain Commission. However, within the Canada Grain Act there is a requirement for the Canadian Grain Commission to set up the Western Standards Committee and the Eastern Standards Committee. That brings in participants from the different sectors of the industry, farm organizations, exporters, grain handlers, et cetera, to provide advice on how they might tweak the values and levels within the statutory grading system and look at other research, other ways to ensure we provide a consistent, quality product. For example, right now we measure, in a

garantie est de 9 millions de dollars par an pour l'ensemble de l'industrie, soit 1,4 million de dollars pour la Commission canadienne des grains, 1 million de dollars pour l'administration des acheteurs et 6,6 millions pour les compagnies qui font un dépôt de garantie. C'est ce que leur coûte le dépôt de garantie de 600 millions de dollars. Ce sont les coûts actuels.

Selon ma compréhension limitée du système d'assurance — si c'est vers quoi nous allons — les coûts seraient sensiblement réduits, mais tout est dans les détails. Nous ne connaissons pas encore ces détails. Nous savons simplement que le projet de loi donne à la CCG le droit d'abandonner la garantie intégrée prévue dans la Loi sur les grains du Canada et de concevoir autre chose qui lui conviendra. Tout dépend de la façon dont les choses se passeront. Nous supposons qu'elle consultera l'industrie et les agriculteurs. Je ne peux pas vous dire dès maintenant si ce sera 10, 5 ou 20 p. 100. Je suis persuadé que ce sera moins, mais je ne connais pas le pourcentage. M. Wansbutter ou M. Phillips en ont peut-être une meilleure idée.

M. Wansbutter : La commission a déjà indiqué que l'administration de son système de garantie n'est pas le plus économique ni le plus efficace qui soit. Pour déposer une caution, il faut réserver 600 millions de dollars de capital qui pourrait servir ailleurs. Avec une assurance, on paie une prime et on n'a pas à immobiliser cet argent. Cela devrait réduire le coût du système et donner aux compagnies plus de capital à investir ailleurs.

M. Phillips : J'aimerais dire également que dans certains cas des compagnies ont fait faillite parce qu'elles devaient déclarer leur situation financière tous les 30 jours. Même si elles avaient déposé la caution, leur endettement avait tellement augmenté depuis leur dernier dépôt qu'elles n'obtenaient que 50 ou 70 cents par dollar. Pour certains producteurs, une assurance serait mieux adaptée pour payer ce pour quoi ils la souscrivent.

Le sénateur Callbeck : Quelle est la composition de la Commission canadienne des grains? Qui siège à la commission?

M. Sobkowich : La Commission des grains en tant qu'organisation?

Le sénateur Callbeck : Oui.

M. Sobkowich : C'est un organisme de réglementation. Il y a trois commissaires qui sont nommés par le ministre de l'Agriculture et qui dirigent la commission. Il y a ensuite plusieurs directions qui s'occupent des services à l'industrie, de la recherche et de toute sorte d'autres activités.

Aucun membre de l'industrie et aucun producteur ne siègent à la Commission des grains. Mais la Loi sur les grains du Canada exige qu'elle établisse un comité de normalisation de l'Ouest et un comité de normalisation de l'Est auxquels siègent des participants des différents secteurs de l'industrie, des organisations agricoles, des exportateurs, des manutentionnaires de grains, et cetera, qui donnent des conseils pour améliorer les valeurs et les niveaux dans le système de classement réglementaire, étudient la recherche et tentent de trouver de nouveaux moyens de fournir un produit constant et de qualité. Par exemple, actuellement, nous mesurons,

simplistic explanation, gluten strength based on a sprout. You can look at the kernel and see how much it spouted. That is an indicator. That group would look at research into whether we look at falling number to determine if that is a better way to measure gluten strength and if that can be introduced into the grading system. There is that interface with the industry through the Canadian Grain Commission, but the commission itself consists of commission employees.

Senator Callbeck: Mr. Phillips you talked about farmers having more input and you were talking about fees at the time. What did you mean?

Mr. Phillips: As I said, a lot of the costs will come back down to us. There is a lot of discussion about changing the governance structure. Right now, there are three commissioners appointed. The Grain Commission is asking if we should have one or two commissioners. We suggested that maybe they should consider a board of directors, appointed by the minister, that would have two or three farmers and maybe some grain industry people as well. There needs to be someone at the top, whether one, two or three people, that we can go to ask why the fees are going up 4 per cent next year. I need to have someone I can trust to say to me, "Richard, we are getting into some international settings and doing some other work. We need this money and it is good for farmers. It is important for international standards." Make the case, and we will be okay. Our fear is that we will end up with a system where there is no one in charge that we can trust who will be accountable directly back to the farmers. We are looking for that line of accountability.

Senator Buth: Both organizations have commented that they support the proposed changes in the bill. Thank you for your suggestions for additional changes going forward. We are all looking at ensuring that the system is as lean as possible to reduce costs throughout the system, especially to farmers.

You use a term that I think not everyone is familiar with that I would like you to describe: "basis." Can you talk a bit about basis and how it is set? Can you tell me if the basis has changed over the years? What are the trends in terms of basis?

Mr. Sobkovich: The basis is the components of costs factored into a bid when a company is trying to be competitive and attract the farmer's grain to his elevator. Companies will use whatever tools they can to try to attract that farmer's grain. Calculations that go into that basis cost include the fixed costs of CGC fees and transportation, the company's costs and whatever element of margin on top of that the company chooses to include. There are probably more elements that I am missing. Those pieces go into a company's decision as to what they will try to offer to attract the farmer's grain.

pour donner une explication très simple, la teneur en gluten à partir du germe. On regarde le grain pour voir le niveau de germination. C'est un indicateur. Ce groupe étudierait la recherche pour savoir si l'indice de chute permet de déterminer s'il s'agit d'un meilleur moyen de mesurer la teneur en gluten et si on peut l'intégrer au système de classement. Il existe donc cette interface avec l'industrie par le biais de la Commission canadienne des grains, mais la commission elle-même n'a que des employés.

Le sénateur Callbeck : Monsieur Phillips, vous avez dit que les agriculteurs devraient participer davantage et vous avez parlé également des frais. Que vouliez-vous dire?

M. Phillips : Comme je l'ai dit, nous assumerons une grande partie des coûts. On parle beaucoup de modifier la structure de gouvernance. Actuellement, il y a trois commissaires nommés. La Commission des grains demande si l'on devrait avoir un ou deux commissaires. Nous avons proposé la création d'un conseil d'administration, nommé par le ministre, qui comprendrait deux ou trois agriculteurs et éventuellement des membres de l'industrie céréalière. On doit avoir à la tête de la commission une, deux ou trois personnes à qui on peut demander pourquoi les frais augmentent de 4 p. 100 l'an prochain. J'ai besoin de quelqu'un en qui j'ai confiance et qui me dise : « Richard, nous entreprenons des démarches sur le plan international et nous travaillons à autre chose. Nous avons besoin de cet argent et ce sera bon pour les agriculteurs. C'est important pour les normes internationales. » Si on nous présente les bons arguments, nous les accepterons. Nous craignons de finir avec un système dans lequel il n'y aura pas de responsable en qui avoir confiance et qui réponde directement aux agriculteurs. C'est ce genre de responsabilisation que nous souhaitons.

Le sénateur Buth : Les deux organisations se sont prononcées en faveur des changements proposés dans le projet de loi. Nous vous remercions de vos suggestions pour les autres changements à envisager. Nous cherchons tous à éviter le gaspillage autant que possible afin de réduire les coûts à l'échelle du réseau, particulièrement pour les agriculteurs.

Vous utilisez un terme qui n'est pas nécessairement connu de tout le monde et j'aimerais que vous le définissiez : le prix « rendu ». Pouvez-vous nous parler un peu de ce prix rendu et de la manière dont il est fixé? Pouvez-vous me dire si ce prix rendu a fluctué au fil des ans? Quelles sont les tendances en la matière?

M. Sobkovich : Le prix rendu englobe les éléments de coûts qui ont été comptabilisés dans le prix offert par une entreprise qui cherche à être compétitive et à attirer le grain de l'agriculteur vers son silo. Les entreprises se prévalent de tous les moyens pour y arriver. Les calculs effectués pour obtenir le prix rendu comprennent les coûts fixes, dont les droits à verser à la CCG et les frais de transport, les coûts de l'entreprise et la marge bénéficiaire que celle-ci décide d'y ajouter, quelle qu'elle soit. Il y a peut-être d'autres éléments qui m'échappent, mais ce sont là les facteurs dont les entreprises tiennent compte pour établir les prix qu'elles vont offrir pour attirer le grain des agriculteurs.

Mr. Wansbutter: To your question about the trend on basis, as Mr. Sobkowich indicated, the basis we reflect back to the producer will vary depending on the conditions. When there is a high demand, for example for canola, we as companies are out there trying to secure that canola from the producer. You will see the basis tightening up or narrowing because in trying to secure that grain we are being more competitive and offer a better price to the producer. At other times, you will see the opposite happen and the basis will actually expand for various reasons, such as we are not in the marketplace, do not need that supply or a reflection of other costs.

Senator Buth: It is a combination of fixed costs within the system.

Mr. Wansbutter: And risk.

Senator Buth: In addition, you use that to send a signal to the farmer that you either want grain or do not want grain.

Mr. Wansbutter: Yes. It is an indication of what the marketplace wants or does not want.

Senator Buth: Mr. Phillips?

Mr. Phillips: Most farmers will watch the basis quite closely. When basis gets widened maybe and the price will drop down to us is at harvest time. Everyone is trying to deliver all their wheat at the same time and no boats are coming for a week to Vancouver and companies do not need wheat in their elevators because it will block them up and they need boats for canola. They will then bid more aggressively for canola and the price becomes better to the farmer because they need canola to get to the boats on time. That is how it works. Farmers watch that. The market will signal. If it looks like it wants more wheat than canola, then if I am to haul grain, I will go down and negotiate for what I see that they want. I can tell what that margin is.

Senator Buth: Has it changed much over the years?

Mr. Wansbutter: The basis fluctuates considerably.

Senator Buth: Are there trends?

Mr. Phillips: The market is every bit as competitive for my grain today if not more competitive than it was in the past. Part of it is that farmers are prepared to move grain farther and look abroad for markets, unlike when they used to haul to the local elevator three miles down the road.

Mr. Wansbutter: From the beginning of this crop year, the basis for the vast majority of our crops has narrowed. It has been very competitive. Whether that is a trend into the future, I will not predict.

M. Wansbutter : Pour répondre à votre question sur les tendances en matière de prix rendu, comme M. Sobkowich l'a déjà précisé, le prix que nous proposons au producteur varie suivant les conditions. Quand la demande est forte, par exemple pour le canola, nos entreprises se font concurrence auprès des producteurs. On assiste alors à un resserrement du prix rendu, car pour obtenir ce grain, nous devons être plus compétitifs et offrir de meilleurs prix aux producteurs. D'autres fois, les choses se passent à l'inverse et le prix rendu est majoré pour diverses raisons, par exemple si nous ne sommes pas sur le marché, si nous n'avons pas besoin de cet approvisionnement, ou encore à cause d'autres coûts.

Le sénateur Buth : Il s'agit donc d'une combinaison des coûts fixes au sein du réseau.

M. Wansbutter : Et des coûts de risque.

Le sénateur Buth : C'est aussi la formule que vous utilisez pour faire savoir à l'agriculteur si vous voulez ou ne voulez pas de son grain.

M. Wansbutter : Oui. C'est un indice de ce que le marché veut ou ne veut pas.

Le sénateur Buth : Monsieur Phillips?

M. Phillips : La plupart des agriculteurs surveillent le prix rendu de près. C'est au moment de la récolte que le prix rendu peut être majoré et que les prix peuvent baisser pour nous. Tout le monde s'efforce de livrer son blé en même temps et il faut attendre encore toute une semaine pour que les bateaux arrivent à Vancouver. Les entreprises ne veulent pas du blé dans leurs silos, car cela les bloque et elles ont besoin des bateaux pour le canola. Comme il leur faut charger le canola sur les bateaux dans les délais, elles cherchent alors assidûment à offrir de meilleurs prix pour le canola, ce qui favorise les agriculteurs. C'est ainsi que cela fonctionne. Les agriculteurs surveillent le marché pour y déceler les indices. Ils se disent que si le marché semble vouloir davantage de blé que de canola, et puisqu'ils doivent expédier leur grain d'une façon ou d'une autre, ils iront négocier pour la denrée privilégiée par les entreprises à ce moment-là. On peut toujours deviner ce qui correspond à la marge bénéficiaire sur les coûts.

Le sénateur Buth : Le prix a-t-il beaucoup fluctué au fil des ans?

M. Wansbutter : Le prix rendu fluctue considérablement.

Le sénateur Buth : Peut-on relever des tendances?

M. Phillips : Le marché est tout aussi concurrentiel pour mon grain aujourd'hui, voire davantage que par le passé. Cela s'explique en partie parce que les agriculteurs sont prêts à transporter leur grain plus loin et à chercher des débouchés à l'étranger, contrairement à ce qui se passait à l'époque où ils se contentaient d'aller au silo local, à quelques kilomètres de chez eux.

M. Wansbutter : À compter du début de cette campagne agricole, le prix rendu s'est contracté pour la grande majorité de nos cultures. Il s'est avéré très compétitif, mais je ne saurais prédire si la tendance se poursuivra à l'avenir.

Senator Buth: You said that some buyers want certificates from third-party suppliers for outward inspections. SGS is one such inspection company that can provide those services. How common is that? Do you see that moving forward there will be more demand from customers to use another service?

Mr. Wansbutter: I would have to say that it is not common. We have had the Canadian Grain Commission for so many years and most of our customers are used to that. As the system evolves, why they are requesting SGS or Intertek is not because the Grain Commission is doing a poor job — far from it; it is because some of our customers are asking for a lot more quantitative analysis that the CGC does not do or necessarily provide on a certificate final. Some of our customers are saying that it is fine to have the grade and the protein, but they need a lot more information. We alluded to that. For example, if we are shipping on a wheat sale, I need to know the falling number, the ash content and the moisture absorption. Third party providers will do that for you and give you the full analytical slate required to assess what we are selling or are prepared to offer.

Senator Buth: Why is there a difference in cost?

Mr. Sobkowich: The difference in cost comes to this good-of-Canada piece. The CGC is being compelled to take all of those costs for the grain research laboratory, maintaining a statutory grading system, head office costs, et cetera. Given that they are on a full cost recovery basis, they need to factor those in when establishing the fees. In the main revenue stream, there are licensing fees and fees for outward inspection, and because they do it that way, their costs are going to be very high. Other companies do not have a grain research lab and are not compelled to monitor the system and do all of these other good-of-Canada functions; so their costs can be much lower.

Senator Mahovlich: Mr. Phillips, you mentioned strikes. Are you suggesting that the government legislates no strikes for, say, elevator operators or train operators?

Mr. Phillips: I would say no to that. We are saying that when we use strikes, the minister has the flexibility to say that while there is a labour dispute, we could have SGS issue the certificates. At least the grain could move while they continue to negotiate the labour side. We need to have some mechanism so that we do not disrupt the flow of grain; but I am not advocating for mandatory back-to-work.

Le sénateur Buth : Vous avez dit que certains acheteurs exigent des certificats de fournisseurs tiers pour les inspections de sortie. SGS est une entreprise d'inspection apte à fournir ces services. Est-ce habituel? Croyez-vous qu'à l'avenir les clients demanderont de plus en plus que l'on fasse appel à un autre service?

M. Wansbutter : Je dois dire que ce n'est pas habituel. Nous faisons affaire à la Commission canadienne des grains depuis tellement d'années que la plupart de nos clients y sont habitués. À mesure que le réseau évolue, ce n'est pas parce que le travail de la commission laisse à désirer que les clients nous demandent de faire appel à SGS ou à Intertek — loin de là — c'est parce que certains clients demandent de nombreuses analyses quantitatives que la CCG ne fait pas ou ne consigne pas nécessairement dans le certificat final. Certains clients font valoir que le grade et la teneur en protéines sont des renseignements utiles, certes, mais ils sont insuffisants. Il faut davantage d'information. Nous y avons déjà fait allusion. Par exemple, si nous expédions la marchandise dans le cadre d'une vente de blé à prix réduit, nous devons connaître l'indice de chute, la teneur en cendres et le taux de sorption d'eau. Les fournisseurs tiers s'occupent de tout cela et présentent le tableau analytique complet nécessaire pour nous permettre d'évaluer ce que nous sommes en train de vendre ou ce que nous sommes prêts à offrir.

Le sénateur Buth : Pourquoi y a-t-il une différence au niveau des coûts?

M. Sobkowich : La différence est attribuable au fait qu'il s'agit d'une marchandise d'origine canadienne. La CCG se doit de prévoir les coûts du Laboratoire de recherches sur les grains, le maintien d'un système de classement réglementaire, les coûts du bureau d'administration, et cætera. Comme tout cela se fait suivant une formule de recouvrement intégral des coûts, la commission doit comptabiliser ces coûts à l'heure d'établir les droits. Ses recettes proviennent principalement des droits perçus pour la délivrance de permis et de ceux perçus pour les inspections de sortie, et comme la commission procède de la sorte, ses coûts vont nécessairement être très élevés. D'autres organismes n'ont pas de laboratoire de recherches sur les grains et ne sont pas obligés de surveiller le système ni de s'acquitter d'une série d'autres fonctions liées à l'origine canadienne de la marchandise; leurs coûts peuvent donc être sensiblement plus bas.

Le sénateur Mahovlich : Monsieur Phillips, vous avez parlé de grève. Êtes-vous en train de prétendre que le gouvernement devrait légiférer de manière à interdire les grèves chez, disons, les exploitants de silos ou de trains?

M. Phillips : Je ne dirais pas cela. Nous affirmons que, si nous pouvons avoir recours à la grève, le ministre a quant à lui la latitude de faire en sorte que SGC s'occupe de délivrer les certificats jusqu'à la résolution du conflit de travail. Ainsi, le grain pourrait être transporté pendant les négociations syndicales. Nous devons avoir une sorte de mécanisme qui nous permette de ne pas interrompre le transport du grain; mais je ne suis pas en train de préconiser le retour obligatoire au travail.

Senator Mahovlich: Have a strike but keep playing hockey.

Mr. Phillips: You could bring in replacement players.

Senator Mahovlich: That is why they have strikes. Everyone gets hurt in a strike.

Mr. Sobkowich: Mr. Phillips is right. Allow us to bring in replacement players in those situations where the CGC goes on strike. It is one more reason to allow optional inspection. We see it now in Thunder Bay on inwards, where the Canadian Grain Commission does not have the resources to inspect all unloads. We have had to come up with a temporary fix to deal with that problem. It required CGC to provide exemptions to companies to allow them to grade their own grain instead of the CGC doing it. We are worried because if that scenario happened on the outward side, they could stop commerce. We could have vessels sitting there, and we cannot load them because the CGC is on strike and unable to inspect. In those cases, and for other reasons, we would like the ability to use other parties.

The Chair: To the witnesses, thank you very much for appearing this morning and sharing your comments with us.

Honourable senators, we will now hear our second panel, which is composed of Mr. Kevin Hursh, Executive Director of the Inland Terminal Association of Canada; and also, as two individuals, Mr. John De Pape and Mr. Jeff Nielsen.

Our first presenter will be Mr. Hursh, to be followed by Mr. De Pape and Mr. Nielsen.

We ask you to make your presentations and we will move then to questions.

Kevin Hursh, Executive Director, Inland Terminal Association of Canada: My name is Kevin Hursh. I am Executive Director of the Inland Terminal Association of Canada, or ITAC for short.

I will give a bit of a background on ITAC, as you might not be aware of the structure exactly. The Western Grain Elevator Association that presented previously represents the large companies that serve the grain industry in Western Canada. The Inland Terminal Association of Canada is a group of 10 terminals that are at least 50 per cent farmer-owned.

There used to be a time when the majority of the grain handling system in Western Canada was farmer cooperatives. Those days are long since over, but there is a group of ten terminals — seven in Saskatchewan and three in Alberta — that are majority farmer-owned. Some have partners that are the major grain companies; some are entirely farmer-owned.

Le sénateur Mahovlich : Autrement dit, faire la grève mais continuer à jouer au hockey.

M. Phillips : Les joueurs peuvent être remplacés.

Le sénateur Mahovlich : Voilà pourquoi il y a des grèves. Tout le monde est affecté par la grève.

M. Sobkowich : M. Phillips a raison. Permettez-nous donc d'apporter des joueurs remplaçants lorsque la CCG se met en grève. Voilà encore une raison d'autoriser les inspections facultatives. C'est ce que nous voyons en ce moment pour les expéditions d'arrivage à Thunder Bay, où la Commission canadienne des grains n'a pas les ressources nécessaires pour inspecter tous les chargements. Nous avons dû improviser une solution temporaire pour composer avec le problème. Il a fallu pour cela que la CCG exonère les entreprises du classement officiel, leur permettant de classer leur propre grain. La grève nous inquiète, car si elle se produisait lors des inspections de sortie, elle pourrait carrément paralyser le commerce. Les bateaux pourraient être là à attendre sans que nous puissions charger la marchandise sous prétexte que la CCG est en grève et n'est pas en mesure de procéder aux inspections. Dans ces cas-là, ainsi que pour d'autres raisons, nous aimerions être en mesure de faire appel à des tiers.

Le président : Je tiens à remercier nos témoins d'avoir comparu ce matin et de nous avoir fait part de leurs commentaires.

Honorables sénateurs, nous allons à présent passer à notre deuxième groupe de témoins avec Kevin Hursh, directeur général de la Inland Terminal Association of Canada, ainsi que deux témoins à titre personnel, John De Pape et Jeff Nielsen.

La première intervention sera celle de M. Hursh, suivi par M. De Pape et enfin, M. Nielsen.

Nous vous demandons de faire votre déclaration préliminaire et nous vous poserons ensuite des questions.

Kevin Hursh, directeur exécutif, Inland Terminal Association of Canada : Je m'appelle Kevin Hursh et je suis le directeur général de la Inland Terminal Association of Canada, ou ITAC.

Je vais vous donner quelques renseignements sur l'ITAC, car vous n'êtes peut-être pas au courant de sa structure. La Western Grain Elevator Association qui a témoigné antérieurement représente les grandes sociétés céréalières de l'Ouest canadien. La Inland Terminal Association of Canada est un groupe de 10 terminaux céréalières appartenant à au moins 50 p. 100 à des agriculteurs.

Il fut un temps où la plus grande partie du réseau de manutention du grain de l'Ouest canadien était gérée par des coopératives agricoles. Cette époque est révolue depuis longtemps, mais il subsiste un groupe de 10 terminaux — sept en Saskatchewan et trois en Alberta — qui appartiennent majoritairement à des agriculteurs. Certains ont des partenaires qui sont de grandes sociétés céréalières, alors que d'autres appartiennent entièrement à des agriculteurs.

Running through them quickly, in Alberta there is Providence Grain Solutions, with its office in Fort Saskatchewan; Westlock Terminals, the town of Westlock, north of Edmonton; and Lethbridge Inland Terminal.

In Saskatchewan, the largest, and large by any standards, is Weyburn Inland Terminal; North West Terminal at Unity; Prairie West Terminal, Plenty, Dodsland area of west-central Saskatchewan; Great Sandhills Terminal at Leader, Saskatchewan; South West Terminal near Gull Lake; Gardner Dam Terminal near Strongfield, near Lake Diefenbaker; and CMI Terminal in the Naicam-Spalding area.

Four of those inland terminals plus a couple of other players own Alliance Grain Terminal on the West Coast, so they do have some attachment to export. That is Great Sandhills Terminal, Weyburn Inland Terminal, North West Terminal and Prairie West Terminal who own Alliance Grain in conjunction with Parrish and Heimbecker and Paterson Grain, which are two of the privately owned grain companies in Western Canada.

With that background on ITAC, we will go on to comment on what we are here for, which is changes to the Canada Grains Act. What you will hear from ITAC mirrors what you will have heard from many of the other industry players. It is the general belief that it is a good move to remove mandatory inward inspection and weighing; that when that service is needed, it is still there, but making it mandatory was putting an unneeded cost on the system. It is great to see them take that out and a \$20 million savings with that and some other things that are not on the backs of producers. If it is not needed, it should not be there.

There has long been discussion about changes in the producer payment protection. Producers want protection. They want to know that they will get paid when they deliver to a company. However, the bonding that has been the procedure up until now has had a number of shortfalls and the hope is that an insurance-based system can indeed be less costly and an improvement. However, the details of that are yet to come. It is the belief of most people that because of insurance functions where you can pool the risk of a number of companies, probably there will be less expense and less administration and it will be a good thing, but it will be pending the details.

Like the other groups, ITAC believes that the modernization efforts do not go far enough with the Canadian Grain Commission, and particularly, as was discussed in the previous panel, the role of mandatory outward inspection and weighing, and why not the option of a private inspection company that is accredited by the Canadian Grain Commission. As noted, there are many cases where the buyer, the overseas customer, may want

Ainsi, très rapidement, en Alberta, il y a Providence Grain Solutions, à Fort Saskatchewan; Westlock Terminals, dans la ville de Westlock, au nord d'Edmonton; et le Lethbridge Inland Terminal.

En Saskatchewan, le plus gros de tous est le Weyburn Inland Terminal; nous avons ensuite le North West Terminal à Unity; le Prairie West Terminal, à Plenty dans la région de Dodsland au centre-ouest de la province; le Great Sandhills Terminal à Leader; le South West Terminal près de Gull Lake; le Gardner Dam Terminal près de Strongfield, dans les environs du lac Diefenbaker; et enfin le CMI Terminal dans la région de Naicam-Spalding.

Quatre de ces terminaux intérieurs sont copropriétaires avec deux autres partenaires de l'Alliance Grain Terminal sur la côte Ouest, ce qui fait qu'ils ont des liens avec l'exportation. Je songe à Great Sandhills Terminal, Weyburn Inland Terminal, North West Terminal et Prairie West Terminal qui sont copropriétaires d'Alliance Grain avec Parrish and Heimbecker et Paterson Grain, qui sont deux compagnies céréalières privées de l'Ouest canadien.

Après ces quelques données sur l'ITAC, je vais passer à la question qui nous occupe, c'est-à-dire les modifications à apporter à la Loi sur les grains du Canada. Ce que vous entendrez de l'ITAC rejoint ce que vous aurez entendu de nombreux autres intervenants de l'industrie. En règle générale, l'industrie estime qu'il est bon de supprimer la nature obligatoire de la pesée et de l'inspection d'arrivage et, par voie de conséquence, les coûts superflus que cela supposait pour le réseau, mais nous pensons que le service doit tout de même être disponible, au besoin. Nous nous réjouissons outre mesure de la suppression de cette exigence et des 20 millions de dollars qu'elle aidera à économiser, car ce sera un fardeau en moins sur le dos des producteurs. Il s'agit d'éliminer ce qui est superflu.

On a longuement débattu des changements liés à la protection des paiements aux producteurs. Les producteurs tiennent à avoir une protection. Ils veulent avoir la certitude qu'ils seront payés quand ils livrent la marchandise à une entreprise. Or, comme le mécanisme de cautionnement suivi pour l'instant s'est souvent traduit par un manque à gagner, on espère qu'un régime d'assurance puisse améliorer la situation et s'avérer moins coûteux. Il reste à en préciser les détails. La plupart des gens pensent qu'avec un régime d'assurance prévoyant la mise en commun des risques pour diverses entreprises, il y aurait sans doute moins de dépenses et moins de formalités administratives et que ce serait une bonne chose, mais tout dépendra des détails.

À l'instar des autres groupes, l'ITAC estime que les efforts de modernisation ne vont pas assez loin à la Commission canadienne des grains, et plus particulièrement, comme il en a été question lors de la table ronde précédente, en ce qui a trait au rôle de l'inspection et de la pesée obligatoire à la sortie. On se demande notamment pourquoi on ne peut pas avoir le choix de faire appel à une entreprise d'inspection privée qui soit agréée par la commission.

a private grade. The Canadian Grain Commission is duty bound to provide its own grade at its own cost on top of the private grade and that is just wasteful in the system.

As also mentioned, there is not enough in this current system that looks at the public good of what the Canadian Grain Commission offers. We would argue that the Grain Research Lab, policy development and food safety are all elements of the public good. Since that is not being paid for by the government, it goes on to the Canadian Grain Commission who in turn must collect that in user fees. Although not part of this bill, the whole user fee consultation is ongoing concurrently, and user fees are set to rise dramatically to the entire industry starting August 1. If more things were deemed to be a public good, if things like outward weighing and inspection were not mandatory anymore, that would reduce the cost to the entire system.

Currently, it is my understanding there are only about \$5.45 million of Canadian Grain Commission activities that are deemed to be of the public good. Many analysts looking at that say it should be much higher than that and then take that off of farmers and off the entire industry.

In conclusion, I think most people watching this procedure realize that there is little chance this bill will be altered in any substantial way. It will probably go through much as we see it. At least, that is my view as an outside observer. However, I think there is a great need to reopen the bill and complete the modernization process at the earliest possible option. The worry is that it has been opened up as part of this bill, a few changes will go through and everyone in the world gets busy and it sits for years and years with some obvious flaws that need to be addressed. The hope is, even though it is not likely to be fixed in this bill, it soon can be reopened and some of these other areas addressed.

The Chair: Thank you, Mr. Hursh.

Now we will hear Mr. De Pape.

John De Pape, as an individual: Mr. Chair, members of the Senate, good morning and thank you for the opportunity to appear before you today to address the issues around the changes to the Canada Grain Act as they relate to the Canadian Grain Commission.

Let me start by saying that I am not affiliated with any specific stakeholders in the grain industry. As an independent market and risk management specialist, I work with both farmers and

Comme nous l'avons vu, il y a bien des cas où l'acheteur, le client à l'étranger, pourrait vouloir obtenir un classement effectué par une entreprise privée. Le cas échéant, la Commission canadienne des grains se voit tout de même dans l'obligation de fournir son propre classement à ses propres frais en plus du classement privé, et c'est tout simplement du gaspillage.

Comme il en a été également question, le régime actuel n'est pas suffisamment axé sur l'intérêt public de ce que la Commission canadienne des grains a à offrir. Nous pourrions en effet affirmer que le Laboratoire de recherches sur les grains, l'élaboration de politiques et la sécurité alimentaire sont tous des éléments d'intérêt public. Or, comme ces éléments ne sont pas financés par le gouvernement, la commission se doit d'obtenir les fonds nécessaires en percevant des droits ou frais d'utilisation. Bien que cela ne fasse pas partie de ce projet de loi, la consultation sur les frais d'utilisation est en train de se dérouler simultanément et ces droits sont censés monter en flèche pour l'industrie entière à compter du 1^{er} août. S'il y avait davantage d'éléments perçus comme étant d'intérêt public, si des choses comme la pesée et l'inspection à la sortie n'étaient plus obligatoires, les coûts diminueraient dans l'ensemble du réseau.

En ce moment, à ce que je sache, parmi les activités de la Commission canadienne des grains, il n'y a que celles représentant une valeur d'environ 5,45 millions de dollars qui soient perçues comme étant dans l'intérêt public. De nombreux analystes affirment que cette somme devrait être beaucoup plus élevée et qu'il faudrait alléger le fardeau des agriculteurs et de l'industrie au complet.

Pour conclure, j'estime que la plupart des gens qui surveillent ces travaux s'aperçoivent qu'il y a peu de chances que ce projet de loi soit modifié de manière percutante. Il sera sans doute approuvé tel quel. C'est du moins mon optique en tant qu'observateur externe. Cela dit, je crois qu'il est très nécessaire de reprendre les délibérations sur le projet de loi pertinent et de parachever le processus de modernisation dans les plus brefs délais. Ce qui est inquiétant, c'est que la question a été remise à l'étude dans le cadre du projet de loi qui nous occupe, quelques changements seront approuvés et tout le monde se mobilisera pendant que le projet de loi restera dans son coin des années durant avec des défauts flagrants qu'il s'agit de régler. L'espoir c'est que même si la question ne sera sans doute pas réglée dans le cadre de ce projet de loi, qu'elle puisse être remise à l'étude bientôt et que l'on se penche sur certains de ces autres aspects.

Le président : Merci, monsieur Hursh.

Nous entendrons à présent M. De Pape.

John De Pape, à titre personnel : Monsieur le président, sénateurs, bonjour et merci de m'avoir donné l'occasion de me présenter devant vous aujourd'hui pour parler des enjeux liés aux modifications de la Loi sur les grains du Canada dans la mesure où ils s'appliquent à la Commission canadienne des grains.

Permettez-moi de préciser tout d'abord que je n'entretiens aucune affiliation directe avec une société céréalière. En tant qu'expert indépendant travaillant dans le domaine de la gestion

agri-business and have provided analysis and input to industry on various grain marketing topics, specifically as they relate to risk management, competition and market efficiency.

My opening comments are aimed at two issues, although I am happy to address others later: the importance of market information and the equitable application of Canadian Grain Commission user fees.

Undoubtedly the biggest single event in the grain industry in the last few decades is the end of the single desk of the Wheat Board, not only because of what it means to farmers' abilities to freely market their wheat but because of the impact the Wheat Board had on the structure and makeup of the industry. Specifically, the current complement of grain handling firms in Western Canada and their relative sizes is a product of the Wheat Board era.

Trying to compete with the major firms that control over 80 to 90 per cent of our export capacity, many small firms, such as ITAC members, relied heavily on the Wheat Board as a business partner that providing financing, marketing and even countervailing power, keeping them in the game among the giants, but now that has all changed with the changes to the Wheat Board.

I do not think it was anyone's idea to replace the Wheat Board monopoly with an oligopoly of a few dominant private firms. We need to provide a level playing field to the extent that we can so that the competition can flourish, providing farmers with choices among grain buyers and to keep costs down.

Information plays a critical role in ensuring that level playing field within Canada and ensuring our global competitiveness, and the Grain Commission plays an important role in providing critical information, specifically grain handling statistics, used by just about everyone in the grain business: farmers; grain handlers; railroads; market analysts like myself, both private and government; futures traders, brokers; even the federally appointed grain monitor, Quorum Corporation. This information is available free of charge yet contributes to the overall cost of the Grain Commission. It is my sincere hope that the Grain Commission does not consider the provision of this critical information as excess baggage that cannot fund itself. In my view, this information should be considered as a public good

des marchés et des risques, je travaille avec des agriculteurs et des industries agroalimentaires en leur fournissant des analyses et autres contributions sur divers sujets portant sur la commercialisation du grain, notamment la gestion des risques, la concurrence et l'efficience du marché.

Mes remarques liminaires portent sur deux enjeux concrets, mais je serais heureux de me pencher sur d'autres par la suite : l'importance de l'information sur le marché et l'application équitable des droits ou frais d'utilisation perçus par la Commission canadienne des grains.

Il est incontestable que s'il est un grand événement par excellence à relever dans l'industrie céréalière depuis les dernières décennies, c'est bien celui de la fin du guichet unique de la Commission canadienne du blé, et ce, non seulement en raison de ce que cela signifie pour la capacité des agriculteurs de commercialiser leur blé librement, mais encore, de l'influence que cette entité exerçait sur la structure et la composition de l'industrie. Plus concrètement, la collectivité actuelle des entreprises de manutention du grain dans l'Ouest canadien et leur envergure relative sont un produit de l'ère de la Commission canadienne du blé.

En s'efforçant de faire concurrence aux grandes sociétés qui contrôlent de 80 à 90 p. 100 de notre capacité à l'exportation, de nombreuses petites entreprises, comme les membres de l'ITAC, ont lourdement misé sur la Commission canadienne du blé comme partenaire d'affaires fournissant le financement, la commercialisation, voire un pouvoir compensateur pour les maintenir en jeu parmi les géants. Mais tout cela a changé à présent avec les changements apportés à la Commission canadienne du blé.

Je ne pense pas que qui que ce soit songe à remplacer le monopole de la Commission du blé par un oligopole aux mains d'une poignée de sociétés privées dominantes. Nous devons fournir un terrain de jeu équitable dans la mesure du possible afin de donner libre cours à la concurrence, tout en laissant aux agriculteurs le choix de faire affaire aux acheteurs de grain qu'ils souhaitent et en maintenant les coûts réduits.

L'information joue un rôle essentiel dans l'instauration de règles du jeu équitables au Canada et la garantie de notre compétitivité mondiale, et la Commission des grains a une fonction de premier plan dans ce contexte, car il lui appartient de fournir des renseignements essentiels, et plus concrètement des statistiques sur la manutention du grain, qui sont utilisées par pratiquement tout le monde dans le secteur céréalière : les agriculteurs; les manutentionnaires; les chemins de fer; les analystes du marché comme moi-même, du secteur privé ou public; les courtiers des contrats standardisés et les courtiers en général; voire l'organe de contrôle du grain désigné par le gouvernement fédéral, la Quorum Corporation. Cette information est disponible gratuitement même si elle contribue à

and provided for accordingly. I mention this because a number of years ago they did look at stopping the provision of this data altogether because it was such a cost burden.

In fact, the Grain Commission's role in market information could be expanded. For example, I believe that Canada needs to adopt a strategy of publishing a weekly report summarizing all export sales commitments as they are made, as they do in other countries, most notably the U.S. This is vital information that would benefit the whole industry, particularly the smaller players.

Now some comments about user fees. When costs are added to the value chain, farmers pay for it. We heard the discussion earlier today that costs are passed on whenever possible. However, in this case, it is not quite that simple.

Let me go through some math. Considering we export over 60 per cent of our total grain production in Western Canada, the net price at the farm gate from those offshore markets plays a substantial role in determining the local market price for each crop, the whole crop. If the offshore price, net to the farmer, is pushed lower due to higher costs, such as these user fees, the price the local buyer will pay will also be lower. Arguably, the value of the whole crop is pressured down due to the cost increases to servicing that offshore market.

Using the Grain Commission's own estimates, if \$54.3 million — that is the total user fee they are talking about — is added to the cost of handling 23.3 million tonnes of exports, again their number, the farm gate price of export grains would be pressured lower by about \$2.33 a tonne. For ease of reference, we will call it \$2 a tonne. This will lead the domestic buyers to lower their price as well, meaning the price of the whole Western Canadian crop of, say, 45 million tonnes will feel the impact. This indicates a reduction in farm revenues of about \$105 million. That \$54.3 million would go to pay the user fees and just over \$50 million would be considered a transfer of wealth from farmers to domestic crushers, domestic millers, even U.S. traders, and so on. \$54.3 million in user fees will end up costing farmers almost double that.

augmenter le coût global de la Commission des grains. J'espère bien sincèrement que la commission ne pense pas que la diffusion de ces informations essentielles est un élément superflu qui ne peut s'autofinancer. À mon avis, cette information devrait être considérée comme un élément d'intérêt public et devrait être fournie en conséquence. Je mentionne cela, car, il y a quelques années, on a effectivement envisagé de mettre un point final à la diffusion de cette information en raison du fardeau onéreux que cela supposait.

En fait, la fonction de la Commission des grains au chapitre de l'information sur le marché pourrait être élargie. Par exemple, j'estime que le Canada aurait intérêt à adopter une stratégie de publication hebdomadaire d'un rapport récapitulatif de tous les engagements de vente à l'exportation au fur et à mesure, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, et plus particulièrement aux États-Unis. Il s'agit-là d'informations vitales que pourraient bénéficier le secteur tout entier, et particulièrement les parties prenantes plus modestes.

Je ferai à présent quelques commentaires sur les frais d'utilisation. Lorsque des coûts viennent s'ajouter à la chaîne des valeurs, ce sont invariablement les agriculteurs qui paient la note. Nous avons entendu dire plus tôt aujourd'hui que les coûts sont répercutés en aval dans la mesure du possible. Néanmoins la question n'est pas aussi simple dans ce cas.

Faisons un peu de calcul. En admettant que nous exportons plus de 60 p. 100 de notre production totale de grain dans l'Ouest canadien, le prix net à la ferme de ces marchés étrangers joue un rôle de premier plan à l'heure de fixer le prix de marché local pour chaque récolte, la récolte intégrale. Si le prix net offert à l'agriculteur par les marchés étrangers est rétréci en raison de coûts plus élevés, par exemple attribuables à ces frais d'utilisation, le prix payé par l'acheteur local sera moins élevé, lui aussi. La valeur de l'intégralité de la récolte est donc incontestablement affectée à la baisse en raison des coûts plus élevés liés à l'approvisionnement de ce marché étranger.

Selon les estimations de la Commission des grains elle-même, si l'on ajoute 54,3 millions de dollars — ce qui représente le montant total des frais d'utilisation qui nous occupent — au coût de manutention de 23,3 millions de tonnes de marchandises à l'exportation, le prix à la ferme des grains exportés se verrait diminuer de 2,33 \$ la tonne. Pour simplifier, nous dirons 2 \$ la tonne. Cela incitera les acheteurs nationaux à baisser leur prix également. Autrement dit, le prix de l'intégralité de la récolte de l'Ouest canadien, disons 45 millions de tonnes de grains, en ressentira les effets. Cela représente un manque à gagner d'environ 105 millions de dollars en termes de revenu agricole. Les 54,3 millions de dollars seront destinés à payer les frais d'utilisation et à peine un peu plus de 50 millions seraient considérés comme un transfert des biens des agriculteurs aux broyeurs et aux meuniers nationaux, voire aux marchands des États-Unis, et ainsi de suite. Des frais d'utilisation s'élevant à 54,3 millions de dollars finiront par coûter presque le double aux agriculteurs.

We can argue the actual numbers, but what is indisputable, I think, is the direction and breadth of the impact. It is very much like the Crow rate. When we got rid of the Crow rate, we increased freight rates and the whole value of the crop dropped.

Assuming this transfer of wealth is not part of the plan, other options need to be considered. If it is felt that the services provided by the Grain Commission are mandatory, seen as a required component of the “Canadian brand,” then it follows the whole agriculture economy benefits and therefore should be considered a public good paid for by the taxpayer, much like the Canadian Food Inspection Agency.

If it is felt that the industry should pay for this service, which means that farmers will pay for it ultimately, I think the most equitable approach is to charge all farmers on a per tonne basis, perhaps through a check-off arrangement as opposed to just at the export. Deducting, say, \$1.20 per tonne on all deliveries of all major crops would come close to generating the revenues. I am not advocating this. I am just throwing out options. If you did it this way, the net cost to farmers would be roughly half of what the effect would be otherwise. If the services are considered to be optional, then those that benefit from the service could pay for it directly as required without having a material impact on the market prices generally, therefore avoiding excess cost transferred to the farmers.

I appreciate the opportunity to share these thoughts and am happy to answer any other questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. De Pape.

Now we will ask Mr. Nielsen to make his presentation, followed by questions.

Jeff Nielsen, as an individual: Thank you, senators, for asking me to speak on my thoughts as a grain and oilseed producer on the proposed changes to the Canadian Grain Commission.

As a producer, I work as hard as I can within the means of Mother Nature to produce the best and safest crop. The CGC over the past 100 years has proven to our customers worldwide that Canada has and will continue to have some of the best grains, pulses and oilseeds around. Yet, as with farming, changes happen, and it is time to bring the CGC up to date with what farmers want, our grain elevator terminal system wants and ultimately what our customers who are buying our grains want.

Si les chiffres réels se prêtent à discussion, ce qui est indiscutable selon moi, c'est l'envergure de l'impact et le fait qu'il va dans un seul sens. C'est un peu comme du temps du tarif du Nid-de-Corbeau. Nous nous en sommes débarrassés, nous avons augmenté le tarif-marchandise et la valeur de la récolte toute entière a chuté.

Si l'on suppose que ce transfert de biens ne fait pas partie du plan, il faut envisager d'autres options. Pour peu qu'on estime que les services fournis par la Commission des grains sont obligatoires et qu'ils sont perçus comme une composante incontournable de « l'image de marque canadienne », il s'ensuit que c'est un avantage pour l'ensemble de l'économie agricole et qu'on devrait donc les considérer comme un bien d'intérêt public payé par le contribuable, à l'instar de ce qui se fait pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

On estime que l'industrie devrait payer pour ce service, ce qui veut dire que ce sont les agriculteurs qui finiront par le payer, et je crois que l'approche la plus juste consisterait à imputer le coût à tous les agriculteurs en fonction du nombre de tonnes, peut-être moyennant le prélèvement sur les produits traités au lieu de se contenter de percevoir la somme sur les produits exportés. Le prélèvement de, disons, 1,20 \$ la tonne sur toutes les livraisons de toutes les principales récoltes suffirait presque à produire les recettes nécessaires. Je ne suis pas en train de préconiser cette formule. Je me contente de proposer des options. En procédant de la sorte, le coût net pour les agriculteurs serait grosso modo la moitié de ce qu'il en coûterait autrement. Si les services sont considérés facultatifs, ceux qui en bénéficient pourraient les payer directement sans incidence matérielle sur les prix du marché en général, évitant ainsi que le coût excédentaire soit transféré aux agriculteurs.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de vous faire part de ces réflexions et je suis prêt à répondre à d'autres questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur De Pape.

Nous demanderons maintenant à M. Nielsen de faire sa déclaration préliminaire, qui sera suivie de questions.

Jeff Nielsen, à titre personnel : Merci, honorables sénateurs, de m'avoir demandé mon avis comme producteur de grain et d'oléagineux sur les changements que l'on propose d'apporter à la Commission canadienne des grains.

En ma qualité de producteur, je travaille aussi fort que je peux et je m'efforce de produire les récoltes les meilleures et les plus salubres qui soient dans la mesure où la nature le permet. Au cours des 100 dernières années, la CCG a démontré à ses clients dans le monde entier que le Canada possède des céréales, légumineuses et oléagineux qui se classent parmi les meilleurs au monde, et qu'il en sera toujours ainsi. Cela dit, comme le domaine agricole évolue lui aussi, il est temps que la CCG soit au courant de ce que veulent nos fermiers, notre réseau de silos et nos clients, qui sont en définitive ceux qui achètent nos grains.

On August 1 of this year, wheat and barley producers in Western Canada finally got the freedom to market those crops just like any other wheat and barley producer in the rest of Canada. That in itself was a giant leap forward. The modernization of the CGC is much needed as well.

I have some thoughts on changing the inward weighing inspections. Currently, there are several third-party service providers available that have the ability to take on these inspections if needed. Being that we live in a competitive market, I feel our grain companies are best suited to choose whomever they want for these inspections if needed. This in itself will save producers and the industry money.

As many have mentioned, and what does concern me as a producer, is the potential for fee increases on outward inspections. With the move to total cost recovery, these fees will no doubt rise substantially. I am very concerned that these costs will not be absorbed by the buyer or shipper and that they will therefore be put back on producers. A strong argument could be made that it is for the good of Canada that the government plays a role in keeping these costs to a minimum.

I will speak now to producer security. As a producer, a guarantee for what I sell to a grain company, broker, malting facility, feedlot or whoever is a must. Current bonding requirements of the CGC do not meet the needs of industry or my farm business. Over the years, we have heard of examples of a grain company or broker that has gone into receivership without a sufficient bond to cover producer sales. This resulted in producers getting pennies on the dollar they were owed.

Credit insurance is an option available and one that is accepted by the CGC. Atradius currently offers this credit insurance. Having heard presentations from this company, I understand that this cost to grain buyers is minimal. Perhaps other third parties will come forward and offer competitive programs of credit insurance. This then goes to protecting producers, reducing costs and freeing up credit and capital for the buyers.

Another possibility is a cash commodity clearing house. Such a model was developed by the Western Barley Growers Association back in 2008. It is called AgClearing. This option was well vetted by industry and producers, and could still be a viable option today.

I believe one of the current gems of the CGC is its Grain Research Lab. As we move to streamline the operations of the CGC, it is important to note that the Government of Canada, on behalf of all Canadians, must continue to increase funding to the Grain Research Lab. This public good gesture goes to benefit all Canadians. The work it provides, for example, is yearly crop

Le 1^{er} août dernier, les producteurs de blé et d'orge de l'Ouest canadien ont enfin obtenu la liberté de commercialiser leurs récoltes comme tout autre producteur de blé et d'orge du reste du Canada. Cela en soi a été un gigantesque pas en avant. La modernisation de la CCG est très nécessaire elle aussi.

J'ai quelques remarques à faire sur le changement des pesées et les inspections à l'arrivée. En ce moment, on trouve plusieurs fournisseurs tiers aptes à mener ces inspections au besoin. Or, comme nous sommes dans un marché concurrentiel, j'estime que nos compagnies céréalières sont les mieux placées pour choisir l'organisation qu'elles veulent pour mener à bien ces inspections, au besoin. Cette mesure à elle seule économisera de l'argent aux producteurs et à l'industrie.

Comme on n'a pas manqué de faire remarquer, et ce qui m'inquiète en tant que producteur, c'est la possibilité d'une augmentation des droits perçus sur les inspections de sortie. En passant à la formule du recouvrement intégral des coûts, ces droits augmenteront sans doute énormément. Je suis très préoccupé par le fait que ces coûts ne seront pas absorbés par l'acheteur ou l'expéditeur et qu'ils finiront donc par être répercutés sur les producteurs. Il y aurait tout lieu d'affirmer que c'est pour le bien du Canada que le gouvernement intervienne afin de limiter ces coûts à un minimum.

Je parlerai maintenant de la sécurité des producteurs. En tant que producteur, je suis obligé de garantir ce que je vends à une compagnie céréalière, à un courtier, à une usine de maltage, à un parc d'engraissement ou autre. Les exigences de cautionnement actuelles de la CCG ne correspondent pas aux besoins de l'industrie ni des exploitations agricoles. Au fil des ans, nous avons assisté à la mise sous séquestre de compagnies céréalières ou de courtiers faute d'un cautionnement suffisant pour couvrir les ventes du producteur. Résultat : les producteurs n'obtenaient que quelques sous sur chaque dollar qui leur était dû.

L'assurance-crédit est une option possible et elle est acceptée par la CCG. Atradius offre en ce moment ce genre d'assurance-crédit. Ayant entendu les témoignages de cette entreprise, si j'ai bien compris, le coût de cette assurance est infime pour les acheteurs de grain. Peut-être que d'autres entreprises pourront nous offrir des programmes d'assurance-crédit compétitifs. Cela permet de protéger les producteurs et de réduire les coûts tout en libérant du crédit et du capital pour les acheteurs.

Une autre possibilité serait la création d'une chambre de compensation pour les marchandises au comptant. Ce modèle, appelé AgClearing, a été mis au point par la Western Barley Growers Association en 2008. L'intérêt de cette option a été amplement éprouvé par l'industrie et les producteurs et pourrait demeurer une option viable aujourd'hui.

J'estime que l'un des grands atouts actuels de la CCG réside dans son Laboratoire de recherches sur les grains. À mesure que nous nous efforçons de simplifier les activités de la CCG, il importe de retenir que le gouvernement du Canada, au nom de tous les Canadiens, doit continuer à augmenter le financement destiné à ce laboratoire. Tous les Canadiens sortiront gagnants de

monitoring; new varieties and usages; and attributes for milling, oilseed qualities and malt barley aspects. It goes further on the technical side by working on variety, identification, mycotoxins, trace elements and grain biology.

As a producer, this work has an extremely high value, one that goes right back to every Canadian. It is the work done at the CGC grain labs that all Canadians reap the benefits in ensuring the quality of our grains is safe and sound. This must continue to ensure our customers a continued supply of some of the best — if not the best — grains in the world.

I would like to make a quick comment on governance. Like many others, I have the opinion that we need to see the changes to the CGC governance. I realize they are not in the changes proposed in front of us today, but I do wish to raise my concern. My suggestion is moving the CGC to a corporate board structure of governance. Along with farmer representation, this would provide the checks and balances to ensure a more efficient CGC that farmers and industry want.

I thank you for your time today and look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Nielsen.

Honourable senators, I would like to remind the committee that I will be asking for an in camera meeting at 9:50 so that we can adopt the report to be tabled in the Senate this afternoon.

Senator Plett: Thank you, gentlemen, for being here. A few of you have been here before and we appreciate you coming back again.

Mr. Nielsen, I promised Mr. Sobkowich and this committee that I would ask you a question when you got here, so you probably know what it is; you have addressed it at least in part. How happy are the farmers about having to pay the entire user fee?

Mr. Nielsen: I was impressed with some of the figures presented this morning on how it would increase. That is substantial to the 5,000-acre farm. Our bottom line as producers is something we are very conscious of. This year, with better grain prices, naturally our suppliers want to bump their prices up. We are always fighting that double-edged sword of getting better grain prices but paying more for our supply. It is a very conscious thought of ours.

ce geste posé dans l'intérêt public. Songeons par exemple aux emplois que ce laboratoire fournit en termes de surveillance annuelle des récoltes; de nouvelles variétés et usages; et à ses bienfaits pour la minoterie, la qualité des oléagineux et de l'orge brassicole. La mesure va encore plus loin sur le plan technique, car le laboratoire s'occupe d'analyser de nouvelles variétés de grains, d'identifier des mycotoxines, de faire des recherches sur les oligoéléments et sur la biologie des grains.

En tant que producteur, ces travaux sont extrêmement importants pour moi, comme pour tous les Canadiens. C'est grâce au travail effectué par les laboratoires de la CCG que les Canadiens récoltent les avantages de veiller à la qualité, salubrité et sécurité de nos grains. Il faut continuer à garantir à nos clients un approvisionnement constant de grains qui sont parmi les meilleurs au monde, pour ne pas dire les meilleurs.

J'aimerais faire un commentaire rapide sur la gouvernance. À l'instar de bien d'autres, je suis d'avis qu'il nous faut voir des changements au niveau de la gouvernance de la CCG. Tout en sachant que cela ne fait pas partie des changements proposés ici, j'aimerais toutefois vous faire part de mon inquiétude. Ma suggestion est de faire passer la CCG à une structure de gouvernance comparable à un conseil d'administration. En plus de compter sur la représentation des agriculteurs, cette structure fournirait des freins et contrepoids susceptibles de veiller à ce que la CCG devienne l'organisme plus efficace que les agriculteurs et l'industrie souhaitent.

Je vous remercie de m'avoir accordé votre temps aujourd'hui et je répondrai volontiers à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Nielsen.

Honorables sénateurs, je voudrais vous rappeler que j'ai l'intention de convoquer une réunion à huis clos à 9 h 50 afin d'adopter le rapport qui va être déposé au Sénat cet après-midi.

Le sénateur Plett : Merci messieurs de votre présence. Certains d'entre vous sont déjà passés par ici et nous sommes heureux de vous revoir.

Monsieur Nielsen, j'ai promis à M. Sobkowich et à ce comité de vous poser une question quand vous viendriez, alors vous savez probablement de quoi il s'agit; vous y avez d'ailleurs répondu, du moins en partie. À quel point les agriculteurs se réjouissent-ils d'avoir à payer l'intégralité des frais d'utilisation?

M. Nielsen : J'ai été impressionné par certains chiffres qui ont été cités ce matin sur l'augmentation de ces frais. C'est une somme non négligeable pour une exploitation agricole de 5 000 acres. Notre bénéfice net en tant que producteur est quelque chose qui nous importe beaucoup. Cette année, avec l'amélioration des prix du grain, il est tout naturel que nos fournisseurs veuillent augmenter le prix de leur côté. Nous sommes toujours en train de lutter contre cette épée à deux tranchants, c'est-à-dire obtenir les meilleurs prix pour notre grain tout en payant davantage pour l'approvisionnement. C'est quelque chose que nous avons toujours à l'esprit.

Senator Plett: We have heard from previous witnesses — indeed, the panel before you and others — that they are happy with the changes that are being made but concerned that maybe they do not go far enough. Mr. Hursh, you were quite clear on that.

This government has been very clear in wanting to transform the grain industry. That was borne out in the Marketing Freedom Act that we presented a bit ago, and you were certainly supportive of that. There is apparently a grain symposium going on in Ottawa this week with the theme of “dawn of a new era.” I think that is a great theme.

Having said that, I think we have shown that we want to move things forward. We made the first step with the marketing freedom. We are making the second step with this.

Mr. Hursh, you are rightfully concerned that government does not always move as fast, and maybe we have done something now and that will not happen.

I would like for you to all share your comments on whether there has not been a clear indication that we want to move forward. I am certainly not committing our government to anything; trust me on that. However, we are moving forward. Our minister has made it clear that he wants to transform the grain industry. It has not been done in a hundred years or whatever.

Would you agree, first, that what we are doing now could not have been done without the Wheat Board Act — without the end of the single-desk marketing — and that there is a very good chance that we will continue to transform the act as we move along?

Mr. Hursh: I am not sure this is hand-in-glove with changes to Canadian Wheat Board marketing. I think many of the changes to the Canadian Grain Commission could have been made under the current Wheat Board system.

That said, the transition to an open market system has worked better than anyone could have anticipated. Grain movement has been good. It is helped by the fact that grain prices are at near-historical highs. The future of a voluntary Canadian Wheat Board is something we can discuss — whether it has a future and whether it will have difficulties.

We are disappointed that the changes to the Canadian Grain Commission do not go the full distance to modernization, as described.

The other piece in the puzzle is grain transportation. I am sure that will probably come before this Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry as well. Not only grain shippers but shippers across this country are awaiting legislative changes so

Le sénateur Plett : Nous avons entendu d’autres témoins avant vous — encore tout à l’heure — affirmer qu’ils sont satisfaits des changements qui sont en train d’être apportés tout en estimant qu’ils ne vont pas assez loin. Monsieur Hursh, vous avez été très clair à ce sujet.

Ce gouvernement s’est montré très clair dans son désir de transformer l’industrie céréalière. C’est d’ailleurs ce qui a été énoncé dans la Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation que nous avons présentée encore récemment, et vous étiez certainement en faveur de cela. Il y a apparemment un colloque céréalière qui va se dérouler à Ottawa cette semaine qui a pour thématique « l’aube d’une nouvelle ère ». Je crois que c’est une excellente thématique.

Cela dit, je crois que nous avons démontré que nous voulons aller de l’avant. Nous avons pris ce premier pas avec l’adoption de la Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation. Nous sommes désormais en train de prendre le deuxième pas.

Monsieur Hursh, vous vous souciez sans doute à juste titre du fait que le gouvernement ne se mobilise pas toujours assez rapidement, mais peut-être que nous avons réussi à faire quelque chose cette fois-ci et que les choses se passeront autrement.

J’aimerais connaître l’avis de tout le monde sur l’absence d’un indice clair que nous souhaitons aller de l’avant. Je ne suis certainement pas en train d’engager notre gouvernement à quoi que ce soit; croyez-moi. Néanmoins, nous allons de l’avant. Notre ministre a clairement laissé entendre qu’il souhaitait transformer l’industrie céréalière, chose qui n’a pas été faite depuis une centaine d’années ou en tout cas depuis longtemps.

Ne seriez-vous pas d’accord pour dire, pour commencer, que ce que nous faisons maintenant n’aurait pas pu être fait sans la Loi sur la Commission du blé — sans la fin de la commercialisation à guichet unique — et qu’il y a de très bonnes chances que nous continuerons à transformer la loi au fur et à mesure?

M. Hursh : Je ne suis pas persuadé que cela aille de pair avec les changements apportés à la commercialisation par la Commission canadienne du blé. Je crois que de nombreux changements à la Commission canadienne des grains auraient pu être apportés sous le régime actuel de la Commission du blé.

Cela dit, la transition vers un système de marché ouvert a fonctionné mieux que l’on aurait pu prévoir. Le mouvement des grains a été bon, notamment grâce à des prix élevés presque inédits. L’avenir d’une commission canadienne du blé de nature volontaire est un aspect que nous pourrions discuter — c’est-à-dire déterminer si elle a un avenir et si elle aura des difficultés.

Nous avons été déçus de constater que les changements à la Commission canadienne des grains ne vont pas aussi loin qu’il faut pour les besoins de modernisation, tel qu’il a déjà été dit.

L’autre pièce du casse-tête réside dans le transport du grain. Je suis persuadé que la question sera sans doute présentée à l’étude de ce Comité sénatorial de l’agriculture et des forêts. Non seulement les expéditeurs de grain, mais tous les expéditeurs du

there can be the opportunity for service level agreements and a levelling of the playing field with the major railways. The hope was that legislation might be introduced this fall. Maybe it will have to wait until next spring. That is a critical piece in the entire modernization of the grain industry. All three are important.

Mr. De Pape: I mentioned in my earlier comments my thoughts on the Wheat Board and the end of the single desk. I compare it to pulling a tree out, roots and all; it is that large a change. The government did the heavy lifting and they pulled the tree out by the roots. However, we have left a hole. If we want to level the playing field, we need some landscaping.

The government should not get too concerned with deregulation. Regulations are like cholesterol; there are good and bad regulations. If you want to look at a deregulated market as your icon of performance, I would say let us look at something different. Look at the futures market, which is one of the most highly-regulated markets in place. It has very strict rules, is tightly regulated and is very efficient. We should not be afraid of regulations.

I have mentioned to the minister that the industry is asking for structure. That is all. When I mentioned the mandatory export sales reporting, we have not had that in a very long time. It came out of the "Great Grain Robbery" of 1972. The Russians came in and bought everything available in the U.S. and it created a bit of chaos in the market. Since then, when you make a sale, you have to report it; it is made public. It is just good information. That is a regulation. It would have to be mandatory. I think it would be good structure.

Let us talk about the Grain Commission issues about outward inspection. To make it optional would be very consistent with making the Wheat Board optional. I am big on competition and the effects of competition.

Let me give you an example. Let us take the \$1.60 the Grain Commission is talking about to load a vessel. A typical rate would be 2,000 tonnes an hour. At \$1.60, that is \$3,200 an hour. For an eight-hour shift, that is close to \$30,000 for two men, generating \$30,000 a day. There are other costs because the competition can do it cheaper. When you look at it, you ask what we are paying for. If you look at the Grain Commission submissions, they are paying for other things like the grain research lab. If they are paying for something that they are not getting direct benefit for, someone else is. It sounds like the public good to me. If we really want to move the industry forward and we want efficiencies, it should be made optional and have the competition drive those costs out.

pays sont en train d'attendre des modifications législatives permettant des accords sur les niveaux de service et la création d'un terrain de jeu égal avec les principaux chemins de fer. On espérait l'adoption de la loi dès cet automne. Peut-être qu'il faudra attendre jusqu'au printemps. C'est là un élément essentiel de l'initiative toute entière de la modernisation de l'industrie céréalière. Tous les trois sont importants.

M. De Pape : Je vous ai déjà donné mon avis sur la Commission du blé et la fin du guichet unique. C'est un changement si massif, que je le compare au déracinement de tout un arbre. Le gouvernement a fait la partie lourde et a déraciné l'arbre. Par contre, voilà qu'il reste un trou à sa place. Si nous voulons un terrain de jeu égal, il y a un peu d'aménagement paysager à faire.

Le gouvernement ne devrait pas s'inquiéter outre mesure de la déréglementation. Les règlements sont comme le cholestérol; il y en a de bons et de mauvais. Si vous voulez qu'un marché déréglementé soit l'étendard de votre rendement, je vous dirais penchons-nous sur autre chose. Penchons-nous sur le marché des opérations à terme, qui est un des marchés les plus rigoureusement réglementés en place. Le règlement est très rigoureux, il est surveillé de près et il est très efficace. Nous ne devons pas craindre les règlements.

J'ai fait savoir au ministre que l'industrie est en train de demander de la structure. C'est tout. Quand j'ai parlé de l'obligation de signaler les ventes à l'exportation, c'est quelque chose que nous n'avons pas vu depuis très longtemps. La mesure est survenue dans la foulée du grand vol de train de 1972. Les Russes sont venus et ils ont acheté tout ce qui était disponible aux États-Unis, semant un véritable chaos dans le marché. Depuis, quand on fait une vente, il faut la signaler; elle est rendue publique. C'est tout simplement une bonne information. C'est un règlement. Il devrait être obligatoire. Je crois que ce serait une bonne structure.

Parlons des problèmes de la Commission des grains au chapitre des inspections de sortie. Rendre ces inspections facultatives serait tout aussi faisable que rendre la Commission du blé facultative. Je suis très partisan d'un climat concurrentiel et de ses effets.

Laissez-moi vous donner un exemple. Prenons le 1,60 \$ que la Commission des grains prétend percevoir pour le chargement d'un navire. Le chargement devrait se faire habituellement à raison de 2 000 tonnes l'heure. À raison de 1,60 \$ la tonne, cela revient à 3 200 \$ l'heure. Pour un quart de huit heures, nous parlons de près de 30 000 \$ pour deux hommes, soit une production de 30 000 \$ par jour. Il y a d'autres coûts, car la concurrence peut le faire meilleur marché. Quand on analyse la question, on se demande pourquoi on est en train de payer. Si on examine les soumissions de la Commission des grains, on voit qu'elle est en train de payer pour d'autres choses, dont le Laboratoire de recherches sur les grains. Si elle paie pour quelque chose qui ne lui rapporte pas un bénéfice direct, quelqu'un d'autre est en train de l'obtenir, ce bénéfice. Il me semble qu'il s'agit de quelque chose d'intérêt public. Si nous souhaitons vraiment faire avancer l'industrie tout en faisant des économies, il faudrait que la mesure soit facultative et laisser à la concurrence le soin de comprimer les coûts.

Senator Plett: Mr. Nielsen, do you any comment?

Mr. Nielsen: I agree with both Mr. De Pape and Mr. Hursh, and we must proceed on some of the more significant changes going forward.

As far as the changes with the Wheat Board, those were long overdue. We have had this issue on changes to the Grain Commission before the Senate and the house in the past. It is finally getting to the point where we are getting something done now. It may not be as far as we want, but it is getting done. It has been presented in two bills in the past and several reports have been commissioned on changes to the Grain Commission over the past five to seven years; it is time that we get this step done.

Senator Plett: Mr. De Pape, my wife and my doctor thank you for reminding me about my cholesterol level.

I have one final question and then I will wait for the second round. We have heard much about the bonding, the insurance and the savings and so on. I would like to have a comment from a farmer's perspective.

In a default, how often did a farmer get a 100 per cent payout with the bonding system aside from the cost of it, which I think has been explained? Insurance will always be cheaper. I am a business person. I have had to supply bonding over the years and it is a costly thing.

Mr. Nielsen: I would say rarely. Mr. Phillips made the comment this morning that the bonds are usually in place at the wrong time of the month of when that company sent in what it had on stocks. When the company went into default position, it probably had more stocks on it and less cash in the bank. That is where you never saw 100 per cent payback, and 10 cents on the dollar back to the producer. I deal with private grain brokers as I am a feed grain producer and I am conscious of watching what I do.

Recently in Lethbridge we had a small grain broker that went into receivership and there are still producers to be paid out on that issue. It is a high concern. Without an insurance base where I know I could get a strong 95 per cent if not higher, I would be quite happy.

Mr. De Pape: The issue about the bonding is a bit of an anachronism. It does not cover all the risks out there. The Grain Commission bond covers transactions between grain dealers and farmers. It is only on transactions that have been executed. A lot of grain, though, is sold on what is called a forward contract.

Le sénateur Plett : Monsieur Nielsen, avez-vous un commentaire à faire?

M. Nielsen : Je suis d'accord avec M. De Pape et avec M. Hursh et nous devons procéder à certains des changements les plus importants.

Quant aux changements à la Commission des grains, ils se font attendre depuis longtemps. La question est déjà passée devant le Sénat et la Chambre par le passé. Elle arrive enfin à un point où nous sommes en train de faire quelque chose. Nous n'allons peut-être pas aussi loin que nous le voudrions, mais nous sommes en train de le faire. La question à l'étude a été présentée dans deux projets de loi par le passé et plusieurs rapports ont été commandés sur les changements à la Commission des grains depuis les cinq à sept dernières années; il est temps de franchir cette étape.

Le sénateur Plett : Monsieur De Pape, ma femme et mon médecin vous remercient de m'avoir rappelé que je dois surveiller mon niveau de cholestérol.

J'ai une dernière question et ensuite j'attendrai la deuxième série de questions. Nous avons beaucoup entendu parler de cautionnement, d'assurance, d'économie et ainsi de suite. J'aimerais connaître l'optique d'un agriculteur.

En cas de manquement, avec quelle fréquence arrive-t-il qu'un agriculteur obtienne le paiement à 100 p. 100 avec le système de cautionnement sans parler du coût que cela implique, que je crois a déjà été expliqué? L'assurance sera toujours moins coûteuse. Je suis un homme d'affaires. J'ai dû fournir des cautionnements au fil des ans et c'est quelque chose de dispendieux.

M. Nielsen : Je dirais que rarement. M. Phillips a fait valoir ce matin que les cautionnements sont habituellement en place au mauvais moment du mois ou quand l'entreprise écoule la marchandise à partir de ses stocks. Quand l'entreprise était en situation de manquement, elle avait probablement davantage de stock et moins d'argent liquide à la banque. Dans ces conditions, on n'a jamais vu de paiement à 100 p. 100, et le producteur obtenait 10 cents par dollar. Je fais affaire à des courtiers céréaliers privés, car je suis producteur de céréales fourragères et je me dois de faire attention à ce que je fais.

Récemment, à Lethbridge, il y a eu un modeste courtier en grains qui a été mis sous séquestre et il y a toujours des producteurs à payer dans ce contexte. C'est une grave inquiétude. Sans une assurance de base qui me donne la certitude de pouvoir obtenir 95 p. 100 de la somme, voire davantage, je ne serais pas entièrement heureux.

M. De Pape : La question du cautionnement est un peu anachronique. Le cautionnement ne couvre pas tous les risques que l'on pourrait craindre. Le cautionnement de la Commission des grains couvre les opérations entre les négociants en grain et les agriculteurs, mais seulement pour les opérations qui ont déjà été effectuées. Une bonne partie du grain est néanmoins vendue sous forme de contrat à terme de gré à gré.

For instance, say Mr. Hursh sells his wheat at \$9 a bushel, which is a good price, but it is for delivery in March. At some point before March that company goes broke, he no longer has a contract, and now the price is \$7 or \$8. Has he lost any money? You might say it is just a paper loss, but it is a true loss. He may have made other decisions based on that. The bond does not cover that nor does it cover transactions between companies. There are more of those company-to-company transactions going on. If one company goes under, the other one suffers and the farmers eventually suffer as well. It should be revisited. Insurance goes part way and the clearing house concept that Mr. Nielsen mentioned would go to manage most of this.

Senator Plett: That is very important. That has not been mentioned before. Thank you very much.

Senator Callbeck: Mr. Nielsen, you talk about the potential for increased fees for outward inspections. You feel that if this happens the people who will be affected are the producers, not the shipper or buyers. Can you comment on why you think it is the producers that will suffer the bottom line?

Mr. Nielsen: I think it is just the way our system has been over the last 100 years. To our customers, through the CGC, we have always provided these inspection services. As a producer, I have never seen the true value back from the buyers to me for those services. Perhaps there is leverage we can use to the CGC, being that it is high reputation and just in select markets that are available to pay for that. I would like to see cost recovery from the buyer side. If they want specifications that I know I can produce — and that the CGC will ensure they get — my personal belief is that they should pay for it. However, in the current way it is set up it will be pushed back to us all as producers.

Senator Callbeck: Any other comments on that?

Mr. De Pape: I was surprised this morning that the Western Grain Elevator Association did not answer the similar question this way. Many of their members have said weighing inspection is a line item on the cash ticket; the cash ticket or the cheque. They will itemize those costs that they can identify clearly like that and put it right on the cash ticket as a deduction. Absolutely, farmers will pay for it.

Mr. Hursh: I would agree. The international market tends to be highly competitive. The price is set and all the costs are deducted back down and taken off to the producers. Even if the producer was not seeing it deducted from the cheque, the producer would ultimately be paying the vast majority, if not all of it.

Par exemple, disons que M. Hursh vend son blé à 9 \$ le boisseau, qui est un bon prix, mais que la livraison doit se faire au mois de mars. À un moment donné avant le mois de mars cette entreprise fait faillite, il n'y a plus de contrat, et le prix n'est plus que de 7 ou 8 \$. A-t-il perdu de l'argent? Vous pourriez dire que c'est une perte sur papier seulement, mais c'est une véritable perte. Il aurait pu en décider autrement s'il avait su. Le cautionnement ne couvre pas cela pas plus que les opérations entre entreprises. Il y a de plus en plus d'opérations qui se déroulent de la sorte entre entreprises. Si l'une d'elles fait faillite, l'autre en souffre et les agriculteurs finissent par en souffrir eux aussi. Il faut réétudier la question. L'assurance peut servir en partie et le concept de la chambre de compensation que M. Nielsen a mentionnée permettrait de gérer la plupart de ces opérations.

Le sénateur Plett : C'est très important. Personne n'en a parlé avant. Merci beaucoup.

Le sénateur Callbeck : Monsieur Nielsen, vous avez parlé de la possibilité de frais plus élevés pour les inspections de sortie. Vous estimez que si cela se produit, les gens qui seront touchés seront les producteurs, et non pas les expéditeurs ou acheteurs. Pouvez-vous nous dire pourquoi vous estimez que c'est le bénéfice net des producteurs qui en pâtira?

M. Nielsen : Je crois que c'est juste la manière dont notre système a fonctionné depuis 100 ans. Nous avons toujours fourni ces services d'inspection à nos clients par l'intermédiaire de la CCG. En tant que producteur, je n'ai jamais trouvé que les acheteurs m'avaient remboursé pour ces services à leur juste valeur. Il s'agirait donc de tirer parti de la CCG puisqu'elle a une bonne renommée et qu'elle fait preuve d'impartialité à l'heure de sélectionner les marchés susceptibles de pouvoir payer pour ces services. J'aimerais voir un recouvrement des coûts du côté de l'acheteur. Si les acheteurs ont des spécifications, et je sais que ma production peut être à la hauteur — et que la CCG veillera à ce qu'il en soit ainsi, — je pense quant à moi que c'est eux qui devraient payer pour cela. Néanmoins, de la manière dont les choses sont structurées actuellement, le coût se répercutera sur nous tous en tant que producteurs.

Le sénateur Callbeck : Avez-vous d'autres commentaires à faire à ce sujet?

M. De Pape : J'étais surpris de constater ce matin que la Western Grain Elevator Association n'a pas répondu à une question analogue de cette manière. Ses membres étaient nombreux à affirmer que l'inspection à la pesée n'était qu'un élément du bon au comptant; le bon au comptant ou le chèque. Ils ventilent les coûts qu'ils peuvent identifier clairement ainsi et les consignent directement sur le bon au comptant comme prélèvement. Oui, absolument, ce sont les agriculteurs qui paient pour cela.

M. Hursh : J'en conviens. Le marché international a tendance à être extrêmement concurrentiel. Le prix est fixé et les coûts sont déduits et prélevés des producteurs. Même si le producteur ne remarque pas que le coût est prélevé du chèque, c'est en définitive lui qui paie pour la vaste majorité, sinon pour le tout.

Senator Callbeck: You said the work done by the CGC is really for the common good and you feel that the government should be funding that part of the work. Would you agree that it is around 20 to 25 per cent, the total budget?

Mr. Hursh: I have seen some calculations done that would suggest that would be a more reasonable mix, yes; \$5 million up to \$15 or \$20 million as public good. I have seen that suggestion, if you take things like food safety and grain research as public good.

Mr. Nielsen: My information shows currently there is an evergreen fund for \$5.4 million that goes to CGC. I think it should be increased. It benefits all Canadians by the fact that it is our name going out there on those grains and it is our reputation.

Senator Callbeck: We have heard this from other witnesses.

Senator Eaton: To follow up on Senator Callbeck's questions and the way the Wheat Board was de-monopolized, could you do the same thing to the CGC? If you were going to do future legislation, could you divide it in two? In other words you have the part of the CGC which is the public good — which would be part of the ministry and paid for by the Government of Canada — and things like outward certification, things they did on the ground that could be opened up to market forces. Would that be a way of doing it that would make it fairer for the farmers?

Mr. De Pape: Yes.

Mr. Nielsen: I think that is a good idea that needs to be looked into, yes.

Senator Eaton: Thank you.

Senator Buth: Most of my questions have been answered, but Mr. De Pape, I am interested in your presentation where you walk through what the costs would be to the industry overall. Can you walk through that process of thinking again and explain what you believe would happen if the costs are added to the export side of the business?

Mr. De Pape: Sure. Perhaps an analogy would help. A number of years ago we looked at the Crow rate. The Crow freight rate was a statutory rate that was \$8 a tonne pretty well from anywhere in Western Canada to Vancouver. It was not sustainable, so it was changed. We now have commercial rates which are more like \$45.

At the time, the big argument was that if you increase those freight rates from \$8 to \$40, then that would lower the price of grain, and not just grain going in those rail cars for export but all grain. The reason for that is a thing called arbitrage. If your export price is \$9 a bushel, that is what you are getting. The local

Le sénateur Callbeck : Vous avez affirmé que le travail effectué par la CCG est en fait dans l'intérêt public et que vous estimez que le gouvernement devrait financer cette partie du travail. Convenez-vous que cela représente environ de 20 à 25 p. 100 du budget total?

M. Hursh : J'ai vu quelques calculs qui laissent supposer que ce serait là un mélange raisonnable, oui; 5 millions de dollars jusqu'à 15 ou 20 millions pour un bien public. J'ai vu cette suggestion pour des choses comme la salubrité des aliments et les recherches sur les grains, si elles sont perçues comme étant d'intérêt public.

M. Nielsen : Selon mes informations, il y a en ce moment un fonds permanent de 5,4 millions de dollars qui revient à la CCG. Je crois que ce fonds devrait être augmenté. Il bénéficie à tous les Canadiens, car c'est notre nom qui figure sur ces céréales et il y va de notre prestige.

Le sénateur Callbeck : Nous avons déjà entendu cela d'autres témoins.

Le sénateur Eaton : Pour faire suite aux questions du sénateur Callbeck et à la manière dont la Commission du blé a perdu son monopole, pourriez-vous en faire autant pour la CCG? Si vous allez légiférer à l'avenir, pourriez-vous diviser la loi en deux? Autrement dit, nous aurions la partie où la CCG est considérée dans l'intérêt public — elle relèverait alors du ministère et serait payée par le gouvernement du Canada — et des aspects telles la certification de sortie, les choses qui ont été faites sur le terrain qui pourraient être ouvertes aux forces du marché. Serait-ce là une manière de faire qui rendrait la situation plus juste pour les agriculteurs?

M. De Pape : Oui.

M. Nielsen : Je crois que c'est une bonne idée et il faut se pencher dessus, oui.

Le sénateur Eaton : Merci.

Le sénateur Buth : La plupart de mes questions ont été répondues, mais monsieur De Pape, je m'intéresse à ce que vous disiez dans votre déclaration quand vous décriviez les coûts pour l'ensemble de l'industrie. Pouvez-vous reprendre ce raisonnement et expliquer ce que vous pensez qu'il arriverait si les coûts étaient ajoutés au côté exportation?

M. De Pape : Bien sûr. Une analogie serait peut-être utile. Il y a quelques années, nous avons assisté à ce que l'on appelait le tarif du Nid-de-Corbeau. Il s'agissait d'un tarif officiel établi à 8 \$ la tonne de n'importe où dans l'Ouest canadien jusqu'à Vancouver. Ce n'était pas viable, alors il a été modifié. Nous avons maintenant des tarifs commerciaux de l'ordre de 45 \$.

À l'époque, on prétendait que si on augmentait ce tarif de 8 à 40 \$, cela baisserait le prix du grain, et non pas seulement du grain transporté dans les wagons destinés à l'exportation, mais de tous les grains. La raison pour cela est une chose appelée arbitrage. Si le prix à l'exportation est de 9 \$ le boisseau, c'est ce que l'on

buyer who is processing right there will not pay any more than \$9 a bushel. If your price goes down to \$8 a bushel, his bid will also go down to \$8 a bushel. The tide floats all boats the same.

When I looked at this, I just looked at the raw numbers of \$54 million over 23 million tonnes. It is not just over 23 million tonnes. Really, it is over 45 million, because we export about half. It is really about double. Farmers who are selling to Cargill and are not selling into that export market at all will feel the effect. Their prices will be lower because markets work and incentives work. The local buyer will not pay more simply because he can. He will pay what is competitive. Basically, it is a competitive thing.

Senator Buth: Thank you. That is very helpful.

Senator Plett: Mr. Hursh, or any one of you, I would like you to talk a bit about either the efficiencies or the inefficiencies of the mandatory inward inspection. There have been some comments made about people doing voluntary inspections. Do you see that producers would use voluntary inward inspection in the future?

Mr. Hursh: I cannot really see a use for it. I am not proficient on how producer cars function in this environment where inspection takes place there, because in those cases producers would own the grain until it reaches export position, I presume.

In the case of how producers are affected, after they have dropped it off in the elevator, whether it is a Viterra or a Richardson or Weyburn Inland Terminal or North West Terminal, they no longer own it. They have negotiated the grade and dockage, and they are paid and the terminal that bought it owns it. If that terminal is North West Terminal, and let us say in this case they are not sending it to their own grain export terminal, maybe there is a reason they would want to pay for inward inspection when it gets there; but, if it is Richardson or North West Terminal sending to Alliance Grain and they own a piece of that grain terminal, why do you need to inspect what you have already sent? It is a system designed for a different time and a different system, and that cost is still a drag.

Senator Plett: Mr. De Pape, do you have any comments?

Mr. De Pape: He covered them.

Senator Plett: Thank you very much.

obtient. L'acheteur local qui traite le grain au même endroit ne va pas payer plus de 9 \$ le boisseau. Si le prix est baissé à 8 \$ le boisseau, il offrira également 8 \$ le boisseau uniquement. La marée montante soulève tous les bateaux.

Quand je me suis penché là-dessus, j'ai simplement regardé les chiffres bruts de 54 millions de dollars sur 23 millions de tonnes. Il ne s'agit pas seulement de 23 millions de tonnes, mais en réalité de 45 millions, car nous en exportons à peu près la moitié. Il s'agit en réalité du double. Les agriculteurs qui vendent leurs produits à Cargill ne sont pas en train de vendre dans ce marché à l'exportation et ils en ressentiront tous les effets. Leurs prix seront moins élevés parce que les marchés et les mesures incitatives fonctionnent. L'acheteur local ne paiera pas davantage simplement parce qu'il peut se le permettre. Il paiera un prix compétitif. Dans le fond, il s'agit d'une question de compétitivité.

Le sénateur Buth : Merci. Vos précisions sont très utiles.

Le sénateur Plett : Monsieur Hursh, ou n'importe qui d'entre vous, j'aimerais que vous touchiez un mot des pratiques efficaces ou non efficaces de l'inspection d'arrivée obligatoire. Il y a eu certains commentaires sur les gens qui effectuent des inspections volontaires. Pensez-vous que les producteurs auraient recours à des inspections d'arrivée volontaires à l'avenir?

M. Hursh : Je n'en vois vraiment pas l'utilité. Je ne sais pas exactement comment fonctionnent les wagons des producteurs dans l'environnement où les inspections ont lieu, car dans ce cas-là, le grain continuerait à appartenir au producteur jusqu'à atteindre le lieu d'exportation, je présume.

Quant à la manière dont les producteurs sont touchés, une fois qu'ils ont laissé le grain au silo, qu'il s'agisse du terminal de Viterra ou Richardson, Weyburn Inland Terminal ou North West, le grain n'appartient plus au producteur. Le classement et les impuretés ont été négociés, le producteur est payé et le grain appartient désormais au terminal qui vient de l'acquérir. Si ce terminal est le North West Terminal, et disons que dans ce cas, il n'a pas l'intention d'envoyer le grain à son propre terminal d'exportation, peut-être y a-t-il une raison pourquoi il voudrait payer pour une inspection d'arrivée quand le grain arrive au terminal; or, s'il s'agit de Richardson ou de North West Terminal qui envoie le grain à Alliance Grain et qui détient une partie de ce terminal, pourquoi voudrait-on inspecter ce qui a déjà été expédié? C'est un système qui a été conçu pour une autre époque et un réseau différent, et le coût demeure onéreux.

Le sénateur Plett : Monsieur De Pape, avez-vous des commentaires à faire?

M. De Pape : Il a tout relevé.

Le sénateur Plett : Merci beaucoup.

The Chair: With that, witnesses, thank you for sharing your comments and experience with us. This has certainly been informative.

Honourable senators, I will now ask to take a short break so that we can move in camera.

(The committee continued in camera.)

Le président : Sur ce, je remercie nos témoins de nous avoir fait part de leurs commentaires et expériences. La séance a certainement été instructive.

Honorables sénateurs, je demanderais à présent que nous prenions une petite pause avant de passer à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Tuesday, November 20, 2012

National Farmers Union:

Terry Boehm, President (by video conference).

Grain Farmers of Ontario:

Mark Brock, 2nd Vice Chair and Director.

Canadian Wheat Board Alliance:

Laurence Nicholson, Member.

Western Barley Growers Association:

Doug McBain, Director.

Western Canadian Wheat Growers Association:

Blair Rutter, Executive Director.

Alberta Barley Commission:

Matt Sawyer, Chairman.

Canadian Canola Growers Association:

Rick White, General Manager.

OmniTRAX:

Brad Chase, President.

Red Coat Road and Rail:

Lonney McKague, President.

Thursday, November 22, 2012

Western Grain Elevator Association:

Wade Sobkowich, Executive Director;

Richard Wansbutter, Chairman, Western Grain Elevator Association Management Committee.

Grain Growers of Canada:

Richard Phillips, Executive Director.

Inland Terminal Association of Canada:

Kevin Hursh, Executive Director.

As individuals:

John De Pape;

Jeff Nielsen.

TÉMOINS

Le mardi 20 novembre 2012

National Farmers Union :

Terry Boehm, président (par vidéoconférence)

Grain Farmers of Ontario :

Mark Brock, deuxième vice-président et directeur.

Canadian Wheat Board Alliance :

Laurence Nicholson, membre.

Western Barley Growers Association :

Doug McBain, directeur.

Western Canadian Wheat Growers Association :

Blair Rutter, directeur exécutif.

Alberta Barley Commission :

Matt Sawyer, président.

Canadian Canola Growers Association :

Rick White, directeur général.

OmniTRAX :

Brad Chase, président.

Red Coat Road and Rail :

Lonney McKague, directeur.

Le jeudi 22 novembre 2012

Western Grain Elevator Association :

Wade Sobkowich, directeur exécutif;

Richard Wansbutter, président, Western Grain Elevator Association Management Committee.

Producteurs de grains du Canada :

Richard Phillips, directeur exécutif.

Inland Terminal Association of Canada :

Kevin Hursh, directeur exécutif.

À titre personnel :

John De Pape;

Jeff Nielsen.